

HARMONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 256 • NOVEMBRE 2008

57%

**DES HABITANTS
DES SIX AGGLOMÉRATIONS
PLÉBISCITENT LE RAPPROCHEMENT
AVEC MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION**

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau	OUI à 58%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau	OUI à 51%
Communauté de communes du Pays de Lunel	OUI à 60%
Communauté de communes du Pays de l'Or	OUI à 58%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves	OUI à 50%

DOSSIER

→ p.23

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENT p. 4

5^E FÊTES DES VIGNES

ACTU p. 6

EXTENSION DE LA LIGNE 1 À ODYSSEUM → 6

SUCCÈS DU STAND DE L'AGGLOMÉRATION À LA FOIRE → 7

COUPE DE FRANCE DE WATER-POLO → 8

INAUGURATION DU CHENAL DE LA LIRONDE → 9

CONSEIL D'AGGLO p. 10

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2009

SERVICES PUBLICS p. 12

ENVIRONNEMENT : AMÉTYST A BESOIN DE VOUS → 12

SOLIDARITÉ : AU-DELÀ DES SERVICES,

L'ACCOMPAGNEMENT → 13

ÉCONOMIE : L'AGGLOMÉRATION SE PREND AU JEU → 14

ÉCONOMIE : FAIRE CONNAÎTRE NOTRE SAVOIR-FAIRE → 15

ÉQUIPEMENT : 11 MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

PRÈS DE CHEZ VOUS → 16

CARTE PASS'AGGLO : UNE MULTITUDE D'AVANTAGES → 17

PATRIMOINE : QUAND MURVIEL LES MONTPELLIER ÉTAIT

UNE GRANDE AGGLOMÉRATION → 18

SPORT : LES TRIBUNES À L'HONNEUR → 20

CULTURE : UNE HISTOIRE D'IMAGES AU MUSÉE FABRE

ET À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS → 22

DOSSIER p. 23

ENQUÊTE : LES HABITANTS DES SIX AGGLOMÉRATIONS PLÉBISCITENT LE RAPPROCHEMENT

VIES COMMUNES p. 32

LES ÉCHOS DES COMMUNES → 32

PERSONNAGE D'HIER : LAURE JUNOT → 36

PERSONNAGE D'AUJOURD'HUI : FRANCIS HALLÉ → 37

BOL D'AIR : LE PARC DE LAVÉRUNE → 38

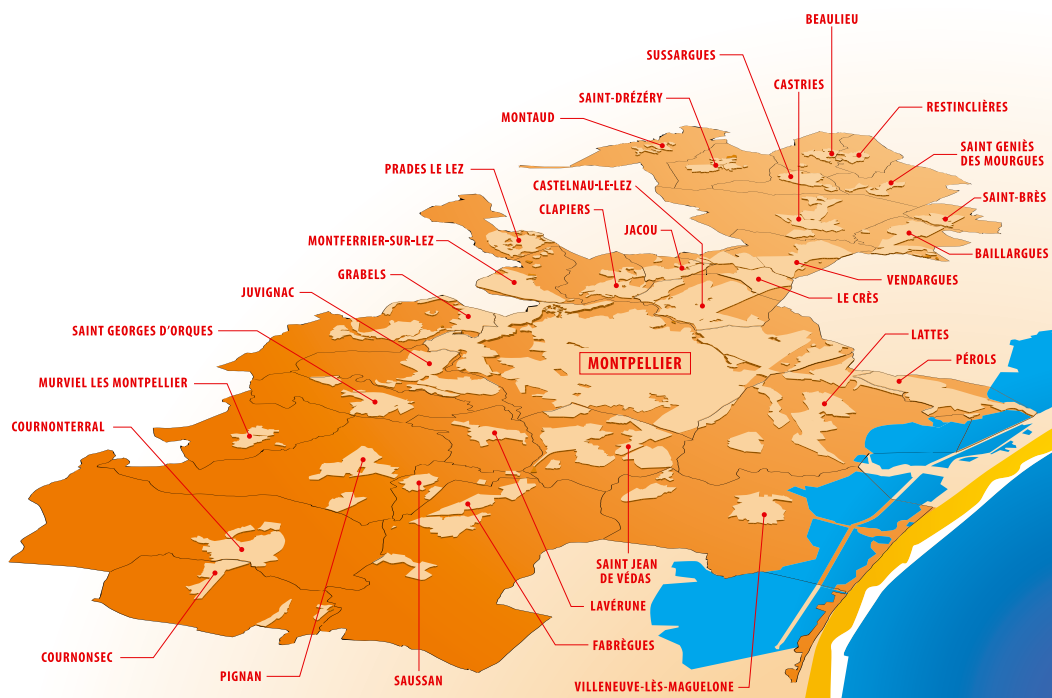
ITINÉRAIRE GOURMAND → 40

AGENDA → 41

CARNET D'ADRESSES → 46

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

31 COMMUNES 400 000 HABITANTS¹



DÉMOGRAPHIE

MONTPELLIER

8^e

VILLE FRANÇAISE

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

■ 400 000 habitants¹

■ +8,4% de croissance démographique entre 1990 et 1999 contre +2,6% (moyenne des 15 plus grandes agglomérations de France).

■ Superficie : 43 421 hectares, soit 7% de la superficie du département²

■ Population active : 170 000, soit 45% de la population active du département¹

ÉCONOMIE

■ 25 849 entreprises sur le territoire communautaire.

■ 18 parcs d'activités représentant 1 005 entreprises.

■ 3 hôtels d'entreprises : Cap Gamma et Cap Delta (biopharmacie : 7000 m²), et Millénaire (TIC : 4000 m²)

■ 2 pépinières d'entreprises : Cap Alpha (sciences du vivant) et Cap Omega (TIC).

■ 2 villages d'entreprises artisanales et de services : Parc 2000 à Montpellier en zone franche et Hannibal à Cournonsec.

■ Plus de 400 entreprises accompagnées par le B.I.C (Business and Innovation Centre) depuis 1987.

TRANSPORT

■ Deux lignes de tramway et 28 lignes de bus.

■ 150 km de pistes cyclables.

ENVIRONNEMENT

■ 24 stations d'épuration pour 31 communes.

■ 19 Points Propreté pour le tri sélectif (DEMETER).

■ 700 colonnes pour le recyclage du verre et 231 pour le papier³. La collecte sélective des déchets recyclables est étendue à toutes les communes et traitée au Centre de Tri des recyclables secs.

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

■ 11 Maisons de l'Agglomération réparties sur le territoire : Castelnaud-le-Lez, Castries, Lattes, Prades le Lez, Port Marianne (Odysseum), Montpellier Centre, Montpellier La Mosson, Montpellier Lemasson, Montpellier Beaux-Arts, Pignan, Villeneuve-lès-Maguelone.

CULTURE

Établissements culturels gérés par Montpellier Agglomération :

■ 8 médiathèques d'Agglomération

■ Musée Fabre

■ Musée archéologique de Lattes

■ Conservatoire à rayonnement régional (Musique, Danse, Art Dramatique)

■ École Supérieure des Beaux-Arts

■ Planétarium Galilée

■ Aquarium Mare Nostrum

Bâtiments culturels gérés par Montpellier Agglomération :

■ Théâtre de Grammont (Centre Dramatique National des Treize Vents)

■ Théâtre du Hangar

■ Opéra Comédie

■ Agora de la Danse (Centre Chorégraphique National de Montpellier et Montpellier Danse)

■ Victoire 2

SPORT

■ Stade Yves du Manoir : 12 000 places

■ Stade de la Mosson-Mondial 98 : 35 000 places

■ Palais des Sports René Bougnol : 2 800 places

■ Gymnase Lou Clapas

■ 11 piscines dont 1 olympique située dans le quartier d'Antigone

■ Patinoire Vegapolis

■ Base de Canoë Kayak de Lavalette

■ Stade Jules Rimet à Sussargues

■ 22 clubs de haut niveau subventionnés par Montpellier Agglomération

1. Source : INSEE, Recensement 1999

2. Source : INSEE, Tableau économique 2000

3. Source : Direction générale des services techniques de Montpellier Agglomération

UNION, SOLIDARITÉ ET TOLÉRANCE SONT NOTRE FORCE

Nos institutions vivent au rythme des saisons et, avec l'automne, viennent les questions budgétaires et financières. C'est un domaine complexe, voire abscons pour ceux qui n'en sont pas les spécialistes, et pourtant primordial pour la nouvelle année qui se prépare.

Dans un contexte de crise et bien que l'État reporte toujours plus la charge financière sur les collectivités, l'Agglomération de Montpellier aborde l'année 2009 en toute sérénité. Ses capacités d'autofinancement comme de désendettement sont préservées et témoignent d'une très bonne santé financière. Sa capacité d'investissement va même jusqu'à dépasser celles de toutes les agglomérations des régions Languedoc-Roussillon et PACA !

La mise en place d'une politique de maîtrise des charges et de gestion optimisée des projets porte ses fruits. J'en veux pour exemple le traitement des déchets et la protection de l'environnement. Cette année, la décharge du Thôt a fermé ses portes et l'unité de méthanisation Amétyst a ouvert les siennes, transformant nos déchets en compost et en électricité. Ce sont de grandes avancées, qui ont nécessité de lourds investissements. L'excellente gestion de ces projets permettra pourtant de diminuer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2009. Faire mieux ensemble en dépensant moins, voilà ce que nous vous proposons ! Pour atteindre les étoiles, il faut avoir les pieds sur terre. C'est à cela que doit s'attacher toute politique : avoir des ambitions et s'en donner les moyens. La capacité d'une agglomération à financer de grands projets, tout en garantissant ses finances, repose sur la coopération solidaire des communes qui la composent. Ensemble, nous pouvons relever le défi de l'environnement et de l'aménagement durable de notre territoire. Nous ne réussissons pas seul le pari du dynamisme économique et de l'emploi. C'est bien l'union qui fait la force.

Chaque commune exprime son ambition au sein du Conseil communautaire. Dans la concertation, elles établissent ensemble les conditions d'un avenir respectueux de leur intégrité et de leur identité, elles forment les conditions partagées d'un épanouissement individuel.

À l'échelle de nos bassins de vie, cette solidarité intercommunale est plus que jamais nécessaire, alors que l'État se défait toujours plus vers le haut, sur l'Europe, comme vers le bas, sur le local. Nous avons besoin de structures intercommunales fortes et adaptées, où cohabitent le rural et l'urbain, pour pérenniser nos bassins de développement tout en préservant nos villages.

Cette nécessité, nous la ressentons dans notre quotidien, à l'image des habitants du Pays de l'Or, du Pays de Lunel, du Pic Saint-Loup ou de Ceps et Sylves qui appellent de leurs vœux un rapprochement avec l'Agglomération de Montpellier.

Traduisant une volonté partagée avec les populations sondées sur les deux communautés du bassin de Thau, ce nouveau sondage souligne un fait remarquable : au sein d'une majorité très nette, favorable au rapprochement, il en est qui n'avaient pas connaissance de l'invitation au dialogue lancée par l'Agglomération de Montpellier : c'est un appel spontané de leur part, celui du bon sens.

Je mettrai tout en œuvre pour favoriser l'émergence d'un projet de territoire commun dans les meilleures conditions, y compris financières. Sans effet sur les taxes foncières et d'habitation, le rapprochement de nos intercommunalités est indolore pour les habitants. Les mécanismes financiers nous feraient au contraire gagner plus d'un tiers de plus en dotations, soit plus de 14 millions d'euros, ce qui équivaut à 100 millions d'euros d'investissements supplémentaires

pour la période 2010-2014, sans que le contribuable ne débourse un seul centime. Nous ne formons qu'un seul bassin de vie, soyons plus forts au sein d'une seule et même communauté. Pour la vigueur de notre solidarité et de nos projets, pas celle de nos taxes, je vous appelle au rapprochement !

Nous vivons, disais-je, au rythme des saisons. Avec l'automne, les vignes colorent nos paysages, quelques semaines après les vendanges. Le raisin, à l'abri des caves, commence à former de belles promesses. Notre paysage affiche la richesse de son terroir, de son patrimoine et de ses traditions. Ce territoire, nous voulons le faire vivre et le préserver au sein d'une même communauté. Confrontée à une crise économique dévastatrice pour notre pays, l'union de nos territoires est une réponse à ce nouveau défi.

**« Faire mieux ensemble en
dépensant moins, voilà ce que
nous vous proposons ! »**



Georges Frêche
Président de la Communauté
d'Agglomération de Montpellier
Président de la Région
Languedoc-Roussillon



HARMONIE
Directeur
de la Publication :
Jean-Pierre Moure

Directrice
de la Communication :
Laure Baert

Rédacteur en chef :
Daniel Hildesheim

Rédaction :
Stéphanie Iannone,
Grégory Dupont

Photos :
Montpellier Agglomération
Vincent Daverio, Cécile Marson
sauf mention

Iconographie :
Patrick Jouhannet

Maquette :
Laure Verdier
Direction de la Communication

Impression :
Chirripo
Tél. : 04 67 07 27 70

Distribution :
La Poste : 04 99 74 39 92

Tirage :
200 000 exemplaires

Dépôt légal :
Novembre 2008

Direction de la communication,
Communauté d'Agglomération
de Montpellier
50 place Zeus - CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 13 60 00.
www.montpellier-agglo.com



Du 28 au 30 novembre
5^E FÊTE DES VIGNES

LES VINS DE L'AGGLOMÉRATION À L'HONNEUR SUR LA COMÉDIE

Amateurs de bon vin, œnologues qualifiés ou simples curieux, Montpellier Agglomération vous donne rendez-vous à la 5^e édition de la Fête des Vignes sur la place de la Comédie et dans les caveaux de l'Agglomération. Près de 50 viticulteurs vous attendent.

Avec 6500 hectares de vignes, soit plus de la moitié de son territoire, l'Agglomération est fortement impliquée dans le monde de la viticulture. En organisant pour la 5^e année ce rendez-vous devenu « culte » à Montpellier, elle se place une nouvelle fois aux côtés des viticulteurs pour contribuer à promouvoir leur savoir-faire, la qualité et la diversité de leurs vins. Cette année, ils sont encore plus nombreux à participer à la Fête : près de 50 viticulteurs de l'Agglomération amèneront place de la Comédie un parfum de terroir et accueilleront les visiteurs dans leurs caveaux.

Sur la Comédie, mais aussi dans les caves de l'Agglo !

Pendant deux jours, les **vendredi 28 et samedi 29 novembre**, les dégustations de vins de pays et d'AOC (*) permettent de savourer toutes les nuances de la belle production viticole du territoire de l'Agglomération. Simultanément, pour un public toujours plus curieux de l'univers des saveurs, des ateliers assurés par des professionnels, accessibles gratuitement sur simple inscription

sur place, et de nombreuses animations accompagneront la découverte gustative (programme détaillé sur la page suivante). Ainsi, la librairie Sauramps consacre son chalet aux ouvrages et aux jeux autour du vin. Le **dimanche 30 novembre**, les caves et les domaines de l'Agglomération vous ouvriront leurs portes pour poursuivre la Fête des Vignes chez les producteurs. De Murviel les Montpellier à Lattes, en passant par Susargues ou Courbonterral, les visiteurs pourront profiter des animations gratuites proposées par les viticulteurs et partager, en plus des dégustations, leur amour de l'art. ♦

LE CHIFFRE

17 000 €

C'est le montant de la recette de la Fête des Vignes 2007, qui a été **totalelement reversée au Sidaction**, dans le cadre de la 20^e Journée mondiale de lutte contre le Sida. Cette année encore, l'intégralité des bénéfices ira au profit d'une association.

(*) DÉGUSTATIONS

**Un principe simple :
2 € = 1 verre à vin + 1 ticket
pour 3 dégustations
+ 1 réduction le dimanche***

*Une bouteille de vin offerte pour un carton de vin (6 bouteilles) acheté le dimanche 30 novembre 2008 dans les caveaux participants.

DEMANDEZ LA CARTE

PARTICIPATION GRATUITE AUX ATELIERS ET ANIMATIONS SUR LA PLACE DE LA COMÉDIE !



Samedi 29 novembre 2008

- **11h à 12h**
Atelier de dégustation
« Vins et Fromages »
- **12h à 14h30**
Bar à Vins et restauration
- **15h à 16h30**
Atelier de dégustation
« Découvrir les arômes dans le vin »
- **17h**
Remise du chèque
à une association caritative
- **17h à 19h30**
Bar à Vins et restauration

Vendredi 28 novembre 2008

- **11h à 12h**
Atelier de dégustation
« Vins et Macarons »
- **12h à 14h30**
Bar à Vins et restauration
- **16h à 17h** Atelier de dégustation
« Dégustation à l'aveugle »
- **17h à 19h30**
Bar à Vins et restauration

Venez tenter
votre chance
au Casino des Vins
les vendredi et samedi
de 17h30 à 19h30 !

1 Vignobles Baron de la Liqueur
28, Place de l'Église
34160 Beaulieu
tél.: 04 67 86 45 45

2 Domaine de Verchant
1, bd. Philippe Lamour
34170 Castelnau-le-Lez
tél.: 04 67 65 07 04

3 Domaine Elul-Ferrières
RN 110 - Fontmagne
34660 Castries
tél.: 06 15 39 45 01

**4 Domaine Saint Jean
de l'Arbousier**
34160 Castries
tél.: 04 67 87 04 13

**5 Domaine de la Croix
de Saint Julien**
1, rue du Jeu de Tambourin
34660 Cournonsec
tél.: 04 67 85 30 48

6 Domaine de Terre Mègère
Cœur de village
34660 Cournonsec
tél.: 04 67 85 42 85

**7 Les Terroirs de la Voie
Domitienne**
RD 5
Chemin des Romains
34660 Cournonsec
tél.: 04 67 68 67 56

**8 Château de Fertilières
Les Treilles**
43, rue du docteur Ombras
34660 Cournonsec
tél.: 04 67 85 07 41

9 Comberousse de Fertilière
Comberousse
Route de Gignac (RD114 - km 3,5)
34660 Cournonsec
tél.: 04 67 85 05 18

10 Domaine du Cherche-Midi
■ Cave : 1 ter, avenue de la Gare
34660 Cournonsec
■ Vente : rue docteur
Malabouche
34660 Cournonsec
tél.: 04 67 85 05 67
06 08 88 15 38

11 Coteaux du Terral
9, chemin de l'Amour
34660 Cournonsec
tél.: 04 67 85 00 35

12 Domaine de Mujolan
Mas de Mante
RD 613 (ex RN 113)
34690 Fabrègues
tél.: 04 67 85 11 06

13 Le Mas de Madier
1, avenue de Cournonsec
34690 Fabrègues
tél.: 04 67 85 47 11
06 89 81 87 61

14 Le Chemin des Rêves
Villa L'Olivette
2, rue de Prédima
34790 Grabels
tél.: 04 67 03 44 04

15 Domaine des Rosiers
3, rue Fernand Soubeyran
34830 Jacou
tél.: 04 67 59 26 67

16 Château de Fourques
Route de Lavérune (RD 5E)
34990 Juvignac
tél.: 04 67 47 90 87

17 Domaine de Causse
Mas de Causse (D 172)
34970 Lattes
tél.: 04 67 65 82 28

18 Château de l'Engarran
34880 Lavérune
tél.: 04 67 47 00 02

19 Domaine Guizard
12, boulevard de la Mairie
34880 Lavérune
tél.: 04 67 27 86 59
06 80 96 50 10

20 Le Mas d'Isnard
3, rue du Petit Nice
34920 Le Crès
tél.: 04 67 70 33 02

21 Domaine Desvabre
10, chemin de Fescou
34980 Montferrier-sur-Lez
tél.: 04 67 59 91 56
06 81 77 96 67
06 87 41 41 11

22 Château de Flaugergues
1744, avenue Albert Einstein
34000 Montpellier
tél.: 04 99 52 66 37

23 Domaine « Aux 4 Vents »
Rue des Quatre Vents
Plan des Quatre Seigneurs
34090 Montpellier
tél.: 06 24 52 35 25

24 Domaine de Rieucoulon
2420, avenue de Toulouse
34070 Montpellier
tél.: 04 67 47 32 76

25 Domaine Belles Pierres
Route de Bel Air
34570 Murviel les Montpellier
tél.: 04 67 47 30 43
06 08 88 61 27

26 Domaine de la Marfée
34570 Murviel les Montpellier
tél.: 04 67 47 29 37

27 Domaine de Saumarez
Métairie de Bouisson
34570 Murviel les Montpellier
tél.: 06 24 41 56 20

28 Domaine Les Quatre Piles
Route de Bel Air
34570 Murviel les Montpellier
tél.: 04 67 47 89 32
06 15 53 74 04

29 Domaine Saint Julia
3, route de Bel Air
34570 Murviel les Montpellier
tél.: 04 67 47 73 93
06 22 53 34 51

30 Le Clos d'Isidore
1, place Clément Bécot
34570 Murviel les Montpellier
tél.: 04 67 47 20 58
06 08 33 33 57

31 Domaine de Pailletrice
34470 Pérols
tél.: 04 67 65 15 47

32 Domaine de la Prose
Route de St Georges d'Orques
34570 Pignan
tél.: 04 67 03 08 30

33 Domaine Icard
Route de St Georges d'Orques
34570 Pignan
tél.: 04 67 75 31 31

**34 L'Ecrin des Collines
La Vigneronne**
Avenue de l'Europe
34570 Pignan
tél.: 04 67 47 70 15

35 Château Puech-Haut
2250, route de Teyran
34160 Saint-Drézéry
tél.: 04 99 62 27 27

36 Mas de Carrat
34160 Saint-Drézéry
tél.: 06 20 48 26 62

**37 Cave Les Coteaux
de Montpellier**
■ Caveau de St Geniès des
Mourgues :
route de Beaulieu
34160 St Geniès des Mourgues
tél.: 04 67 86 21 99

■ Caveau de Montpellier :
55, rue Saint Cléophas
34000 Montpellier
tél.: 04 67 42 50 54

38 Domaine Henry
Avenue d'Occitanie
34680 Saint Georges d'Orques
tél.: 04 67 45 57 74

**39 Les caves de Saint Georges
d'Orques**

■ Caveau de Saint Georges
d'Orques :
21, rue de Montpellier
34680 Saint Georges d'Orques
tél.: 04 67 75 11 16

■ Caveau de Montpellier :
10, rue de Gignac
34000 Montpellier
tél.: 04 67 75 22 79

**40 Domaine Le Claud
et Château de Caunelle**
12, rue Georges Clemenceau
34430 Saint Jean de Védas
tél.: 04 67 27 63 37

41 Mas Domergue
12, rue des Aires
34160 Sussargues
tél.: 04 67 86 61 06

42 Celliers du Val des Pins
Route de Beaulieu
34160 Sussargues
tél.: 04 67 86 50 34

43 Domaine de Bayet
CD 145
34740 Vendargues
tél.: 04 67 70 50 47
06 23 10 22 27

44 Les Vignerons du Bérangé
19, rue de la coopérative
34740 Vendargues
tél.: 04 67 87 68 68

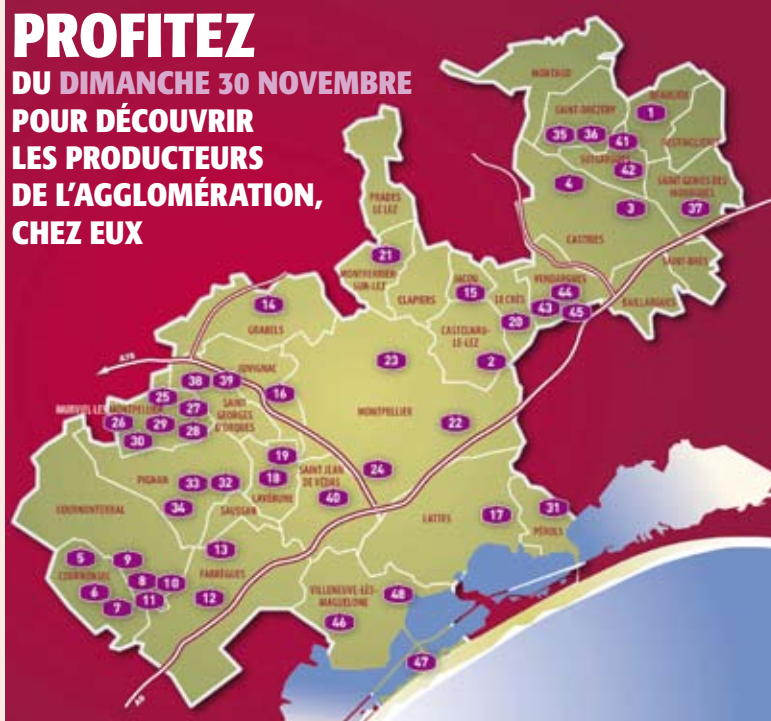
45 Vins « Folle Avoine »
15, rue des Chevaliers de Malte
34740 Vendargues
tél.: 04 67 70 17 06

**46 Château d'Exindre
La Magdelaine**
La Magdelaine d'Exindre
Route de Mireval
34750 Villeneuve-lès-
Maguelone
tél.: 04 67 69 49 77

47 Domaine de Maguelone
« Les Compagnons
de Maguelone »
34750 Villeneuve-lès-
Maguelone
tél.: 04 67 50 63 63

48 Domaine du Chapitre
Montpellier SupAgro
170, boulevard du Chapitre
34750 Villeneuve-lès-
Maguelone
tél.: 04 67 69 48 04

**PROFITEZ
DU DIMANCHE 30 NOVEMBRE
POUR DÉCOUVRIR
LES PRODUCTEURS
DE L'AGGLOMÉRATION,
CHEZ EUX**



TRANSPORT

LE TRAMWAY ARRIVE AU CŒUR D'ODYSSEUM



Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération et Président de la Région Languedoc-Roussillon, accompagné d'**Hélène Mandroux**, Maire de la Ville de Montpellier, 1^{ère} Vice-présidente de Montpellier Agglomération, sont entourés de **Jean-Claude Gaysot**, Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon, chargé des transports, **Philippe Saurel**, Adjoint à la Ville de Montpellier, chargé du projet urbain, de l'urbanisme et de l'aménagement durable, **Christophe Morales**, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé du développement durable, des énergies nouvelles et de la gestion des temps, **Robert Subra**, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé du tramway, des transports et déplacements, Président de la TaM, **Serge Fleurence**, 1^{er} Adjoint à la Ville de Montpellier.

Les travaux d'extension de la ligne 1 de tramway de 800 mètres sur Odysseum ont débuté. Cette extension permettra au tramway d'arriver au cœur du centre commercial. **Vendredi 25 septembre**, en présence de Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération et Président de la

Région Languedoc-Roussillon, la première soudure a lancé officiellement le chantier qui devrait se terminer en mai 2009. Ensuite, la TaM effectuera des essais à blanc, pour une mise en service à la rentrée 2009. Le tramway sera donc présent pour l'ouverture du complexe commercial, prévue également en septembre 2009. ♦

CHIFFRE

5,5 M€

C'EST LE COÛT TOTAL DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE LA LIGNE 1 DE TRAMWAY À ODYSSEUM, FINANCÉS PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION ET LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON.

ODYSSEUM

Altissimo, premier de cordée

Samedi 4 octobre, Olivier Marinx, responsable de la société Altissimo et Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération et Président de la Région Languedoc-Roussillon, ont inauguré la salle d'escalade Altissimo à Odysseum. Avec ses 13 mètres de hauteur et sa surface «grimpable» de 1 800 m², elle est la plus importante du réseau Altissimo.

Informations pratiques :

- **Horaires** : lundi au vendredi de 12h à 23h samedi, dimanche et jours fériés : de 14h à 20h
- **Tél.** : 04 67 64 14 18
- **Tarifs** : de 7,5€ à 11,5€ l'entrée (sans limite de temps)

LIGNE 2 DE TRAMWAY

Plus de 20 millions de passagers



Il aura fallu moins de deux ans à la ligne 2 de tramway pour transporter plus de 20 millions de passagers. **Le lundi 13 octobre**, Philippe Mouysset, le 20 millionième passager, a été fêté comme il se doit, avec notamment un abonnement annuel de la TaM offert par Montpellier agglomération. Robert Subra, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé du tramway, des transports et déplacements et Président de la TaM, en a profité pour rappeler que «l'Agglomération de Montpellier est une référence en ce qui concerne le tramway. Alors que nos prévisions pour la ligne 2 étaient de 40 000 passagers par jour, elle approche, aujourd'hui, les 60 000. La ligne 1 est la plus fréquentée de France. Elle flirte avec les 140 000. Chaque année, plus de 62 millions de voyageurs empruntent le réseau des transports en commun de l'Agglomération de Montpellier».

anuel de la TaM offert par Montpellier agglomération. Robert Subra, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé du tramway, des transports et déplacements et Président de la TaM, en a profité pour rappeler que «l'Agglomération de Montpellier est une référence en ce qui concerne le tramway. Alors que nos prévisions pour la ligne 2 étaient de 40 000 passagers par jour, elle approche, aujourd'hui, les 60 000. La ligne 1 est la plus fréquentée de France. Elle flirte avec les 140 000. Chaque année, plus de 62 millions de voyageurs empruntent le réseau des transports en commun de l'Agglomération de Montpellier».

CANOË-KAYAK

Médailles en eaux vives



Vendredi 3 octobre, Jean-Pierre Moure, 1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération, a accueilli, à l'Hôtel de l'Agglomération, l'équipe cadette du Montpellier Université Club Canoe-Kayak, afin de la féliciter pour sa saison exceptionnelle. Les filles ont remporté les titres de championnes de France 2008 de Kayak Polo et vice-championnes de France 2008 de slalom.

CULTURE

Une nouvelle toile au musée Fabre



Le musée Fabre de Montpellier Agglomération a fait l'acquisition d'une toile de Willem Van Diest «*Marine, temps calme*» de 1646. L'oeuvre vient rejoindre le fonds hollandais du musée Fabre de Montpellier Agglomération, qui conserve un des plus beaux ensembles de tableaux hollandais du XVII^e siècle des musées français.

FÊTE DE L'OLIVE

À Pignan, l'or est mis en bouteille



Le **dimanche 28 septembre**, la Fête de l'Olive s'est déroulée dans le Parc du Château de Pignan. Organisée par Montpellier Agglomération, la commune de Pignan, la Coopérative Oléicole Intercommunale de Pignan et la CNAMS 34, la manifestation a rassemblé 6000 personnes. Au milieu des exposants et des animations musicales, les amateurs d'olives ont pu participer à des ateliers de dégustation du fruit et de son huile. Deux variétés d'olives ont été les stars de la journée : l'Olive de Lucques et la Rougette de Pignan. La Confrérie des Chevaliers de l'Olivier a profité de l'occasion pour introniser les nouveaux Chevaliers : Jean-Pierre Moure, 1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération et Yvon Pellet, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé de l'économie agricole et viticole, des traditions locales et de la ruralité.

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

**27
NOVEMBRE
18h**



C'EST LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'AGGLOMÉRATION QUI RASSEMBLE LES 90 ÉLUS DES 31 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER.

60^e FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

SUR LE STAND DE L'AGGLOMERATION, ON A JOUÉ ET ON A GAGNÉ !



Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération et Président de la Région Languedoc-Roussillon, entouré des élus de la Communauté d'Agglomération de Montpellier et des sportifs de haut niveau. Ils s'étaient tous donnés rendez-vous, mardi 14 octobre, pour la soirée Sport, Culture et Développement économique sur le stand de l'Agglomération.

Les 235 000 visiteurs de la 60^e édition de la Foire Internationale de Montpellier ont tous pu se retrouver sur le stand de l'Agglomération, que ce soit autour du jeu «*Dessine moi l'Agglo*» ou du jeu «*Agglo'Family*». Tout en jouant, les participants ont pu vérifier leurs connaissances sur les services proposés par Montpellier Agglomération et particulièrement sur le tri sé-

lectif à la maison. Tout le monde s'est retrouvé aussi lors de moments forts, comme la journée des aînés, le **lundi 13 octobre** et la soirée Sport, Culture et Développement économique, le **14 octobre**. Lors de cet événement, chacun a ainsi pu côtoyer les élus, mais aussi les sportifs de haut niveau, venus en nombre, avec les équipes de water-polo, de rugby, de football, de basketball féminin et bien sûr de handball, ainsi que

les personnalités de la culture, qui font rayonner l'Agglomération, René Koering, superintendant de l'orchestre et directeur du Festival Radio France Montpellier Languedoc-Roussillon et Jean-Paul Montanari, directeur de Montpellier Danse, pour ne citer qu'eux. C'est toute la communauté humaine qui constitue Montpellier Agglomération qui s'est retrouvée sur le stand au cours de ces 10 jours. ♦

CHIFFRE

3 000

C'EST LE NOMBRE DE CARTES PASS'AGGLO RÉALISÉES SUR LE STAND DE L'AGGLOMÉRATION CETTE ANNÉE. CES PERSONNES POURRONT DÉSORMAIS PROFITER DES BONS PLANS ET DES NOMBREUSES RÉDUCTIONS QU'OFFRE CETTE CARTE GRATUITE.



Les petits comme les grands, souvent en famille, sont nombreux à avoir joué et surtout gagné.

WATER-POLO

HISTORIQUE ! MONTPELLIER BAT POUR LA 2^E FOIS MARSEILLE



L'équipe du Montpellier Water-Polo peut exulter. Grâce à sa victoire sur le Cercle des Nageurs de Marseille, elle s'adjuge la Coupe de France pour la deuxième fois d'affilée, et surtout devant son public.

Après avoir remporté son premier titre en juin dernier avec la Coupe de France, l'équipe de Montpellier Water-Polo un des 22 clubs d'élite subventionnés par Montpellier Agglomération a accueilli, du 26 au 28 septembre, l'édition 2008. Les matches se sont déroulés au Centre Nautique Neptune et à la Piscine Olympique d'Antigone. La compétition s'est conclue, une nouvelle fois, par une finale remportée par Montpellier Water-Polo sur le Cercle des Nageurs de Marseille.

Comme la saison dernière, les Montpelliérains ont terrassé le club marseillais au palmarès le plus important pour décrocher un doublé. Au terme d'un suspens haletant, ils ont gagné 10 à 9, devant un public nombreux et conquis. C'est donc avec beaucoup de satisfaction que Jacques Martin, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé des Sports et Cédric Burdet, joueur de handball au MAHB, et tout récent médaillé d'or olympique, leur ont remis la coupe de France. Avec ce doublé, ils entament de la meilleure des manières leur saison.

Souhaitons-leur le même succès en championnat de France et dans le LEN Trophy, la coupe d'Europe à laquelle ils participent. Quand à la coupe de France, Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération et Président de la Région Languedoc-Roussillon, voit plus loin et affiche sérénité et confiance pour l'an prochain : « Je tiens à féliciter l'équipe du Montpellier Water-Polo. Et comme le dit l'adage, jamais deux sans trois. Nous devrions donc l'emporter une nouvelle fois sur l'équipe du Cercle des Nageurs de Marseille. » Le rendez-vous est pris. ♦

AGENDA

DU 8 AU 11 NOVEMBRE



PENDANT QUATRE JOURS, ÉQUISUD, LE SALON DU CHEVAL SE TIENDRA AU PARC DES EXPOSITIONS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION.

CULTURE

Souvenirs du Prince Rainier à Montpellier

Mardi 4 novembre, le Consul de la Principauté de Monaco, Jean Fabre et son adjoint, Éric Loustaud, font un don, au nom du Prince Albert II de Monaco, de plusieurs ouvrages à la Médiathèque Centrale d'Agglomération Émile Zola. Parmi ceux-ci, une reliure sur l'histoire de la Principauté. Le Prince Rainier III appréciait beaucoup la ville de Montpellier. Il y avait vécu, dans un hôtel particulier, rue des Trésoriers de la Bourse, à l'époque de la Seconde Guerre Mondiale. Il était venu faire une partie de ses études secondaires et avait obtenu son baccalauréat en lettres.

TRANSPORTS PÉRISCOLAIRES

L'Agglomération investit 1,7 M€ pour la sécurité de vos enfants



Afin d'assurer le transport périscolaire des enfants, dans des conditions de sécurité optimales, Montpellier Agglomération a investi 1,7 M€ dans l'achat de dix nouveaux cars, équipés de ceintures de sécurité et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Sept de ces véhicules sont d'ores et déjà en service.

CONGRÈS DE L'ADCF

Montpellier Agglomération, référence pour l'intercommunalité



Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération et Président de la Région Languedoc-Roussillon, **Marc Censi**, ancien Président et Fondateur de l'AdCF et ancien Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez et **Daniel Delaveau**, Président de la Communauté d'Agglomération de Rennes Métropole et Maire de Rennes, élu président de l'AdCF à l'issue du congrès de Montpellier, ont ouvert le 19^e congrès de l'AdCF.

Les 9 et 10 octobre dernier, le Corum de Montpellier Agglomération a accueilli le 19^e congrès de l'Association des Communautés de France (AdCF). Ils étaient près de 1 500 élus à s'être donnés rendez-vous à Montpellier. C'est la première fois qu'une ville du Sud de la France accueillait ce rassemblement. Le Président Georges Frêche a ouvert l'événement, qui s'est conclu par la visite d'Alain Marleix, Secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales. Ce dernier a envisagé une révision des modes de scrutins électoraux des communautés.

ÉCHANGES

Plus de 400 étudiants chinois invités à l'Agglomération



Vendredi 17 octobre, pour la 2^e année consécutive, le Président de Montpellier Agglomération Georges Frêche a accueilli les étudiants chinois, à l'hôtel d'Agglomération, pour un moment d'échange privilégié. Invités à découvrir notre Agglomération, ils seront à l'avenir nos ambassadeurs en Chine. Ils ont pu goûter aux vins de l'Agglomération. Ils ont dé-

couvert les multiples services mis à leur disposition : Pass'Agglo, équipements sportifs et culturels, accompagnement à la création d'entreprises en fin d'études...

INAUGURATION DU CHENAL DE LA LIRONDE

40 MILLIONS D'EUROS POUR PROTÉGER LES LATTOIS DES INONDATIONS



Marc Pichon de Vendeuil, Directeur de Cabinet du Préfet de Région, Préfet de l'Hérault, **Georges Frêche**, Président de Montpellier Agglomération et Président de la Région Languedoc-Roussillon, **Cyril Meunier**, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé de la lutte contre les inondations et Maire de Lattes, **Jean-Pierre Moure**, Conseiller Général de l'Hérault et 1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération, **Serge Fleurence**, 1^{er} Adjoint de la Ville de Montpellier, **Louis Pouget**, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé de l'assainissement et de l'eau.

Comme un signe de la nature, c'est sous un soleil radieux que l'inauguration du chenal de la Lironde s'est déroulée le 11 octobre. Entamés en novembre 2007, les travaux n'auront duré que 11 mois. C'est une vraie performance de réaliser, en si peu de temps, un déversoir qui va permettre un débordement maîtrisé d'une

partie des crues du Lez. Si le débit du Lez dépasse les 400 m³/s, alors le chenal long de 4,5 km et large de 150 à 200 m, qui contourne la ville de Lattes, dérivera le surplus dans l'étang du Méjean. La première partie des travaux est donc terminée. Cyril Meunier, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé de la Lutte contre les inondations et Maire de Lattes, a souligné que cela signifiait également « la fin de la peur ». De son côté,

Georges Frêche a tenu à souligner « un projet exemplaire ». Avec un coût global de 40 millions d'euros, le chantier est l'un des plus importants en France depuis 15 ans. La phase 2 va débuter en 2009, avec le confortement des digues du Lez et devrait s'achever en 2010. À terme, l'ensemble pourra faire face à des crues d'un débit de 1 500 m³/s, alors que les experts estiment le débit des crues centennales à 900 m³/s. Les Lattois sont d'ores et déjà protégés. ♦



Le déversoir de la Lironde.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2009

LES 6 OBJECTIFS PRIORITAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

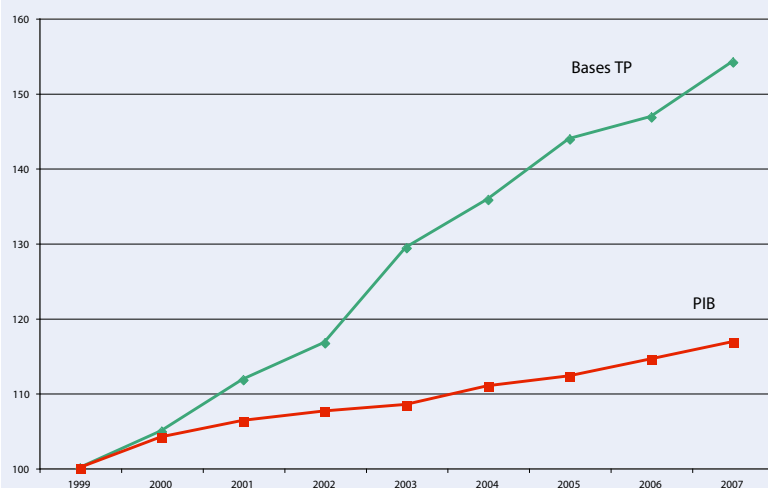
Le débat d'orientation budgétaire de Montpellier Agglomération, qui précède le vote du budget, est un moment important de concertation et de présentation des priorités et des objectifs à atteindre. Celui présenté au Conseil d'agglomération du 29 septembre a fixé 6 objectifs clairs. En ce qui concerne l'investissement, Montpellier Agglomération, avec 925€ par habitant, reste très largement en tête dans le sud de la France.

EN 2009, MONTPELLIER AGGLOMÉRATION A POUR OBJECTIF DE :

1. MAINTENIR une fiscalité stable :

l'évolution du taux de la taxe professionnelle sera de + 0,40%, soit beaucoup moins que l'inflation (cf le graphique). La baisse du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères baisse de 11,30% à 11,25%. La redevance assainissement est fixée à 1,27€/m³.

ÉVOLUTION COMPARÉE DES BASES DE TAXE PROFESSIONNELLE ET DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE



2. GARANTIR un autofinancement supérieur à 20% pour assurer la bonne santé financière de Montpellier Agglomération. Proche de 22% en 2009, ce taux mesure la part d'autofinancement disponible pour financer les investissements.

3. STABILISER les dépenses de fonctionnement dont l'évolution est limitée à 0,5%.

4. RÉDUIRE le recours à l'emprunt à 33 M€ en 2009.

5. POURSUIVRE la politique de développement durable et répondre ainsi aux besoins énergétiques, en faisant appel aux énergies nouvelles.

6. PORTER le projet de Communauté d'Agglomération élargie.

Pour répondre à ces objectifs, Montpellier Agglomération poursuivra la construction d'un territoire cohérent et solidaire, et maîtrisera ses équilibres financiers pour assurer l'avenir des projets communautaires.

LE BUDGET 2009 MET DONC L'ACCENT SUR 2 PRIORITÉS :

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS POUR TOUS

- Poursuivre la mise en œuvre de la **solidarité communautaire** à travers la réalisation de nombreux **équipements structurants accessibles à tous, respectueux de l'environnement**, dans le cadre d'une démarche globale de développement durable.
- Réfléchir aux évolutions possibles du SCOT et mettre en valeur un « **PDU de 2^e génération** », qui proposera des actions sur la totalité des transports.
- Poursuivre, avec **l'Agenda 21**, la volonté affirmée d'inscrire chacune des interventions dans **une logique de développement durable**.
- Anticiper l'évolution réglementaire dans le domaine du commerce, grâce au **Schéma de Développement et d'Urbanisme Commercial**.

GARANTIR L'AVENIR EN SE DONNANT LES MOYENS D'Y PARVENIR

- Étendre la sensibilisation aux entreprises en matière de développement durable, mais aussi d'**attractivité économique et touristique**.
- Répondre aux exigences nouvelles en matière de **tri sélectif et de valorisation des déchets ménagers**.
- Confirmer la stratégie volontariste en matière d'**assainissement** des eaux usées et pluviales.
- Soutenir les **activités économiques et touristiques**, riches en emplois potentiels, participant pleinement à l'aménagement et au développement compétitif respectueux de l'environnement, et facilitant la croissance des entreprises locales.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN 2009 :

■ TRANSPORTS EN COMMUN, VOIRIE ET JALONNEMENT



Future ligne 3 de tramway

70 M€ seront engagés en 2009 dans le domaine des transports, du jalonnement et de la voirie, dont **30 M€** pour la **ligne 3 de tramway**. Les travaux **débuteront comme prévu, en septembre 2009**.

Cette nouvelle ligne viendra, dès 2012, conforter un réseau de transport public, aujourd'hui déjà très performant.

■ PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

La politique de gestion des déchets de Montpellier Agglomération sera poursuivie en 2009, avec un budget d'investissement de **2,3 M€** pour l'unité de méthanisation **Amétyst**, **0,5 M€** pour la modernisation de la capacité du **centre de tri Demeter** et **1,5 M€** pour la poursuite des travaux d'aménagement du nouveau **Centre de Stockage des Déchets Ultimes**.

■ ASSAINISSEMENT

D'importants moyens financiers seront engagés en 2009 par Montpellier Agglomération en matière d'assainissement des eaux usées et pluviales (**55 M€** dédiés à la poursuite du Schéma Directeur d'Assainissement et aux travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux actuels dans les différentes communes).



Station d'épuration de Saint-Drézéry

■ LUTTE CONTRE LES INONDATIONS



Déversoir de la Lironde

12,5 M€ seront consacrés au renforcement des digues dans la basse vallée du Lez. A l'issue des travaux, en 2009, le dispositif permettra de faire face à une crue centennale. Ce chantier, l'un des plus importants lancés en France, représente un investissement global de **40 M€**.

■ AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Outre la réalisation des travaux de voiries et de réseaux sur les différents parcs d'activités déjà existants (**1,2 M€**), Montpellier Agglomération poursuivra, en 2009, les acquisitions foncières et la mise au point de l'avant-projet d'aménagement du nouveau quartier d'affaires, élaboré par l'architecte-urbaniste Rudy Ricciotti, situé dans le prolongement du Parc Eurêka sur Castelnau-le-Lez.



Futur parking Silo.

L'année 2009 verra également le lancement des travaux du 3^e hôtel d'entreprises, du Biopôle Euromédecine de 3 500 m² et du Montpellier International Business Incubator (MIBI), immeuble de 3 500 m² sur le Parc Eurêka (**1,4 M€**). Avec l'arrivée de la ligne 1 de tramway au cœur d'Odysseum et la construction d'un parking d'échange de 1 700 places, la desserte du site sera optimale et constituera une entrée sur l'Agglomération. Une avance de **11 M€** est, à ce titre, prévue pour la réalisation du parking.

■ CULTURE



L'Agora, cité internationale de la danse

L'Agglomération de Montpellier continuera également d'assurer la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'établissements culturels et sportifs structurants. **25 M€** seront consacrés à la poursuite politique harmonieuse d'aménagement et d'irrigation du territoire.

Concernant la lecture publique, les travaux des deux nouvelles médiathèques, en cours de réalisation à Pérols et à Clapiers ainsi que le transfert de celle de Castelnau-le-Lez, nécessitent une inscription au budget de **4,6 M€**. D'importants moyens seront également alloués à la réalisation des tranches 1 et 2 de l'Agora, Cité internationale de la Danse (**3,9 M€**) ainsi qu'à l'extension de l'Aquarium Mare Nostrum (**6 M€**).

Les travaux de construction et de rénovation du musée Fabre, de l'Hôtel Sabatier d'Espeyran et du musée de l'Histoire de la France en Algérie nécessitent une inscription au budget de **5,9 M€**.

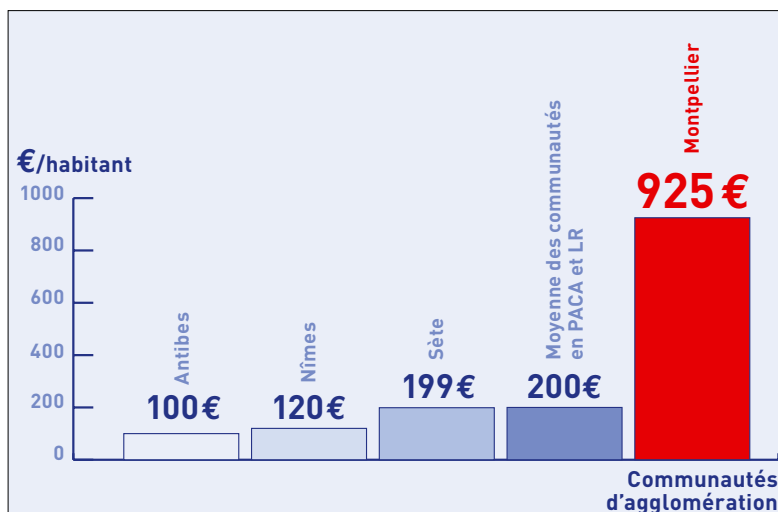
■ SPORTS



Stade Jules Rimet

La réalisation de grands équipements structurants pour l'apprentissage et le développement des pratiques sportives sera soutenue en 2009. Les études et travaux de 3 nouvelles piscines (Poséidon à Courmoult, Les Néréides à Lattes et Héraclès à Saint-Brès) se poursuivront pour un montant total approchant **3,2 M€**. La réalisation de la

2^e tranche de travaux du Complexe Sportif Jules Rimet à Sussargues s'élèvera à **1,1 M€**. **1 M€** seront destinés à assurer les travaux d'entretien des structures déjà existantes. ♦



MONTPELLIER AGGLOMÉRATION EN TÊTE DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION DU SUD DE LA FRANCE POUR L'INVESTISSEMENT PAR HABITANT

ENVIRONNEMENT

AMÉTYST A BESOIN DE VOUS

Depuis le 1^{er} juillet, l'unité de méthanisation AMÉTYST réceptionne séparément les déchets de vos poubelles grises et oranges. Elle les valorise en les transformant en partie, en compost et en électricité. Mais, pour rendre ce processus possible et permettre à l'unité de fonctionner à plein régime, il est indispensable de respecter certaines consignes.

Avec la construction d'AMÉTYST, Montpellier Agglomération a fait le choix d'un traitement des déchets par un procédé non polluant, avec la volonté forte de les valoriser. La protection de l'environnement est un challenge inévitable pour les prochaines décennies. L'enjeu est important. Pour qu'AMÉTYST remplisse son rôle et valorise au mieux nos déchets, il faut l'aide de chacun des habitants de l'Agglomération. En effet, un bon tri en amont dans les différentes poubelles grises ou oranges et c'est l'ensemble de la chaîne du tri qui est performante.

C'est avec l'effort de tous qu'AMÉTYST pourra fonctionner à plein régime

Pour AMÉTYST, deux poubelles sont concernées, la poubelle orange et la poubelle grise. La poubelle orange doit être strictement réservée aux déchets organiques (restes de repas, épluchures...). Il y a des produits qui, s'ils sont mis dans la poubelle grise, vont nuire très fortement au travail effectué à AMÉTYST, au point de rendre inutilisable le compost et de restreindre la production d'électricité. Plus grave, ils peuvent avoir un effet négatif sur l'environnement. **Le verre** fait partie de ces déchets. Depuis plus de quinze ans, une filière de récupération et de recyclage existe sur l'Agglomération. De plus, Montpellier Agglomération vient d'installer plus de 150 nouvelles colonnes à verre, qui rejoignent les 700 déjà en place. Ces colonnes per-

POUBELLE GRISE : LES 4 ERREURS À ÉVITER



mettent à chacun de déposer ses déchets de verre près de chez soi. La démarche est d'autant plus importante que, bien trié, le verre usagé deviendra le premier ingrédient pour de nouveaux objets en verre. Pour les **déchets des équipements électriques et électroniques**, la Loi contraint les magasins à recevoir les biens hors service. Ils peuvent aussi être mis dans l'un des 19 Points Propreté, mis à disposition par l'Agglo-

mération, pour faciliter la vie des habitants. Pour rendre inoffensifs les **déchets toxiques**, il est important de les déposer, là aussi, dans l'un des Points Propreté, où ils seront collectés et traités en fonction de leur toxicité par des entreprises agréées. En ce qui concerne les piles usagées, il y a un point de dépôt dans chaque Maison de l'Agglomération. Enfin, les pharmaciens récupèrent les **déchets médicaux**. Depuis avril,

l'Agglomération prend en charge auprès d'eux la collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux, tranchants, piquants ou coupants. Les pharmaciens de l'Agglo font également le nécessaire pour les médicaments non utilisés. C'est avec l'effort de tous qu'AMÉTYST pourra fonctionner à plein régime et faire en sorte que l'ensemble des déchets nuisent le moins possible à l'environnement. ♦

SOLIDARITÉ

SERVICES FUNÉRAIRES

1^{ers} en France
à obtenir
la norme NF

AU-DELÀ DES SERVICES, L'ACCOMPAGNEMENT

Le 29 septembre, les Services Funéraires de Montpellier Agglomération ont obtenu la norme *NF Services funéraire organisation d'obsèques* pour l'intégralité de leurs activités. C'est la première régie de pompes funèbres de France à l'obtenir. Une vraie reconnaissance du service public de Montpellier Agglomération.

3 QUESTIONS À

Jean-Marcel CASTET

Vice-président
de Montpellier
Agglomération

chargé des services funéraires,
Président de la Fédération Nationale
des Services Funéraires Publics (FNSFP),



Quel est l'intérêt d'avoir un service funéraire public ?

Jean-Marcel CASTET : Avant tout, celui d'assurer une véritable mission de service public. Les familles sont prises en charge éthiquement et sans orientation mercantile. De plus, des études ont montré que, dans toutes les villes avec un service funéraire public, il y a une régulation tarifaire sur l'ensemble des acteurs locaux.

Quelle est l'importance de la norme accordée par l'AFNOR ?

C'est la consécration des efforts en terme d'organisation et de qualité des équipements. Pour les familles, c'est la garantie que leurs souhaits seront respectés. Cette certification démontre le professionnalisme et une réelle motivation de tous les agents.

Pouvez-vous nous éclairer sur ce qu'est l'hommage républicain ?

En 2005, nous avons été les premiers en France à le mettre en place. La laïcité, c'est la liberté d'avoir une religion ou de ne pas en avoir. Aujourd'hui, plus de la moitié des cérémonies ne sont pas religieuses. Ainsi, les proches peuvent rendre un dernier hommage digne et respectueux au défunt.

En 1997, le District de Montpellier fait le choix de la solidarité et prend en charge le service funéraire. Depuis, les Services Funéraires de Montpellier Agglomération sont à la disposition de tous les habitants de l'Agglomération. En 2004, d'importants travaux de modernisation du Complexe Funéraire du Domaine de Grammont ont permis d'améliorer la fonctionnalité, le confort et l'intimité des locaux. Dans l'esprit du service public, les prestations proposées le sont sans recherche à tout prix de bénéfices. Dès l'offre de base, les services funéraires proposent l'organisation d'obsèques décentes. Les convictions religieuses ou philosophiques, quelles qu'elles soient, sont toujours respectées. Ainsi, pour les défunts agnostiques ou athées, les services funéraires mettent en place un concept de cérémonie civile.

La norme NF récompense la qualité de nos services

Pour soutenir et accompagner les proches du défunt, ils garantissent un accompagnement complet pour toutes les démarches. Les services proposent aux familles une assistance gratuite pendant et après les obsèques, ainsi qu'un guide offert pour les formalités et les démarches. Bien sûr, les dernières volontés du défunt sont respectées, que ce soit une inhumation, une crémation, la lecture d'un poème, une citation, un geste symbolique, une musique à écouter. En remettant



Le Centre Funéraire de Grammont, un service public géré par Montpellier Agglomération.

la norme *NF Services funéraires organisation d'obsèques*, l'AFNOR a relevé dans les conclusions de son audit plusieurs points forts. Les Services Funéraires de Montpellier Agglomération sont ainsi félicités pour l'implication et la maîtrise des agents et l'excellent niveau de qualité des structures. Autre atout : l'écoute. Le Comité Qualité Hebdomadaire prend en compte chaque doléance et les améliorations sont apportées. D'autre part, les Services Funéraires de Montpellier Agglomération investissent chaque année dans ce service de solidarité. En 2009, l'investissement portera sur la signalétique du funérarium. Une volonté affirmée de ne pas s'arrêter là et de continuer à proposer un service toujours plus satisfaisant, parce qu'accompagner les citoyens dans les moments difficiles, c'est la vocation du service public. ♦

LE COMPLEXE FUNÉRAIRE DU DOMAINE DE GRAMMONT COMPREND :

- une salle omniculte pouvant accueillir 250 personnes. La salle est équipée d'une boucle acoustique.
- un crématorium
- 11 salons de présentation et de recueillement
- un salon d'honneur
- 2 salons culturels (Musulman et Israélite)
- un laboratoire d'hygiène mortuaire
- 2 espaces de convivialités

**24h/24, 7jours/7,
les Services Funéraires
de Montpellier Agglomération
sont joignables pour tout
renseignement :
04 67 22 83 83
ou 06 11 51 42 45**

ÉCONOMIE JEUX VIDÉO

L'AGGLOMÉRATION SE PREND AU JEU

Les 19 et 20 novembre prochain, l'Institut De l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe (IDATE) organise au Corum de Montpellier le 30^e DigiWorld Summit et le 7^e séminaire de jeux vidéo. Un domaine dans lequel l'Agglomération de Montpellier est réputée.

© Ubisoft



Ray Man, né dans les studios d'Ubisoft à Montpellier en 1995.

Les jeux vidéo sont rarement pris au sérieux. Pourtant leur poids économique ne cesse de prendre de l'ampleur. Il talonne aujourd'hui l'industrie de la musique, avec un marché de 40M\$ dans le monde en 2008 et 55M\$ prévus pour 2012. L'Agglomération de Montpellier est bien placée dans le secteur, car elle regroupe tous les acteurs du développement d'un pôle d'excellence. Du côté des entreprises, le géant **Ubisoft**, le père du célèbre Ray Man, va prochainement regrouper tous ses studios en un à Castelnau-le-Lez. Cette entité de 250 personnes sera ainsi une des plus importantes d'Europe. Sur l'ensemble des jeux français qui ont connu une réussite mondiale, la moitié a été

réalisée à Montpellier, par Ubisoft, dans le studio le plus talentueux de France. De plus, autour de l'entreprise, un essaimage de petits studios est en train de se créer. De nombreuses start-up se sont développées dans des secteurs très variés. **Script'games Studio**, par exemple, réalise des outils de simulation militaire avec une reconnaissance européenne, voire mondiale, avec des clients telles que l'armée française et l'armée cambodgienne. La société **Actiplay** s'est spécialisée dans « l'advergaming », autrement dit, les jeux publicitaires, **Primal Cry** dans la simulation de situation de crise sur des sites Seveso (sites de production classés à risque en Europe). La formation n'est pas en reste. L'Université Paul Valéry Montpellier 3 délivre une licence profes-

sionnelle « jeux vidéo » unique en France. L'Université Montpellier 2 développe aussi un Master informatique avec un cursus appliqué aux jeux vidéo, sans compter la dizaine d'écoles privées d'informatique, de multimédia et d'infographie sur Montpellier.

Se structurer pour réussir

Aujourd'hui, les chercheurs qui travaillent dans ce domaine sont de moins en moins isolés. Ce sont des laboratoires complets qui s'orientent vers les jeux vidéo. Le défi qui attend l'ensemble des acteurs des jeux vidéo est essentiel. Il faut se structurer. L'Europe devrait rapidement prendre cette réalité en compte et développer des fonds vers les principaux centres, pour faire du continent, une place forte au niveau mondial. Montpellier Agglomération se donne les moyens, aujourd'hui, de structurer l'ensemble. En septembre, en partenariat avec le Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM), l'unité mixte de recherche de l'université Montpellier 2 et du CNRS, Montpellier Agglomération a réuni chercheurs, étudiants et entrepreneurs pour échanger et ainsi faire naître des rapprochements entre chercheurs et entrepreneurs. Ce n'est qu'un début. L'économie des jeux vidéo, dépassant le seul contexte ludique, aura de plus en plus de poids et interviendra dans toujours plus de domaines (santé, agronomie...). Rien d'étonnant à ce que Montpellier Agglomération se prenne au jeu. ♦

3 QUESTIONS À

Laurent MICHAUD

Directeur
des études loisirs
numériques
à l'IDATE.



Sur quel thème sera basé le 7^e séminaire des jeux vidéo ?

Laurent MICHAUD : Nous aborderons la révolution qu'a apportée Internet dans les jeux vidéo, avec trois séminaires sur les jeux massivement multi joueurs en ligne de la prochaine génération, les jeux dit « gratuits » et la distribution dématérialisée*.

Revenons au niveau local, quel est le principal atout des acteurs de la filière du jeu vidéo dans l'Agglomération ?

C'est simple. Nous avons un gisement formidable qui peut se résumer en deux mots : diversité et talent.

Comment voyez-vous les années à venir ?

Nous arrivons à un moment charnière. Nous avons tous les ingrédients pour faire un pôle d'excellence ici. C'est le moment d'impulser une dynamique de structuration dans l'économie, la recherche et l'enseignement. Ce serait prendre un risque que de manquer cette opportunité.

(*La vente de contenus numériques (jeux, logiciels, musiques) par internet et donc sans support physique.

FOCUS SUR DEUX ENTREPRISES ORIGINALES ET RECONNUES

Les jeux «sérieux» de Primal Cry



Carole Girard, Co-créatrice et responsable de projets de Primal Cry

Primal Cry a poussé ses premiers cris dans la pépinière Cap Alpha de Montpellier Agglomération, en 2002. Avec son siège social à Clapiers et ses bureaux à Castelnau-le-Lez, cette entreprise s'est spécialisée dans le «serious gaming», un domaine qui use des technologies des jeux de rôle, pour des simulations professionnelles. Parmi leurs clients, se trouvent des entreprises dites Seveso (voir page précédente). Primal Cry donne des outils permettant au personnel de s'entraîner, d'être sensibilisé pour acquérir le bon geste lors de situation critique.

Les jeux valorisant d'Actiplay



Pascal Bianchi, fondateur et PDG d'Actiplay

Créée en 2000, Actiplay est spécialisée dans «l'advergaming». Son but est de valoriser un produit ou une marque. Rapidement le savoir-faire est reconnu et les clients prestigieux se multiplient. Directement ou indirectement, Actiplay travaille pour Nesquik, Carrefour, Air France... L'entreprise est aujourd'hui leader en Europe dans le domaine du jeu 3D en temps réel. Suite à une demande de la brasserie danoise Carlsberg, elle crée le logiciel ActiSku, un supermarché virtuel dans lequel on peut se ballader. La souplesse et l'accessibilité de l'outil, unique au monde, sont sur le point de révolutionner le milieu marketing. Les négociations sont en cours avec une société d'études américaine, qui a cherché une solution en vain pendant un an aux Etats-Unis avant de se tourner vers Actiplay. Comme pour les «serious gaming», c'est là un outil génial pour anticiper le réel dans un monde virtuel.

ÉCONOMIE

ACTUALITÉ

FAIRE CONNAÎTRE NOTRE SAVOIR-FAIRE DANS LE MONDE

Que ce soit pour soutenir les énergies renouvelables, les nouvelles technologies d'information et de communication ou les biotechnologies, Montpellier Agglomération est présente dans les plus grands salons internationaux pour accompagner les filières de pointe et valoriser notre savoir-faire.



L'an dernier, la première édition d'Energäia, salon international des énergies renouvelables, avait connu un grand succès avec près de 20 000 visiteurs, dont la moitié de professionnels.

Eurobio, le salon des biotechnologies

Montpellier Agglomération était présente à Eurobio, le rendez-vous des biotechnologies. L'édition 2008 a eu lieu du 7 au 9 octobre à Paris. L'Agglomération de Montpellier a ainsi pu accueillir sur son stand 2 jeunes start-up, **Azasynth**, spécialisée dans la synthèse de nouvelles molécules, et **Novadecision**, entreprise de chimie informatique appliquée à la recherche de nouvelles molécules thérapeutique. Elle a également permis à 4 entreprises plus établies, **Genepep** (recherche de nouveaux médicaments), **Idenix** (recherche et développement de traitements contre les hépatites B et C et le VIH), **Neureva** (recherche de traitements neurologiques) et **Skuld-tech** (recherche, diagnostic, et mise au point de nouveaux traitements) d'accéder à la convention d'affaires, et de toucher ainsi un nombre important de clients issus de nombreux pays. Le pôle de

compétitivité Orphème était aussi présent au Salon International Bio Japan 2008 à Yokohama, Japon du 15 au 17 octobre. Montpellier Agglomération participera à la convention d'affaires Bio Europe 2008 à Mannheim/Heidelberg, en Allemagne, du 17 au 19 novembre.

Energäia, le salon des énergies renouvelables

Ce mois-ci, Montpellier Agglomération est présente au Salon International des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie (SIREME), à Paris, puis à Pollutec, salon International des équipements, des technologies et des services de l'environnement, à Lyon, en décembre. L'Agglomération aura un stand sur Energäia, la 2^e édition du salon international des énergies renouvelables, organisé avec Enjoy et la Région Languedoc-Roussillon, au Parc des Expositions, du 10 au 12 décembre. Au cours de ce salon, les entreprises de l'Agglomération

participeront à un Forum international d'affaires, qui leur permettra de rencontrer des clients potentiels venant du monde entier.

■ Pour les entreprises intéressées, contactez le 04 67 13 61 12.

ERP et DigiWorld Summit, les salons des Technologies d'Information et de Communication

Pour la filière des Technologies d'Information et de Communication (TIC), Montpellier Agglomération s'est rendue au Salon Entreprises Ressources Planning (ERP), à Paris, du 30 septembre au 2 octobre. Ce rendez-vous incontournable accueille 7000 visiteurs et 200 exposants. Cinq éditeurs de logiciels étaient sur le stand de Montpellier Agglomération : **Keyword**, **Tie France**, **We Are Cloud**, **Nelis** et **Queoval**. Les trois derniers sont accompagnées par le Business Innovation Centre (BIC) et hébergées à Cap Omega, la pépinière d'entreprises, spécialisée dans les TIC. Ce mois-ci, l'actualité sera la participation au DigiWorld Summit, les 19 et 20 novembre à Montpellier.

SIMI, le Salon de l'Immobilier d'Entreprises

Soutenir les jeunes entreprises, c'est aussi leur proposer des locaux adaptés. L'offre de Montpellier Agglomération sera présentée, du 3 au 5 décembre, à Paris, au Salon de l'Immobilier d'Entreprises, le SIMI 2008. ♦

11 MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION À VOTRE SERVICE, PRÈS DE CHEZ VOUS

Avec 11 Maisons de l'Agglomération implantées sur tout le territoire, les services de Montpellier Agglomération viennent jusqu'à vous. Carte Pass'Agglo, informations, convivialité, services, elles sont aussi des lieux de vie incontournables.



UN LIEU D'INFORMATIONS

28 agents sont à votre disposition du lundi au samedi pour vous donner toutes les informations sur la vie de l'agglomération :

- Les horaires, les tarifs et les adresses des équipements sportifs (les piscines, la patinoire Végapolis...) et culturels (médiathèques, musée Fabre, musée Lattara,...)
- L'agenda des événements sportifs et culturels (matches, expositions,...).
- Le détail des avantages de la carte Pass'Agglo.
- Les informations sur le tri des déchets.
- Les horaires et plans des lignes du réseau de bus et tramway de la TaM.

UN LIEU DE SERVICES DE PROXIMITÉ

Les Maisons de l'Agglomération peuvent vous rendre de nombreux services, que ce soit en matière de transport, d'environnement, ou bien encore de loisirs.



Solidarité :

- Demande d'appareil de téléalarme.

Transports :

- Création, rechargement, prolongation et changement des abonnements TaM pour le bus et le tramway.
- Location de Vélomagg'.

UN LIEU DE CONVIVIALITÉ

Les Maisons de l'Agglomération ont une mission d'animation du tissu culturel local. Elles sont de véritables lieux de vie, d'échange ou de partage. A partir de ce mois-ci, vous pourrez ainsi assister à :

- des ateliers de dégustation, comme c'est le cas à Pignan autour du vin et de l'olive, en partenariat avec la Cave Oléicole de Pignan.



Exposition d'un tomatologue à la Maison de l'Agglomération des Beaux-Arts, le mois dernier.

- des concerts des élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional qui commencent en décembre à la Maison de l'Agglomération des Beaux-Arts.
- des expositions, comme celle de Pierre-Romain Lanvin qui finit son parcours à la Maison de l'Agglomération Centre le 7 novembre, mais aussi l'exposition de peinture d'un centre médico-psychologique sur le thème du Pic Saint-Loup à la Maison

d'Agglomération de Prades-le-Lez, ou encore l'exposition de sculpture et peinture d'Eric Poulain, à Villeneuve-lès-Maguelone.

LES MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION SONT AVANT TOUT LE LIEU DE...

- **Création de la carte Pass'Agglo.** Celle-ci permet de pouvoir bénéficier, en tant qu'habitant de l'Agglomération de nombreux tarifs réduits dans les équipements et services de Montpellier Agglomération (voir page suivante).
- Dépôt de piles électriques usagées.
- Prise de rendez-vous pour la collecte de déchets verts.
- Livraison de composteur individuel (et aide en cas de problème technique), ou bien encore de sacs jaunes. ♦



UNE MULTITUDE D'AVANTAGES AVEC LA CARTE PASS'AGGLO

Avec plus de 175 000 habitants qui l'ont déjà adoptée, la carte Pass'Agglo est devenue le sésame indispensable pour bénéficier de tarifs réduits, sur toutes les activités dans l'Agglomération. Des bons plans, qui permettent d'économiser jusqu'à 20%, sur le sport, la culture et les loisirs.

Piscine Olympique d'Antigone



- Entrée adulte :
Tarif normal : 4,70€
Pass'Agglo : 4€
- Entrée enfant (de 4 à 18 ans) :
Tarif normal : 2,40€
Pass'Agglo : 2€
- Abonnement trimestriel adulte :
Tarif normal : 113,50€
Pass'Agglo : 97€
- Abonnement trimestriel enfant :
Tarif normal : 56€
Pass'Agglo : 47,50€

Autres piscines de l'Agglomération

- Entrée adulte :
Tarif normal : 2,90€
Pass'Agglo : 2,40€
- Entrée enfant (de 4 à 18 ans) :
Tarif normal : 2,30€
Pass'Agglo : 1,90€

Rugby



- Abonnements annuels pour les matches du MHRC :
20% de réductions avec Pass'Agglo
- Match :
Pass'Agglo : 1 place achetée, la 2^e à demi tarif (uniquement en tribunes Murrayfield, Twickenham, et Eden Park latéral).

Football

- Rencontres Championnat MHSC Ligue 2 : **Pass'Agglo : 2€**

Basket



- Rencontres Basket Lattes Montpellier Agglomération :
Pass'Agglo à partir de 3€

Volley

- Rencontres Montpellier Volley :
Pass'Agglo : 3€

Hockey sur glace

- Rencontre Vipers :
Tarif normal : 10€
Pass'Agglo : 6€
- Abonnement annuel Vipers :
Tarif normal : 100€
Pass'Agglo : 60€

Patinoire Végapolis

- Entrée Adulte :
Tarif normal : 4,70€
Pass'Agglo : 4€
- Entrée -de 16 ans et chômeurs :
Tarif normal : 3,80€
Pass'Agglo : 3,20€
- Abonnement 1 an école de glace :
Tarif normal : 148€
Pass'Agglo : 126€

Médiathèques



- Abonnement de 1 an :
Tarif normal : 15€
Pass'Agglo : 13€

Agropolis Museum

- Tarif normal : 7€
Pass'Agglo : 4€

Musée Fabre

- Plein tarif : 7€
- Pass'Agglo : 6€** (entrée + exposition temporaire)

Musée archéologique Lattara

- Plein tarif : 2,50€
- Pass'Agglo : 2€**

Écolothèque

- Tarif journalier moyen (variable suivant le revenu familial) :
Tarif normal : 33€
Pass'Agglo : 17€

Planétarium Galilée

- Plein tarif : 6,30€
- Pass'Agglo : 5,30€**

Manifestations

- Salon Equisud :
Plein Tarif : 11€
Pass'Agglo : 9€

Transport

- Parking Tramway Mosson, Euromédecine, Occitanie, Odysseum
Tarif normal : 4€
Pass'Agglo : 3€

Environnement

Le Pass'Agglo est également indispensable pour accéder aux 19 Points Propriétés de l'Agglomération.

Emploi

L'accès aux services de la Cyber Base pour les personnes qui cherchent un emploi ou souhaitent créer leur entreprise.

Plus d'information :

Tél. : 04 67 99 61 37
www.cyberbase-montpellier.com

Mais aussi...

En partenariat avec Montpellier Plus, votre Carte Pass'Agglo vous permet également de bénéficier de tous les avantages et réductions de la Carte Club Montpellier Plus. Vous pouvez retrouver la liste complète sur www.montpellierplus.com/spip.php?page=partenaires_liste_modele

NOUVEAU

L'ACTU DU PASS'AGGLO

N'hésitez pas à retirer ce petit journal, dans l'une des onze maisons de l'Agglomération. Le journal mensuel «l'actu du Pass' Agglo» présente l'actualité et les programmes des Maisons de l'Agglomération. Vous pouvez aussi le recevoir par mail.

Inscrivez-vous sur le site de Montpellier Agglomération : www.montpellier-agglo.com à la rubrique :

S'abonnez à la
NEWSLETTER DU PASS'AGGLO



PRATIQUE

- Qui peut bénéficier de la carte Pass'Agglo ?
Tous les habitants des 31 communes qui forment la Communauté d'Agglomération de Montpellier.
- Combien ça coûte ?
Rien. La carte est gratuite.
- Quels sont les documents nécessaires ?
La carte d'identité. Une photo d'identité. Un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois).

PATRIMOINE

ARCHÉOLOGIE

QUAND MURVIEL LES MONTPELLIER ÉTAIT UNE GRANDE AGGLOMÉRATION ROMAINE

Chaque été, à Murviel les Montpellier, étudiants et chercheurs mettent à jour les ruines d'une agglomération antique, née deux siècles avant J.-C. Montpellier Agglomération participe au financement de ce chantier, où affleure la mémoire des premiers habitants de cette région.



Sous la colline, les archéologues ont mis à jour des salles, avec une architecture riche en décoration. À droite, on devine l'emplacement de colonnes.

On le sait, Montpellier Agglomération s'investit grandement sur le musée archéologique Lattara. Mais la Communauté d'Agglomération de Montpellier est également présente sur le site de Murviel les Montpellier. En effet, depuis 2005 et à hauteur de 50 000€ par an, elle participe au financement du chantier de fouilles, en compagnie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), qui dépend du Ministère de la Culture et de la Communication, la Région Languedoc-Roussillon, le Département de l'Hérault et la commu-

ne de Murviel les Montpellier. Ce site est remarquable. Il dévoile un peu plus, chaque été, des ruines et des informations d'une richesse incroyable. Au début du II^e siècle avant J.-C., l'une des plus vastes agglomérations de la région naît sur une des collines au nord de Murviel les Montpellier. Le site a vue sur les Cévennes au Nord et la mer au sud, une position privilégiée. L'enceinte de 22 hectares est délimitée par un double système de fortification. À l'intérieur, deux zones distinctes sont occupées. Le sommet plat de la colline et plusieurs terrasses aménagées forment « la ville haute ». En contrebas, un vaste espace descendant en pente douce

jusqu'au village d'aujourd'hui, c'est « la ville basse ». Dès le Moyen-Âge, les restes de la fortification sont apparents et témoignent de la présence du site. Il faut attendre le XIX^e siècle et les années 50 avec un amateur passionné, Paul Soyris, pour que l'on fasse des vraies fouilles. Depuis 2001, un important programme de fouilles est en cours. Chaque été, une trentaine de stagiaires, étudiants pour la plupart, et une demi-douzaine de chercheurs se retrouvent sur le chantier de fouilles, avec pour objectif de mettre à jour le quartier monumental. Celui-ci est organisé autour d'une esplanade importante. Au sud, en contrebas, se trouvent l'escalier et un mur de soutènement, orné de niches rectangulaires. À l'ouest, un



Contre le mur de soutènement, les ruines dévoilent clairement les différentes salles. Fragments d'inscription, statues, et décorations architecturales attestent de leur rôle officiel et essentiellement religieux.



3 QUESTIONS À

Patrick THOLLARD

Maître de conférence à l'université Paul Valéry, Directeur du programme de fouilles.



Comment les ruines ont-elles pu être aussi bien conservées ?

Patrick THOLLARD : Comme souvent en archéologie, ce sont des « accidents » qui préservent les ruines. Là, l'éboulement de la colline a enseveli le site. Il a donc protégé les éléments de l'érosion ou de la réutilisation des blocs de pierre par l'Homme, par exemple. Bien évidemment, le fait que l'endroit n'ait pas été occupé par la suite y est également pour beaucoup.

En quoi ce site est-il particulier ?

Nous mettons à jour une grande agglomération qui ne ressemble à aucune autre. Ce que nous avons sur les autres sites découverts, ce sont, soit des oppida, autrement dit de l'habitat gaulois, soit des villes romaines. Ici, nous sommes à mi-chemin. Au niveau culturel, c'est gaulois, mais l'aspect est, lui, très romain.

Comment l'expliquez-vous ?

Justement, c'est ça le plus intéressant. Actuellement, nous ne l'expliquons pas. Nous sommes vraiment en pleine découverte. Nous avons un repère historique : nous sommes pendant la conquête de la Gaule méridionale. Beaucoup de monde passe. Beaucoup d'influences sont donc possibles. Nous avons l'impression d'avoir à faire à une ville mixte, hybride, résultante d'une volonté politique, une ville « nouvelle » qui allie la culture gauloise et l'architecture romaine. C'est un cas unique.

L'escalier permettait d'accéder à l'esplanade.

portique avec une colonnade a été trouvé. Il est probable qu'à l'est, dans la partie encore non fouillée, un portique identique soit présent. Enfin, au nord, toute une série de salles est adossée à la colline. Leur riche décoration architecturale laisse supposer un rôle culturel, un peu à l'image des chapelles dans les églises. C'est dans ce secteur qu'ont lieu les fouilles récentes et à venir. La commune a rouvert le musée archéologique Paul Soyris, qui se trouve rue de l'ancienne mairie,



Le quartier monumental était très riche en ornement, comme en témoignent les nombreuses parties de statues qui ont été trouvées.

au mois de mars. C'est surtout un endroit magique, où la vie quotidienne des habitants de l'agglomération antique semble revivre, au travers de tous les vestiges entreposés. On peut y admirer la « découverte » de cet été : une grande table des mesures. Faite d'un bloc de calcaire, avec plusieurs cavités

de différentes tailles, elle servait d'étalon pour les mesures et ainsi faciliter les échanges sur les marchés. Des vases en plomb y étaient scellés. Elle est dédiée à l'équité d'Auguste, l'empereur romain, à qui on doit une réforme du système des poids et mesures. C'est un édile de l'agglomération antique, en charge de l'approvisionnement de la ville et du contrôle des marchés, qui a offert le monument avec sa propre fortune. Le musée permet également d'admirer des colonnes en schiste noir, qui ont été restaurées, des parties d'immenses statues dont certaines devaient mesurer plus de 3 mètres, des amphores et autres vasques. Il regroupe également plusieurs petits objets, comme des lampes à huile, des bijoux, etc.

Le musée est ouvert le samedi de 14h30 à 17h30. Entrée libre. Quant au site en lui-même, il est en visite libre toute l'année. Attention à respecter les zones de chantier de fouilles néanmoins. Tél. : 04 67 47 71 74 ♦



La grande découverte de cet été : une table des mesures, taillée dans un immense bloc de calcaire. Quelques autres « tables » de ce type ont été retrouvées, comme c'est le cas à Pompéi.



Les fouilles ont également permis de trouver sur le site de nombreux objets de la vie quotidienne des habitants de l'époque.

FACE À FACE BASKET-BALL - HANDBALL LES TRIBUNES DE SUPPORTERS À L'HONNEUR

Le sport de haut niveau est un grand spectacle. Les supporters y jouent un rôle essentiel. Échange avec Robert Martin, président des Jumpers, club de supporters du Basket Lattes Montpellier Agglomération (BLMA) et Gérard Didier, président des Blue Fox, club des supporters du Montpellier Agglomération Handball (MAHB).

COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT LE SPORT QUE VOUS SOUTENEZ ?

Robert Martin : Je suis ancien basketteur. J'ai commencé à l'âge de 9 ans, pour arrêter autour de 30 ans. Natif de Montpellier, j'ai quitté la ville, pour revenir en 1980. J'ai toujours eu le désir de venir voir des matches, que ce soient les gars ou les filles.

Gérard Didier : Tout à fait par hasard, grâce à un monsieur sympathique, qui malheureusement n'est plus de ce monde, Jean-Paul Lacombe, l'ancien président du club de handball de Montpellier. Même si avant, j'étais allé un peu en tribune.

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS RETROUVÉS PRÉSIDENT DU CLUB DE SUPPORTERS ?

R. M. : L'ancien président des Jumpers a eu un souci de santé. Personne ne pouvait le remplacer. Comme j'étais jeune retraité, René Dufrene (ancien président du BLMA, ndlr) m'a demandé un coup de main, et j'ai tout simplement accepté.

G. D. : Le club de supporters existait avant moi. Et puis ils avaient besoin de quelqu'un, ils sont venus me demander. J'ai dit : « *banco, je relève le challenge* ». Nous avons donc créé les structures officielles du club, en 1997.

D'OÙ VIENT LE NOM DE VOTRE CLUB ?

R. M. : Quand je suis revenu dans la région en 1980, le club de supporters portait déjà ce nom. Nous avons décidé de le garder. « *Jumpers* » en anglais signifie : sauteurs, rien de plus logique pour des amateurs de basket.

G. D. : Vous êtes nombreux à nous poser la question. Ce sont les jeunes, à l'origine du club, qui avaient trouvé le nom. Par respect pour eux, on l'a conservé. « *Blue Fox* », en anglais, cela signifie : renard bleu. Le renard est un animal rusé, plein de malice, à l'image de notre club. Alors, si en plus, il est à nos couleurs, le nom nous va bien.

VOTRE PLUS GRAND MOMENT DE SUPPORTER ?

R. M. : Je me rappelle du match face à Parme, il y a 2 ans. C'était la première fois qu'une équipe féminine de l'Agglomération jouait la coupe d'Europe. C'est quelque chose quand même ! Je me rappelle aussi, l'an dernier, quand nous avons joué la finale du championnat de France face à Bourges, que l'on a perdue de peu. Et même le dernier match qui a eu lieu... Chaque match en fait ! On encourage, on côtoie les joueuses. C'est vraiment sympa.

G. D. : Il y en a tellement. Je citerais quand même le titre de champion d'Europe, en 2003. Quand les joueurs viennent vous offrir la coupe et que vous la tenez dans vos bras, comme un trésor de guerre, ça marque les esprits. Il n'y a que du bon dans le hand !

« C'est quand même agréable, quand vous vous déplacez et que les équipes et les supporters qui vous accueillent se disent : attention, c'est Montpellier. »

Robert Martin

COMMENT CONCEVEZ-VOUS LE RÔLE DE SUPPORTER ?

R. M. : Le supporter doit être là pour soutenir en permanence. C'est sûr que ce n'est pas évident, surtout en ce moment. Beaucoup ont des contraintes, avec le travail et puis les matches sont en semaine... Ce qui compte, c'est d'encourager, d'être là dans les bons, comme dans les mauvais moments et de ne pas faire preuve de chauvinisme, de savoir apprécier le beau jeu.

G. D. : Aujourd'hui, nous avons une règle du jeu, le respect de l'adversaire et la convivialité avec les autres équipes et supporters. Nous voyageons pas



ROBERT MARTIN

- Né le 23 avril 1942 à Montpellier
- **Poste :** Président des Jumpers depuis 2006.
- **Contactez les jumpers à l'adresse suivante :** jumpers@jumpers.fr



mal en Europe et nous rencontrons des gens vraiment sympas. Nous ne nous prenons pas la tête. C'est un amusement. La joie, la bonne humeur, c'est important. Par exemple, il nous arrive de siffler, mais n'y voyez jamais de la haine. Ça fait partie du jeu, de l'ambiance. C'est simplement pour déstabiliser un peu l'adversaire. L'autre objectif, c'est de faire un maximum de déplacements dans l'année, en France ou en Europe.

QUEL MOMENT PRÉFÉREZ-VOUS LORS D'UN MATCH ?

R. M. : Contrairement au foot, dans le basket, comme dans le hand d'ailleurs, nous avons un sport qui peut basculer à chaque instant. Une contre-attaque, un ballon perdu, un panier à 3 points, on est pris tout le temps. C'est ce qui est poignant.

G. D. : Quand on fête la victoire à la fin du match !!! (Rires). Plus sérieusement, avant, pendant et après le match, avec tous les potes.

QU'ESPÉREZ-VOUS DE L'ÉQUIPE QUE VOUS SOUTENEZ ?

R. M. : D'avoir une équipe impeccable et bien sûr qui gagne ! C'est quand même agréable, quand vous vous déplacez et que les équipes et les supporters qui vous accueillent se disent : « *Attention, c'est Montpellier* ». Ce serait bien de continuer à être reconnu, à faire partie des équipes qui comptent, de rester à ce haut niveau.

G. D. : D'engranger le maximum de victoires. C'est sûr qu'avec la dynamique de victoire qu'a le club, nous sommes trop bien habitués. Nous sommes tellement gâtés, que nous ne pouvons pas nous plaindre ou râler, lorsque, par accident, un titre peut nous échapper. J'espère également conserver cette ambiance, cette relation unique entre le public et les joueurs.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU CLUB DE SUPPORTERS ?

R. M. : Notre objectif premier est d'avoir un noyau, comme celui qui existe au foot, au hand ou au rugby. C'est sûr que ce n'est pas évident. Le sport féminin n'attire malheureusement pas les foules. Alors forcément, sans grande foule, le noyau n'est pas simple à constituer.

G. D. : Logiquement, nous souhaitons avoir un maximum d'adhérents, pour nous permettre de

faire l'ensemble des déplacements avec l'équipe, au cours de la saison, en championnat, comme en coupe d'Europe. C'est un objectif ambitieux.

QUEL MEMBRE DE L'ÉQUIPE PRÉFÉREZ-VOUS CETTE SAISON ?

R. M. : En toute sincérité, ce n'est pas évident d'en choisir certaines au détriment des autres. Bien évidemment, nous avons plus de liens avec les anciennes, la capitaine Gaëlle Skrela, Aurélie Bonnan, ou Elodie Bertal, mais les nouvelles se sont vraiment bien intégrées et elles sont toutes aussi attachantes.

G. D. : Ce n'est pas une histoire d'amour, mais c'est tout comme. Pour moi, c'est le capitaine, Mladen Bojinovic. C'est devenu un pote, un vrai. Il est toujours là pour mettre l'ambiance. Nous parlons le même langage. Attention, j'aime tous les autres également.

SUIVEZ-VOUS LES AUTRES CLUBS DE HAUT NIVEAU DE L'AGGLOMÉRATION ?

R. M. : Automatiquement, vu ma carrière au Comité Olympique Régional et Sportif. Il ne faut pas se mettre des œillères, il n'y a pas que le basket dans la vie. J'aime bien suivre aussi le football, le rugby, le vélo.

G. D. : Oui, notamment le basket-ball, le rugby ou le water-polo. J'ai découvert ce sport grâce à Christophe Spilliaert, le président du club de water-polo, qui m'a invité à venir voir un match, à la Piscine Olympique Antigone. Effectivement, c'est plaisant.

QUE DIRIEZ-VOUS À NOS LECTEURS POUR LES CONVAINCRE DE VENIR VOIR JOUER UN MATCH, VOIRE VOUS REJOINDRE DANS LE CLUB DE SUPPORTERS ?

R. M. : C'est facile ! Une fois que vous y avez goûté, vous reviendrez. Car vous attrapez ce bon virus instantanément.

G. D. : De l'extérieur, le club de supporters, avec ses 300 adhérents, et surtout son noyau d'une soixantaine de membres, peut paraître comme un groupe fermé. Mais croyez-moi, il ne faut pas hésiter à nous rejoindre. Nous accueillons tous les nouveaux à bras ouverts.

QUE PENSEZ-VOUS DE LA FUTURE SALLE DE 12 000 PLACES, QUE CONSTRUIT MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, AU PARC DES EXPOSITIONS, DANS LAQUELLE VOTRE ÉQUIPE DEVRAIT POUVOIR JOUER CERTAINS DE SES MATCHES ?

R. M. : C'est vrai que la salle de Lattes n'est pas très grande. Quand on prend une affiche comme le match de coupe d'Europe, face au Spartak Moscou, le 12 novembre prochain, on aurait pu remplir une salle plus grande. Maintenant la future salle du Parc des Expositions va être immense. J'espère que nous parviendrons à la remplir. Cela peut être un élément déclencheur, comme on l'a vu avec le rugby et le stade Yves du Manoir. Ça nous permettrait d'inviter les écoles de basket, et même les scolaires de l'Agglomération. Les enfants viendraient avec leurs parents. En plus, cette salle n'a que des points positifs. Elle est facile d'accès. On pourra se garer et la ligne 3 de tramway passera à proximité.

G. D. : Ça sera un outil magnifique. Je serai plus qu'heureux de pouvoir y faire chanter 9000 personnes. Et niveau parking, là-bas, l'accessibilité est au top. J'espère qu'on sera à la hauteur de la salle et que nous saurons avoir la même ferveur qu'on retrouve dans les grandes nations du handball, en Espagne, en Slovénie ou en Allemagne.

« Quand les joueurs viennent vous offrir la coupe et que vous la tenez dans vos bras, comme un trésor de guerre, ça marque les esprits. »

Gérard Didier

POUVEZ-VOUS NOUS CHANTER LE CHANT LE PLUS REPRIS DANS LES TRIBUNES ?

R. M. : Nous n'avons pas de chant particulier au club. Les chants qui ont le plus de succès sont : « *défense, clap clap clap, défense, clap clap clap* » quand l'équipe adverse à la balle, sinon le classique « *Allez, allez Montpellier* » marche toujours.

G. D. : Que du grand classique, les « *Allez Montpellier* » etc. Maintenant, ne comptez pas sur moi pour vous les chanter. Si vous en voulez plus, il faudra venir au Palais Bognol et là vous serez dans les meilleures conditions pour entendre nos chants, et même les reprendre avec nous. ♦



GÉRARD DIDIER

- Né le 18 avril 1954 à Limoges
- Poste : Président des Blue Fox depuis 1997.
- Contactez les blue fox à l'adresse suivante : ass.bluefox@gmail.com

CULTURE

EXPOSITION

UNE HISTOIRE D'IMAGES AU MUSÉE FABRE ET À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Le musée Fabre s'est associé avec le Centre Georges Pompidou pour accueillir, du 25 octobre au 18 janvier 2009, « L'art vidéo, un art, une histoire, 1965-2007 », la seule étape française de cette exposition, qui a voyagé dans le monde entier. Une aubaine pour tous, notamment pour les étudiants de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération.



La vidéo, une section dynamique de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération.

Après avoir reçu la rétrospective Courbet grâce à un partenariat avec le musée d'Orsay de Paris, et le Metropolitan Museum Of Art de New-York, le musée Fabre continue ses collaborations. Désormais, c'est avec le Centre Georges Pompidou qu'il s'associe pour présenter une collection exceptionnelle d'art vidéo. Du créateur Nam June Paik en passant par Bruce Nauman, tous les grands vidéastes seront présents à cette exposition. Parmi les artistes dont les œuvres seront exposées, signalons Nora Martirosyan, enseignante vidéo à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération (ESBAMA). Elle sera, par ailleurs, invitée par le musée archéologique Lattara⁽¹⁾ pour une exposition. L'art vidéo

fait partie intégrante des différentes formations proposées par l'ESBAMA et chacun des étudiants est amené à l'utiliser. L'établissement sera particulièrement investi pendant les trois mois d'exposition « l'art vidéo, un art, une histoire ». Avec Languedoc-Roussillon Cinéma et le musée Fabre, il propose les Soirées Flare⁽²⁾, où sont mises en lumière les formes contemporaines de l'image en mouvement.

La voie royale de la vidéo

Toujours associée avec le musée Fabre, l'ESBAMA invite Christine Van Assche, Conservatrice, responsable des nouveaux médias au Centre Pompidou à l'Auditorium du musée Fabre, le 25 Novembre, pour présenter l'exposition. Au mois de décembre, l'ESBAMA présentera les œuvres de Rosa Barba⁽³⁾. Entre

théâtre, cinéma et vidéo art, cette jeune artiste a particulièrement bien saisi les articulations qu'offre la création contemporaine. L'École se rapproche également du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Agglomération. C'est ainsi qu'à partir du travail du compositeur Olivier Messiaen, du 8 au 14 décembre, les élèves du Conservatoire donneront des concerts avec en fond un écran sur lequel seront projetées les œuvres réalisées par les étudiants des Beaux-Arts⁽⁴⁾. Autre partenariat, celui avec le Planétarium Galilée. Les étudiants de 3^e année profiteront de l'écran demi sphérique pour travailler sur un monde courbe⁽⁵⁾. Enfin, des médiathèques diffuseront une sélection d'œuvres vidéo des étudiants. La vidéo s'ouvre une voie royale dans l'Agglomération à travers ses équipements et son enseignement artistique. ♦

Dans le prochain numéro d'Harmonie, le programme des ateliers et animations des autres établissements de l'Agglomération.

(1) Musée archéologique Lattara, à Lattes. Informations : 04 67 99 77 20.

(2) Les soirées se déroulent à l'Auditorium du musée Fabre. Entrée libre. Informations : 04 67 64 81 53.

(3) Le vernissage aura lieu le 5 décembre à l'ESBAMA. Informations : 04 99 58 52 85.

(4) Conservatoire à Rayonnement Régional. Informations : 04 67 66 88 40.

(5) Les projections auront lieu au Planétarium Galilée, à Odysseum. Informations : 04 67 13 26 26.

3 QUESTIONS À

Christian GAUSSEN

Directeur de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération



Quel est l'intérêt pour l'École d'avoir cette exposition au musée Fabre ?

Christian GAUSSEN : C'est une chance d'avoir tout ce qui fonde l'histoire de l'art vidéo. C'est un art relativement immédiat avec un langage d'une richesse inédite et qui vient du monde entier.

Qu'est-ce qu'un néophyte peut voir et découvrir avec cette exposition ?

L'art vidéo est assez jeune. C'est très intéressant de voir comment les artistes ont digéré ce bouillonnement, sans avoir eu de recul. C'est un arrêt sur usage. Usage que font de la vidéo les média, et non un arrêt sur image. L'art vidéo est un lieu métissé, un lieu de contemporanéité.

Les rapports avec le musée Fabre sont-ils enrichissants ?

Ils le sont pour les deux structures. Le musée Fabre est devenu une institution française incontournable. Ce musée, beaucoup de monde nous l'envie.

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER 
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU 
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD DU BASSIN DE THAU 
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'OR 
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL 
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIC SAINT LOUP 
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CEPS ET SYLVES 



DOSSIER

LES HABITANTS DES SIX AGGLOMÉRATIONS PLEBISCITENT LE RAPPROCHEMENT AVEC MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Construire une grande Agglomération en rapprochant les 7 intercommunalités cela permettra d'envisager l'avenir avec plus de confiance face à la concurrence de Lyon, Marseille, Toulouse et Barcelone. C'est aussi un plus pour la vie quotidienne des habitants. Interrogés par l'Institut de sondage TNS Sofres, les habitants des communes du bassin de Thau en avril, et ceux des intercommunalités de l'est interrogés en octobre, sont majoritairement pour le rapprochement et sont fortement convaincus des conséquences positives de celui-ci. Entre adhésion enthousiaste et interrogations un dossier pratique pour y voir clair.

Georges Frêche : Organisons notre solidarité au service des communes et des habitants

La TNS SOFRES a publié en avril et octobre 2008 deux sondages concernant le rapprochement proposé par l'agglomération de Montpellier aux deux communautés du bassin de Thau, Sète et Mèze, ainsi qu'aux communautés du pays de Lunel, de Ceps et Sylves, du Pic Saint Loup et du Pays de l'Or. Nous publions dans ce numéro d'Harmonie les résultats des sondages commandés par l'Agglomération de Montpellier. Pourquoi les avoir commandés ?

L'intercommunalité de Montpellier approche les 44 ans. Nous avons commencé au sein d'un district de 12 communes. Petit à petit, il s'est élargi à 15 communes. Puis, en 2001, il a franchi une étape en se transformant en communauté d'agglomération et en passant, dans la foulée, à 31 communes. Pour les 16 nouvelles communes de l'agglomération cela a été un choix difficile. Certaines craignaient de rejoindre une telle structure. Aucune ne regrette son choix aujourd'hui. La coopération intercommunale n'a pas remis en cause leur identité locale et elles bénéficient d'équipements qu'elles n'auraient pas pu construire seules.

Nous sommes aujourd'hui devant une nouvelle étape. Il existe un décalage entre le périmètre de nos intercommunalités, qui sont délimitées administrativement, et l'étendue de nos bassins de vie et d'emploi. Untel habite le bassin de Thau mais travaille dans l'agglomération de Montpellier. Tel autre habite l'agglomération de Montpellier mais fait ses courses à Saint-Clément-de-Rivière. Je crains pour ma part que cette inadéquation ne se traduise par des services publics de moins en moins adaptés aux attentes des habitants.

Les maires des 31 communes de l'agglomération de Montpellier ont tous constaté que leurs concitoyens franchissaient journallement les

frontières trop étroites de notre agglomération et que notre service public ne coïncidait pas suffisamment avec leur quotidien.

Nous souhaitons savoir si nos voisins partageaient le même constat. C'est pourquoi nous avons commandé ces sondages.

Les résultats des sondages sont très clairs : une nette majorité de la population sondée souhaite le rapprochement. C'est une bonne surprise ?

Ca n'est pas vraiment une surprise, nous imaginions un résultat dans ce sens. Nous ne nous sommes pas levés un beau matin en se disant qu'il fallait proposer un rapprochement de nos communautés d'agglomération et de communes ! Non, non... Différents signaux nous alertaient dans ce sens. L'ensemble des élus aime sa commune et se préoccupe de son avenir. Un certain nombre d'entre eux s'interroge sur l'intérêt d'un rapprochement et de la solidarité intercommunale comme garantie de la vitalité de sa commune. L'attente est réelle de la part des habitants et cette solidarité entre nos territoires s'organise déjà, parfois avec un temps d'avance sur nos collectivités.

Un exemple : je lisais il y a peu dans un journal local que les terroirs de la voie Domitienne s'étaient unis et que les viticulteurs de Poussan apportaient désormais leurs vendanges à la cave coopérative de Cournonsec. Le bon sens des viticulteurs nous a précédé !

C'est de notre responsabilité, à nous élus, de faire l'addition de ces expériences individuelles pour proposer une solution globale et cohérente à toutes ces situations de fait que nos intercommunalités ne savent pas prendre en compte aujourd'hui.



Il n'y a donc aucune surprise dans ces résultats ?

Le nombre d'opinions favorables dépasse toutes mes espérances ! Mais la vraie surprise c'est que deux des principaux apports d'une grande agglomération sont perçus à l'inverse de ce qu'ils devraient être.

Beaucoup craignent que leur village ne perde son identité alors que le premier objectif d'une intercommunalité est d'aider les communes à conserver leur pouvoir de décision. En les soulageant des gros investissements qui accaparaient tout leur budget et qui sont plus

rentables à plusieurs. En leur proposant une assistance qui leur permette de faire leurs propres choix quand certains intérêts privés profitent de la technicité des projets pour imposer l'expertise qui les avantage.

Les personnes sondées craignent ensuite une augmentation des taxes alors que le but poursuivi est, au contraire, de dégager des économies par la mutualisation des moyens ! Il faut bien rappeler que le rapprochement est sans incidence sur les taxes foncières et d'habitation. Les communautés d'agglomération ne les perçoivent pas. Pas plus qu'elles ne lèvent des

taxes additionnelles, comme pouvaient le faire les districts. Il faut aussi signaler que si les contribuables ne paieront pas plus d'impôts, l'Etat reversera par contre plus d'argent à leur agglomération au travers de ses dotations. En 2008, en nous regroupant, nous aurions gagné plus de 14 millions d'euros de plus, soit 100 millions d'euros d'investissement sur la période 2010-2014. C'est considérable !

Mais alors, pourquoi attendre ?

En effet, nous aurions tout intérêt à nous regrouper dès aujourd'hui mais il faut prendre le temps de la concertation. C'est notre meilleur gage de réussite. C'est ainsi que nous bâtirons un vrai projet de territoire respectueux de nos identités propres. Il faudra ensuite trancher et prendre une décision : après la concertation doit venir le temps de l'action.

Comment décririez-vous ce projet de territoire ?

Il s'agit de dessiner l'échelon le plus pertinent pour agir au mieux pour notre territoire. Le gouvernement parle de plus en plus de la nécessité d'actualiser le paysage administratif français. Il souhaite rapprocher les départements et les régions mais aussi accélérer le regroupement intercommunal et lever les obstacles à la fusion de plusieurs communautés.

Les intercommunalités sont donc appelées à jouer un rôle croissant, parce qu'elles sont les plus à même de coïncider avec les bassins de développement et de donner une cohérence à nos territoires, sans se substituer aux communes, auxquelles nous sommes très attachés.

Les intercommunalités ont fait leurs preuves. Les villages de l'agglomération de Montpellier ont conservé et même renforcé leur identité. Avec le soutien de l'agglomération, Saint-Geniès-des-Mourgues met en valeur son activité truffière, a rénové son caveau, a créé un hameau viticole, a restauré ses arènes... Plus tard, dans un second temps, nous devons réfléchir

aux moyens de se maintenir face à la concurrence nationale et internationale, confrontés à des agglomérations d'ores et déjà bien structurées à Lyon, Marseille, Toulouse et Barcelone. C'est l'avenir de nos enfants qu'il faudra prévoir.

Pour l'heure, notre priorité doit être le service des communes. Notre projet de territoire doit définir un équilibre entre le rural et l'urbain qui permette leur synergie tout en préservant leurs richesses et leurs identités propres. Il faut offrir un service public performant sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse du réseau de tramway ou du maillage des médiathèques et des piscines. Nous devons travailler ensemble à la préservation de l'environnement et au développement cohérent de nos communes afin que chacun y



« Dessiner l'échelon le plus pertinent pour agir au mieux pour notre territoire, tout en conservant nos identités propres »

trouve son compte.

Des initiatives ponctuelles ont été mises en place. La nécessité de s'entendre pour préserver nos étangs comme nos rivières a, par exemple, conduit les communes d'Assas, Teyran, Saint-Aunès et Palavas-les-Flots à prévoir leur raccordement à la station d'épuration Maera, un équipement de l'agglomération de Montpellier. Ce ne fut pas

chose facile mais c'était notre intérêt commun d'agir tous dans le même sens. Il serait aussi temps de permettre à tous les usagers quotidiens du tramway, qui n'habitent pas toujours l'agglomération de Montpellier, de peser, à travers leurs élus, sur le tracé des lignes et la fréquence des rames.

Beaucoup de choses doivent être décidées ensemble. Mais nous ne pourrions pas multiplier indéfiniment les accords au coup par coup, il faut désormais pérenniser ces coopérations en se rapprochant au sein d'une même agglomération et en définissant un projet de territoire global et cohérent.

Comprenez-vous que le rapprochement puisse faire peur ?

Le changement fait peur. Mais l'immobilisme est une voie de garage. C'est l'assurance de prendre du retard alors que tout change constamment autour de nous. Si nous voulons être maître de l'avenir de nos villes et de nos villages, si nous voulons décider nous-même de ce qu'ils deviendront, nous devons prendre l'initiative de leur développement et de leur préservation. Sinon le changement se fera malgré nous et nous le subirons.

Le changement fait peur lorsqu'on ne sait pas où il mène. Il ne s'agit pas de foncer tête baissée. Il est important de se poser des questions et il est important d'y répondre.

Je vous le disais au début de cette interview, il faut du courage. Si nous en avons manqué en 2001, lorsque nous sommes passés de 15 à 31 communes, nous n'aurions pas construit la médiathèque de Castries, la piscine de Saint-Jean-de-Védas et bientôt celle de Courbonterral, le stade Jules Rimet à Sussargues, la future station d'épuration de Saint-Drézéry, etc...



2 QUESTIONS À

Carine Marcé

Directrice associée du département Stratégies d'Opinion de TNS Sofres

Comment faites-vous pour que ces sondages soient représentatifs de chacune des intercommunalités ?

L'Agglomération de Montpellier a voulu savoir de façon précise ce que pensent les habitants des six intercommunalités du projet de rassemblement. Nous avons fait plusieurs enquêtes dans chacune des intercommunalités. Au cours de celles-ci la population de chaque intercommunalité a pu donner ses propres réponses. Puis, nous avons fait un cumul des réponses pour obtenir un résultat global en tenant compte de la stratification des communes basée sur le nombre de résidents dans chacune d'elles. On respecte ainsi le « poids » de chaque commune en toute objectivité. Ainsi, les résultats globaux sont vraiment représentatifs, ce ne sont pas de simples calculs cumulés.

Quelle leçon pourrait-on tirer de ces deux sondages ?

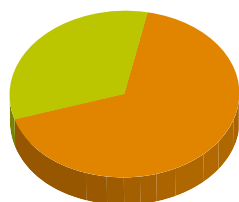
Dans les deux cas, nous trouvons une majorité d'habitants qui désirent se regrouper, mais aussi une certaine crainte de payer plus d'impôts ou de perdre son identité. Je ne suis pas étonnée par cette ambivalence. Au delà du contexte particulier du rapprochement dans l'Hérault de sept intercommunalités, cette ambivalence est générale dans toute la France et quel que soit l'enjeu. Les gens voudraient s'engager, surtout quand ils prévoient des bénéfices pour leur vie quotidienne, mais voudrait aussi que rien ne change. C'est une vraie peur au changement, qui est universelle à toutes les époques. Il faut donc beaucoup expliquer, rassurer, être patient.

LES RÉSULTATS

Réalisé en avril 2008, un premier sondage TNS Sofres montrait une adhésion majoritaire des habitants des communautés de Sète et Mèze au rapprochement avec l'Agglomération de Montpellier. Lors de la seconde enquête conduite en octobre dernier, on observe le même résultat auprès des habitants des communautés de communes du Pays de l'Or, du Pays de Lunel, du Pic Saint-Loup et de Ceps et Sylves. Explications.

QUESTION :

Avez-vous entendu parler du projet de rapprochement des communautés de Sète, de Mèze, de l'Étang de l'Or, de Lunel, du Pic Saint-Loup, de Ceps et Sylves et de Montpellier ?



OUI : 67%
NON : 33 %

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau :	OUI à 74%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau :	OUI à 76%
Communauté de communes du Pays de Lunel :	OUI à 54%
Communauté de communes du Pays de l'Or :	OUI à 59%
Communautés de communes de Pic Saint-Loup et de Ceps et Sylves :	OUI à 57%

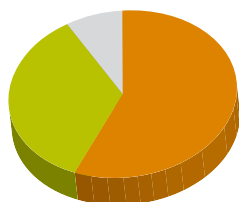
COMMENTAIRE ET ANALYSE



« Le projet de rapprochement bénéficie globalement d'une assez bonne notoriété : 67% des personnes interrogées en ont entendu parler. On constate toutefois des différences selon les communautés : si environ 75% des habitants des communautés de Sète et de Mèze en ont entendu parler, c'est le cas de 59% de ceux du Pays de l'Or, de 57% du Pic Saint-Loup et de Ceps et Sylves et de 54% du Pays de Lunel. Le projet est particulièrement connu des personnes âgées de 50 ans et plus : la notoriété atteint ainsi plus de 75% dans cette tranche d'âge. »

QUESTION :

Personnellement, êtes-vous favorable ou défavorable à un tel rapprochement ?



FAVORABLES : 57%
DÉFAVORABLES : 35%
SANS OPINION : 8%

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau	OUI à 58%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau	OUI à 51%
Communauté de communes du Pays de Lunel	OUI à 60%
Communauté de communes du Pays de l'Or	OUI à 58%
Communautés de communes de Pic Saint-Loup et de Ceps et Sylves	OUI à 50%

COMMENTAIRE ET ANALYSE



« Au total, 57% des personnes interrogées sont favorables au projet de rapprochement entre les communautés (contre 35% d'avis défavorables et 8% de sans opinion), soit un niveau d'agrément relativement moyen, avec plus d'un tiers des sondés qui désapprouvent le projet. Même si le soutien est majoritaire dans toutes les communautés, on note toutefois un léger déficit parmi les habitants de Pic Saint-Loup et de Ceps et Sylves (50%, soit 7 points de moins que la moyenne) et de Mèze (51%, 6 points de moins). Remarquons par ailleurs que c'est à Mèze que les habitants accueillent le plus froidement le projet (45% de désagrément). Au niveau global, c'est parmi les jeunes (75% d'avis favorables chez les 18-24 ans) que l'on trouve les plus fervents partisans du projet. Pour le reste, l'agrément est majoritaire dans toutes les catégories de la population. »

FICHE TECHNIQUE

Enquête réalisée par téléphone auprès :

- d'un échantillon de 600 personnes représentatif de la population de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau âgée de 18 ans et plus,
- d'un échantillon de 500 personnes représentatif de la population de la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau âgée de 18 ans et plus,
- d'un échantillon de 500 personnes représentatif de la

population de la Communauté de Communes du Pays de Lunel âgée de 18 ans et plus,

- d'un échantillon de 500 personnes représentatif de la population de la Communauté de Communes du Pays de l'Or âgée de 18 ans et plus,
- d'un échantillon de 500 personnes représentatifs de la population des Communautés de Communes de Pic Saint-Loup et de Ceps et Sylves âgée de 18 ans et plus,

L'ensemble des résultats ont été agrégés en tenant compte du poids de chaque communauté dans l'échantillon global.

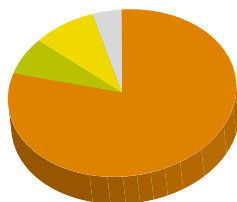
- Du 21 au 23 avril 2008 (CA du Bassin de Thau et CC Nord du Bassin de Thau),
- Du 26 septembre au 2 octobre 2008 (CC du Pays de Lunel, CC du Pays de l'Or et CC de Pic Saint-Loup et de Ceps et Sylves).

QUESTION :

Plus précisément, pensez-vous que la création d'une grande agglomération en rassemblant les communautés de Montpellier, de Sète, de Mèze, de l'Etang de l'Or, de Lunel, du Pic Saint Loup, et de Ceps et Sylves aura des conséquences très positives, plutôt positives, plutôt négatives, très négatives ou aucune conséquence sur les points suivants ?

Conséquences positives sur

l'amélioration des transports



OUI : 80%

NON : 7%

AUCUNE CONSÉQUENCE : 9%

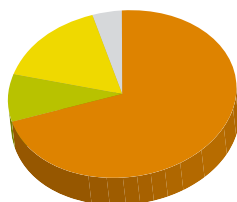
SANS OPINION : 4%

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau : OUI à 79%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau : OUI à 77%
Communauté de communes du Pays de Lunel : OUI à 79%
Communauté de communes du Pays de l'Or : OUI à 84%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves : OUI à 81%

Conséquences positives sur

l'accès aux loisirs, au sport et à la culture



OUI : 71%

NON : 9%

AUCUNE CONSÉQUENCE : 16%

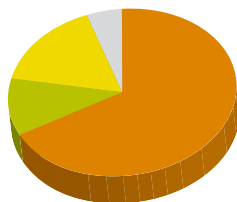
SANS OPINION : 4%

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau : OUI à 72%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau : OUI à 68%
Communauté de communes du Pays de Lunel : OUI à 68%
Communauté de communes du Pays de l'Or : OUI à 73%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves : OUI à 73%

Conséquences positives sur

la venue de nouvelles entreprises



OUI : 68%

NON : 11%

AUCUNE CONSÉQUENCE : 16%

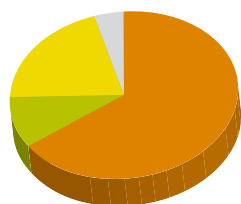
SANS OPINION : 5%

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau : OUI à 72%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau : OUI à 68%
Communauté de communes du Pays de Lunel : OUI à 65%
Communauté de communes du Pays de l'Or : OUI à 66%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves : OUI à 60%

Conséquences positives sur

le développement du tourisme



OUI : 66%

NON : 10%

AUCUNE CONSÉQUENCE : 20%

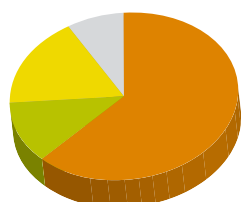
SANS OPINION : 4%

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau :	OUI à 71%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau :	OUI à 65%
Communauté de communes du Pays de Lunel :	OUI à 64%
Communauté de communes du Pays de l'Or :	OUI à 64%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves :	OUI à 58%

Conséquences positives sur

l'utilisation des équipements publics



OUI : 63%

NON : 12%

AUCUNE CONSÉQUENCE : 17%

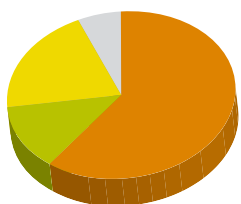
SANS OPINION : 8%

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau :	OUI à 61%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau :	OUI à 57%
Communauté de communes du Pays de Lunel :	OUI à 61%
Communauté de communes du Pays de l'Or :	OUI à 67%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves :	OUI à 69%

Conséquences positives sur

le développement de l'emploi



OUI : 61%

NON : 13%

AUCUNE CONSÉQUENCE : 20%

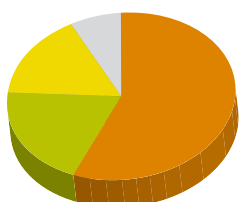
SANS OPINION : 6%

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau :	OUI à 63%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau :	OUI à 57%
Communauté de communes du Pays de Lunel :	OUI à 61%
Communauté de communes du Pays de l'Or :	OUI à 61%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves :	OUI à 55%

Conséquences positives sur

l'organisation des services publics



OUI : 57%

NON : 20%

AUCUNE CONSÉQUENCE : 16%

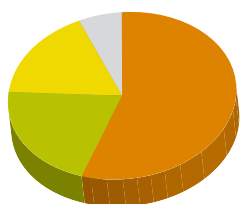
SANS OPINION : 7%

DÉTAILS

Communauté d'agglomération du Bassin de Thau :	OUI à 57%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau :	OUI à 54%
Communauté de communes du Pays de Lunel :	OUI à 57%
Communauté de communes du Pays de l'Or :	OUI à 58%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves :	OUI à 58%

Conséquences positives sur

une meilleure protection et mise en valeur de l'environnement

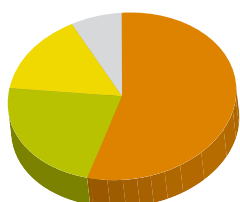


OUI : 56%
NON : 21%
 AUCUNE CONSÉQUENCE : 17%
 SANS OPINION : 6%

DÉTAILS
Communauté d'agglomération du Bassin de Thau : OUI à 61%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau : OUI à 53%
Communauté de communes du Pays de Lunel : OUI à 50%
Communauté de communes du Pays de l'Or : OUI à 58%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves : OUI à 47%

Conséquences positives sur

la solidarité entre les communes

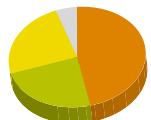


OUI : 55%
NON : 23%
 AUCUNE CONSÉQUENCE : 15%
 SANS OPINION : 7%

DÉTAILS
Communauté d'agglomération du Bassin de Thau : OUI à 57%
Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau : OUI à 50%
Communauté de communes du Pays de Lunel : OUI à 52%
Communauté de communes du Pays de l'Or : OUI à 58%
Communautés de communes de Pic Saint Loup et de Ceps et Sylves : OUI à 55%

Conséquences positives sur

la qualité de vie

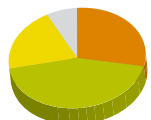


OUI : 47%
NON : 24%
 AUCUNE CONSÉQUENCE : 24%
 SANS OPINION : 5%

DÉTAILS
CA Bassin de Thau : OUI à 49%
CC Nord du Bassin de Thau : OUI à 40%
CC Pays de Lunel : OUI à 48%
CC Pays de l'Or : OUI à 49%
CC Pic Saint Loup / Ceps et Sylves : OUI à 41%

Conséquences positives sur

l'identité des communes

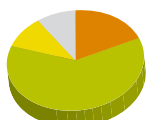


OUI : 29%
NON : 44%
 AUCUNE CONSÉQUENCE : 20%
 SANS OPINION : 7%

DÉTAILS
CA Bassin de Thau : NON à 41%
CC Nord du Bassin de Thau : NON à 53%
CC Pays de Lunel : NON à 41%
CC Pays de l'Or : NON à 42%
CC Pic Saint Loup / Ceps et Sylves : NON à 49%

Conséquences positives sur

les impôts locaux



OUI : 19%
NON : 62%
 AUCUNE CONSÉQUENCE : 10%
 SANS OPINION : 9%

DÉTAILS
CA Bassin de Thau : NON à 58%
CC Nord du Bassin de Thau : NON à 72%
CC Pays de Lunel : NON à 63%
CC Pays de l'Or : NON à 64%
CC Pic Saint Loup / Ceps et Sylves : NON à 69%

COMMENTAIRE
ET ANALYSE



Les habitants des différentes communautés estiment que le rapprochement aura des conséquences positives dans de nombreux domaines.

Une large majorité d'entre eux anticipe ainsi un impact positif sur les transports (80%) et sur l'accès aux loisirs, au sport et à la culture (71%). Dans une moindre mesure, les sondés pensent que le rapprochement aura des conséquences positives sur la venue de nouvelles entreprises (68%), le développement du tourisme (66%), l'utilisation des équipements publics (63%) et le développement de l'emploi (61%).

Deux inquiétudes majeures apparaissent toutefois : les impôts locaux et l'identité des communes. Dans ces deux domaines en effet les sondés sont respectivement 62% et 44% à anticiper des conséquences négatives engendrées par le rapprochement.

**Retrouvez
en double-page
suivant les réponses
de Montpellier Agglomération
à ces trois dernières
interrogations**

RÉPONSES DE L'AGGLOMÉRATION AUX

Les conséquences d'un rapprochement sur les impôts, la qualité de vie et l'identité des communes posent questions à certains. L'Agglomération de Montpellier souhaite y répondre clairement.

1 VA-T-ON PAYER PLUS D'IMPÔTS ?

NON

les impôts locaux ne vont pas augmenter.

La taxe d'habitation et les taxes foncières, qui pèsent sur les ménages, continuent d'être exclusivement gérées par les communes. Au niveau intercommunal, la mutualisation des ressources fiscales porteront essentiellement sur :

- La taxe professionnelle. Depuis sa mise en place à la Communauté d'Agglomération de Montpellier, son taux diminue en euros constant corrigé de l'inflation, ce qui témoigne de l'effort continu de maîtrise de la fiscalité vers les forces économiques du territoire.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération de Montpellier est restée stable pendant 3 ans et diminuera à compter de 2009, ce qui représente 3% de baisse de pression fiscale.

De plus, dans une grande communauté, nous toucherons plus de dotation d'intercommunalité et nous réaliserons des économies d'échelle en s'organisant sur un plus grand territoire.

2 UNE COMMUNAUTÉ ÉLARGIE SERA-T-ELLE PLUS RICHE ?

OUI

indéniablement. La Dotation Globale de Fonctionnement, accordée par l'État, est la ressource principale des intercommunalités. Elle est proportionnelle au nombre d'habitants. Aussi, la mise en place d'une grande Communauté d'Agglomération, dès 2008, aurait permis un gain supplémentaire de 14 millions d'euros par an, soit 35% par rapport à la somme des dotations touchées par les communautés séparément. Cela représenterait près de 82€ par habitant au lieu de 61€ en moyenne aujourd'hui.

Quelles sont les dotations aujourd'hui ?

- Montpellier Agglomération : 75,82€/hab
- Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau : 52,60€/hab
- Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau : 34,12€/hab
- Communauté de communes du Pays de Lunel : 31,87€/hab
- Communauté de communes du Pays de l'Or : 22,62€/hab
- Communauté de communes du Pic Saint Loup : 33,68€/hab
- Communauté de communes Ceps et Sylves : 44,97€/hab

3 LA TAXE PROFESSIONNELLE AUGMENTERA-T-ELLE ?

NON

Les entreprises du Bassin de Thau seraient les grandes gagnantes, si un rapprochement s'opérait entre les communautés. Le taux de taxe professionnelle de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau est de 27,12 %, celui de Montpellier Agglomération de 22,71 %.

Un rapprochement des communautés permettrait une diminution de la pression fiscale de plus de 4 points.

Les entreprises du Lunellois, du Nord du Bassin de Thau ou du Pays de l'Or ne seront pas pénalisées, les taux actuels sont proches : 21,40 % pour le Lunellois, 19,98% pour le Nord du Bassin de Thau, 21,91 % pour le Pays de l'Or.

Après une période de lissage sur plusieurs années, on arriverait à une homogénéisation des taux.

4 LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES POURRAIT-ELLE AUGMENTER ?

NON

pour la plupart des communes. Le taux de Montpellier Agglomération permet de couvrir les travaux relatifs à la mise en œuvre de la filière (méthanisation, CSDU...), sans faire appel au budget principal. Aucune augmentation n'est prévue pour la réalisation de ces grands ouvrages.

Actuellement, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères sont les suivants :

- Montpellier Agglomération : 11,30 %
- CA Bassin de Thau : de 14,49 % à 18,50 % (Sète : 18,50%)
> Taux en forte diminution
- Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau : 10 %
> Taux en légère augmentation
- CC Pic Saint Loup : 4 communes < à 11%, 13 au-delà de 11%
> Taux stable
- CC Ceps et Sylves : 14,75%
> Taux en nette diminution
- CC Pays de l'Or : 8,25 %
> Taux en augmentation mais avec un véritable service moderne
- CC Pays de Lunel : 6,89%
> Taux en augmentation mais avec un véritable service moderne

QUESTIONS QUE SE POSENT LES HABITANTS

5

ET LA TAXE D'ASSAINISSEMENT ?

NON

pour la plupart des communes. Avec un tarif de 1,2€/m³, Montpellier Agglomération finance intégralement le Schéma Directeur d'Assainissement et la station Maera à hauteur de 375 M€, dont 6,9 M€ pour Baillargues et 12,1 M€ pour Pignan, Saussan et Fabrègues. De nombreuses communes et communautés n'ont pas encore réalisé et programmé les investissements indispensables en matière d'assainissement. Ces lourds investissements leur seront imposés dans les prochaines années, à cause de l'urbanisation et des contraintes environnementales qui pèsent sur nos territoires. À ce titre, la Communauté d'Agglomération de Montpellier se félicite des récents accords intervenus avec Assas, Teyran, Saint Aunès, Palavas les Flots, qui permettront à ces communes de réaliser des économies.

Tarifs de l'assainissement en 2008

- ♦ Montpellier Agglomération : 1,2000 €/m³
- ♦ Sète : 1,2161 €/m³
- ♦ Frontignan : 1,6486 €/m³ > (baisse forte de la taxe à prévoir)
- ♦ Mèze : 0,8309 €/m³
- ♦ Lunel : 0,8494 €/m³
- ♦ Mauguio : 1,2767 €/m³ > (forte baisse de la taxe)
- ♦ Palavas : 1,5491 €/m³ > (forte baisse de la taxe)
- ♦ Saint Gély du Fesc : 1,0385 €/m³

LE RAPPORT KLOPFER

Ce que dit le rapport du cabinet Klopfer sur les enjeux financiers et fiscaux d'une grande communauté d'agglomération, présenté le 26 septembre, à Montpellier, en présence des maires concernés :

« Une communauté d'Agglomération regroupée sur le territoire des 88 communes aurait perçu en 2008, 53 791 998 €, soit 81,87€/habitant, ce qui représente un gain de plus de 14 millions d'euros, soit 35,3% par rapport à la somme des DGF touchées en 2008 par les 7 communautés. »

« En se regroupant, les 88 communes auraient disposé, en 2008, de 14 millions d'euros supplémentaires » Michel Klopfer

« On peut considérer que 1€ supplémentaire d'épargne brute permet de financer 10€ supplémentaires d'investissement. La communauté élargie pourrait réaliser sur la période 2010-2014 autour de 100 M€ d'investissement supplémentaires sur son territoire par rapport à la somme de ce que réalisent, aujourd'hui, les 7 communautés. »

Qui est le cabinet Michel Klopfer ?

Le cabinet Michel Klopfer est une société indépendante spécialisée dans la gestion financière des collectivités locales. Ses consultants sont formateurs de nombreux organismes comme la Cour des comptes, le Ministère de l'Économie et des Finances et celui de l'Équipement.

6

NOTRE IDENTITÉ, NOS TRADITIONS, NOTRE QUALITÉ DE VIE, SONT-ELLES MENACÉES ?

NON

Montpellier Agglomération a toujours œuvré pour le maintien de l'identité des communes. Lors du passage du District en Communauté d'Agglomération en 2001, de nombreuses communes, dites rurales, sont entrées dans ce nouveau territoire, malgré quelques craintes liées à la perte d'identité. Aujourd'hui, ces mêmes communes sont convaincues des avantages de l'intercommunalité, en particulier pour la promotion et la préservation des activités agricoles et viticoles. L'Agglomération de Montpellier s'est, en effet, fortement investie dans la défense et le soutien de ses viticulteurs. Citons l'amélioration des infrastructures viticoles, à hauteur de 365 000€ sur le mandat précédent, qui ont permis la réhabilitation ou la construction de caveaux comme à Sussargues, à Pignan, à Cournonsec, à Beaulieu... La Communauté d'Agglomération a été novatrice en créant un « hameau viticole » à Saint Geniès des Mourgues, opération unique en France, qui permet au viticulteur de s'installer en construisant sur une même parcelle, habitation, bureau et hangar pour un coût inférieur au marché. L'aide à la viticulture, c'est aussi l'aide à la recherche et à l'innovation pour atteindre une filière viticole d'excellence. C'est aussi permettre

aux producteurs locaux de capter une clientèle de proximité, en créant une fidélisation à partir de fêtes comme la fête des vignes, celle de l'olive, de la truffe, ...

Chaque année, ce sont plus de 3 millions d'euros que les communes de l'Agglomération se répartissent, à partir des projets présentés.

Le maintien et le développement des traditions populaires locales et de la culture occitane sont aussi un geste fort de l'Agglomération. Pour cela Montpellier Agglomération a participé à hauteur de 690 000€ sur la dernière mandature, à la rénovation et à la construction d'arènes à Baillargues, Vendargues, Saint Geniès des Mourgues, Castries et Villeneuve-lès-Maguelone. L'Agglomération dote aussi l'ensemble des clubs taurins pour l'organisation des courses libres et finance la promotion du jeu de tambourin.

En concertation avec chaque maire, la Communauté d'Agglomération de Montpellier contribue financièrement à la valorisation des espaces et équipements publics des communes. Ici, c'est une réhabilitation entière du centre du village ; là, c'est la participation à la construction d'un terrain de sport, d'une salle polyvalente. Chaque année, ce sont plus de 3 millions d'euros que les communes de l'Agglomération se répartissent, à partir des projets présentés.

La préservation de la qualité de vie est au cœur du projet d'aménagement du territoire de l'Agglomération de Montpellier. Voté à l'unanimité, après une large phase de concertation, le SCOT de Montpellier Agglomération fait référence en France. Il permet de préserver pour l'avenir, un territoire tenant compte des flux de ses habitants et leur demande en matière de services publics. Montpellier Agglomération a souhaité rapprocher les animations culturelles des lieux de vie des citoyens. Chaque année, les communes bénéficient de manifestations déconcentrées : cinéma gratuit en plein air, représentation de Montpellier Danse, concert dans le cadre du Festival Radio France. Des moments de fêtes appréciés par tous qui trouvent une place de choix aux côtés des fêtes votives, expression des racines traditionnelles des communes.

Ça s'est passé à...

BAILLARGUES

LA LIBÉRATION FILMÉE À BAILLARGUES



Photo : D. R.

Du 26 au 28 septembre, le centre historique de Baillargues a été le lieu de tournage de plusieurs séquences du film «*Ils étaient là aussi*». À travers ce film, l'association Fourty Four Memories reconstitue la libération de Marseille et Toulon et plus généralement la fin de la 2^{de} Guerre Mondiale dans le Sud de la France. Baillargues a donc été le théâtre d'affrontements en costume d'époque et de reconstitutions de la vie courante. Les curieux et des férus d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale ont pu observer de très près un char d'assaut, tandis que l'équipe du tournage était présente pour répondre aux questions du public. Des Baillarguois, notamment les enfants, ont joué en habit d'époque dans le film. Fourty Four Memories, association Loi 1901, à vocation de Devoir de Mémoire, agit pour une mémoire active des conflits de la Deuxième Guerre Mondiale en participant aux cérémonies du souvenir dans de nombreuses villes et villages et en offrant au public, des scènes de simulation de combats de la Libération. Elle crée ses propres films, basés sur les combats en Provence.

SAINT JEAN DE VÉDAS

SPORT

18^e Foulées d'Automne, à Saint Jean de Védas



Photo : D. R.

Pour la 18^e année consécutive, le dimanche 23 novembre, à partir de 8h, le service Jeunesse et Sports de la Ville et l'association védasienne «*Védas Endurance*» organisent une série de cinq courses pédestres pour les adultes et les enfants. Les parcours sont tracés au cœur même de la ville, permettant d'associer à la course une découverte du vieux village de Saint Jean de Védas. Avec le «*Challenge entreprise*», les entreprises sont invitées à former une ou plusieurs équipes pour une course conviviale de 10 kilomètres. Les départs auront lieu au gymnase de la Parre, rue Federico Garcia Lorca. Attention, les inscriptions seront closes une demi-heure avant les départs. Ne pas oublier qu'un certificat médical est obligatoire pour les enfants comme les adultes.

► **Tarifs :**
7€ (gratuit pour les enfants)
► **Inscriptions et renseignements :**
04 99 52 78 78

JUVIGNAC

CULTURE

25^e Salon des Artistes Régionaux

Le 25^e Salon des Artistes Régionaux de Juvignac se déroulera les samedi 15 et dimanche 16 novembre, dans la salle Lionel de Brunéls, quartier des Garrigues, de 10h à 19h non-stop. Organisé par le service des affaires culturelles de la ville, le salon, présidé par le peintre paysagiste André Laborde, accueillera cette année, comme invité d'honneur, le peintre Serge Bacou. Ce salon s'inscrit dans une dynamique de créativité figurative ou contemporaine. C'est le rendez-vous de peintres et sculpteurs, dont la réputation a franchi les frontières de l'Hexagone. Une quarantaine d'artistes y présenteront leurs œuvres, et un large espace est réservé aux sculpteurs. Sous la houlette de la présidente de l'association montpelliéraine «*Libre Sculpture*», Françoise Mulet, une grande place sera accordée aux enfants. Ils pourront s'initier gratuitement à la peinture et à la sculpture, grâce à un atelier, situé au cœur même de l'exposition.



Une œuvre de Serge Bacou

PÉROLS

FESTIVITÉS

Marché de Noël

Pérols ouvre la saison des festivités de Noël avec son premier Marché de l'Avent, samedi 22 et dimanche 23 novembre, à la salle Yves Abric. Les visiteurs pourront profiter des traditionnels produits allemands, d'une restauration sucrée et salée. Jeux gonflables, goûter et photo avec le Père Noël sont proposés aux enfants pour un souvenir inoubliable. Une approche de Noël féerique et conviviale.

Horaires :

► samedi de 10h à 19h

► dimanche de 10h à 18h

► Renseignements : 04 67 50 45 01.

Photo : D. R.



COURNONTERRAL

ANNIVERSAIRE

Le foyer rural a fêté ses 25 ans

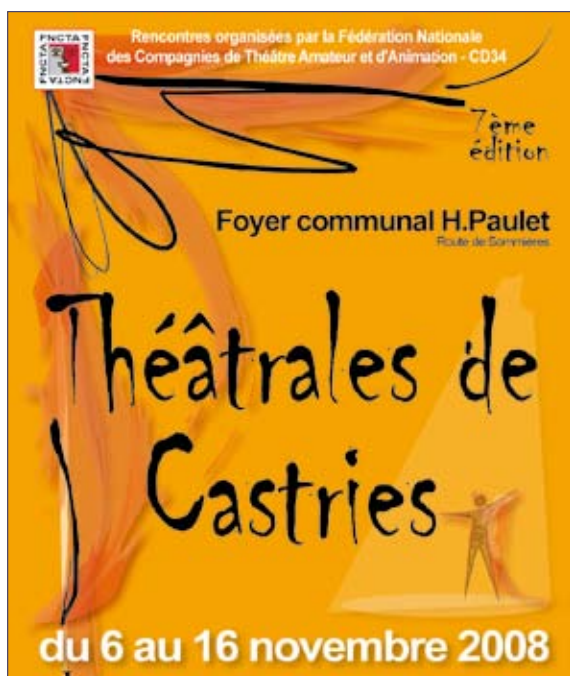


Le 4 octobre, les membres fondateurs et les présidents successifs du foyer se sont réunis pour fêter ses 25 ans. Ce fut aussi l'occasion de rappeler le travail du foyer rural, son rôle dans le village durant ces 25 années. Un rôle culturel concrétisé avec l'exposition, à la galerie des pénitents, des œuvres de ses intervenants artistiques (le 1^{er} étage étant consacré à celles des anciens artistes Sylvie Dedet, Jeanine Gaal et Michel Puech), mais aussi un rôle d'animateur. Au-delà des activités diverses (artistiques, sportives ou récréatives) proposées à ses adhérents, le foyer a toujours essayé d'être un pôle de rencontre et d'animation sur le village : travail avec les scolaires, fête de la vigne et du vin avec les coopérateurs, exposition de circuits ferroviaires miniatures, travail sur le patrimoine, spectacles... la liste est longue. C'est pourquoi cet anniversaire a débuté par un spectacle sur la place de l'église, lieu où le comédien et metteur en scène occitan, Claude Alranq, y avait présenté, son inoubliable « *Langa de peilha* ». 25 ans plus tard, c'est Pierre Péralta, qui, au même endroit, est venu faire rire, avec « *Jojo la Tchatche* », truculent et touchant personnage. Le vernissage de l'exposition a clôturé cet anniversaire simple et convivial.

CASTRIES

RENCONTRE

« Les théâtrales de Castries »



Du 6 au 16 novembre, la ville de Castries, en partenariat avec la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur et d'Animation, accueille 17 troupes amateurs, issues de tout le département de l'Hérault. Elle propose une programmation riche et variée, un spectacle professionnel dédié aux enfants, une journée consacrée au théâtre pour les adolescents et un stage de perfectionnement au métier de comédien. Le tout se passe dans une ambiance conviviale et fraternelle.

**Foyer H. Paulet,
route de Sommières**

TARIFS :

► Pour les moins de 12 ans :

7€ / gratuit

► Réduit : 5€

► Forfait 3 spectacles :

12€ / réduit : 10€

► Pass 17 spectacles : 40€

► Spectacle enfants : 4€

► Spectacle ados :

forfait 5 spectacles 5€

(gratuit - 18 ans)

► Soirée dansante

et buffet du samedi 15/11 : 15€

Ça s'est passé à...

SAINT-BRÈS

INAUGURATION DU PREMIER PARCOURS HISTORIQUE



Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la commune de Saint-Brès a inauguré son premier parcours historique le dimanche 21 septembre, en présence de Josette Clavier, Conseillère spéciale de la Communauté d'Agglomération de Montpellier et de la radio locale Lenga d'Oc. Composé de huit étapes, ce sentier permet de découvrir, en famille ou entre amis, de manière vivante, l'histoire de la commune à partir du bâti ancien ou de vestiges encore visibles.

Des imprimés décrivant ce parcours sont disponibles à la mairie. D'autres suivront, pour fédérer anciens et nouveaux habitants autour d'un bien commun : le patrimoine.

LATTES

GROS SUCCÈS POUR LES LILLIPUCES

Il n'était pas question que petits et grands ratent les Lillipuces, à Lattes. Avec 250 stands officiellement répertoriés, cela faisait beaucoup de monde, une affluence digne de celle du marché dominical. La marchandise est éclectique. On est là pour se faire plaisir et vendre pour pouvoir acheter de nouveau. De leur côté, les parents aimeraient bien écouler un stock qui grossit toujours. Greniers et placards respirent un peu tandis que les jouets prennent l'air. Le soir venu, les invendus ont repris leur place.

CASTELNAU-LE-LEZ

FESTIVAL

H₂O, l'eau et les hommes



En synergie avec le 13^e Congrès mondial de l'eau, la Fête de la science et l'Année internationale de la planète Terre, la MJC de Castelnau-le-Lez propose l'opération « H₂O : l'eau et les hommes ». Cette exposition originale abordera autant les aspects scientifiques et géopolitiques, que les dimensions culturelles, symboliques, poétiques et historiques de cette molécule chimique unique, indispensable à toute forme de vie sur terre (qui constitue 63% de notre organisme et 85%... de notre cerveau !). Elle se déroule à la MJC A. Malraux, du 6 au 29 novembre. Les scolaires (du primaire au lycée) auront, à cette occasion, des ateliers avec des scientifiques. Enfin, des conférences seront données sur les thèmes suivants :

- le 7 novembre, à 20H30
L'eau : de la source au robinet, les enjeux de demain (table ronde, débat) (agence de l'eau, syndicat garrigue campagne, association VERSEAU, représentants de la région et du département)
- le 14 novembre, à 20H30
Voyages au fil de l'eau reportage de Caroline Riegel (invitée par les amis de la librairie des 5 continents).
- le 26 novembre, à 20H30
Géopolitique de l'eau : des polémiques « hydropolitiques »
- Renseignements : 04 67 02 99 40

MONTPELLIER

MÉMOIRE

Commémoration du 90^e anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale

Une commémoration de l'armistice de la Grande Guerre 14-18 aura lieu le 10 novembre à 19h30 à la Cathédrale Saint Pierre de Montpellier. Cette soirée totalement œcuménique est organisée par le chanteur lyrique Christian Portanier avec le concours du comédien Michel Bourelly, de la harpiste Héloïse Dautry, d'Irène Randriajananaka organiste et violoncelliste et la chorale protestante de Montpellier. « Nous avons voulu décrire l'horreur et stigmatiser la barbarie de cette guerre par la lecture de lettres de poilus et de la musique de Cherubini, Franck, Schubert, Albinoni Mendelssohn... Cette Guerre s'inscrit dans le temps et l'espace. Mais l'effroi, la désolation, le courage, l'héroïsme, la haine, le pardon, la résignation, le recueillement sont de tous temps et lieux. », précise Christian Portanier. Un devoir sacré de mémoire aux millions de morts, mutilés et victimes de la Première Guerre Mondiale, mais aussi de toutes les guerres. Un souhait de paix.

Photo : D. R.



JACOU

CULTURE

Exposition en hommage à Martin Luther King.

Découvrez l'exposition « *Martin Luther King : la force d'aimer - 40 ans après* ». Elevé dans une société régie par la ségrégation (sud des Etats-Unis), Luther King va lutter en faveur de l'intégration des Noirs dans la société américaine. Malgré les menaces, il ne cesse de prôner le recours à la non-violence : rassemblements, marches, sit-in, manifestations et désobéissance civile et pacifique. En 1964, il est le plus jeune lauréat du Prix Nobel de la paix à être récompensé. Il n'a que 36 ans. En 1968, à Memphis (Tennessee), Martin Luther King est assassiné, alors qu'il vient soutenir une grève des éboueurs de la ville. Cette exposition, conçue par l'Eglise Réformée de France, est organisée par la Communauté protestante du Centre œcuménique de Jacou. Elle sera suivie d'une conférence-débat, et d'une soirée gospel.

► Du vendredi 28 au dimanche 30 novembre de 17h à 20h

► **Salle La Fabrique**
(MJC Boby Lapointe)

► **Renseignements :**
Line-Lise Gasquet au 04 67 59 11 64

SAINT-BRÈS

CULTURE

Beau succès pour l'exposition des femmes résistantes

Photo : D. R.



L'exposition itinérante consacrée aux femmes, illustres résistantes contemporaines, à la bibliothèque municipale de Saint-Brès a connu un franc succès. Du 15 au 26 septembre, écoliers, collégiens et habitants ont découvert ces vingt-sept superbes portraits de femmes luttant, dans leurs pays respectifs, pour la liberté, la justice, la tolérance. Avec des figures emblématiques de la résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale : Geneviève Anthonioz-de Gaulle, Lucie Aubrac, Paulette Ayot... Mais aussi des résistantes du quotidien, luttant encore partout

dans le monde, pour un avenir meilleur. Parmi elles, des femmes souvent récompensées du Prix Nobel de la Paix : Rigoberta Menchu Tum (Guatemala), Aung San Suu Kyi (Birmanie), Shirin Ebadi (Iran), Mère Teresa (Inde), Wangari Maathai (Kenya), Jody Williams (Etats-Unis), Taslima Nasreen (Bangladesh), Betty Williams et Mairead Corrigan (Irlande du Nord) et aussi Anna Politkovskaïa, journaliste russe assassinée le 7 octobre 2006 à Moscou, luttant pour la liberté de la presse.

SAINT-DRÉZÉRY

EXAMEN

Passez votre Certificat d'Études

Photo : D. R.



L'association Saint-Drézéry Patrimoine organise un Certificat d'Études. Ce diplôme prestigieux était, pour nos aînés, la garantie d'un minimum de connaissances. L'examen est ouvert à tous (à partir de 11 ans) et à tout adulte désireux de s'amuser tout en testant ses acquis de base. Attention, les places sont limitées. Rendez-vous **le samedi 8 novembre**, à partir de 14h, Salle Cardonnet. Les diplômes seront remis dans la soirée.

► **Pour vous inscrire :**
contactez Jacqueline au 04 67 86 93 27
ou René au 04 67 86 97 43

LE CRÈS

CULTURE

Rando des jumelages : y'a du soleil et des marcheurs !

Photo : D. R.



Dans le cadre de la semaine régionale de l'amitié Franco-allemande organisée annuellement par la Maison de Heidelberg, la ville du Crès et le Comité de jumelage Le Crès-Unterschleissheim ont organisé, lors du dernier dimanche de septembre, la Rando des jumelages. Tout ce que la Région compte comme associations ou structures, œuvrant dans le domaine ont rejoint les associations « *Les Rodaires du Crès* » et « *Les Débousolés* », sur le site du lac. Il y avait au programme une grande randonnée de près de 4 heures dans les garrigues et les villages environnants pour près d'une centaine de marcheurs, emmenés par les bénévoles cressois, sous un soleil magnifique. Les moins sportifs ont profité d'une jolie promenade autour du lac et des berges du Salaison, des parties de pétanque amicales et des ateliers de découverte. Côté intendance, la belle équipe du Crès Volley a réalisé une magnifique guinguette, abritée sous un grand barnum, installée pour l'occasion et décorée de canisses, pour le plus grand plaisir des quelques 200 personnes rassemblées. Les échanges d'idées de projets avec les homologues de Marseillan, Nîmes, Castelnaud-le-Lez, Agde, Castries, Montpellier et le sympathique Hans Dèmes, Directeur Adjoint de la maison de Heidelberg, ont été nombreux. Rendez-vous en 2009 pour la prochaine édition.

LAURE JUNOT, DUCHESSE D'ABRANTES UNE VIE D'AVENTURES

«*Cette femme a vu Napoléon enfant, elle l'a vu jeune homme encore inconnu, elle l'a vu occupé des choses ordinaires de la vie, puis elle l'a vu grandir, s'élever et couvrir le monde de son nom ! Elle est pour moi comme un bienheureux qui viendrait s'asseoir à mes côtés, après avoir vécu au ciel tout près de Dieu !*». Ainsi parlait Honoré de Balzac de Laure Junot, duchesse d'Abrantès. Évocation.

© Musée Municipal de Bordeaux



REPÈRES

- 1784 : Naissance à Montpellier
- 1800 : Mariage avec le Général Junot
- 1830 : Début de la publication de ses Mémoires
- 1836 : Mort de Laure d'Abrantes dans une mansarde

L'Empereur, grand-croix de la Légion d'Honneur, ambassadeur au Portugal, gouverneur général de Paris et enfin, duc d'Abrantès. Mais Junot a de nombreuses liaisons. Le drame n'est pas loin. Junot se lie avec la sœur de l'empereur, Caroline Murat. De son côté, Laure s'entiche de Metternich, ce qui est loin d'être du goût de Napoléon ! Le 13 janvier 1810, à l'issue d'une soirée donnée chez Caroline, Junot fait à Laure une scène terrible, manquant même de l'étrangler. Napoléon intervient : la duchesse doit suivre son mari en Espagne, où il va faire campagne. Laure, enceinte, manque de se faire enlever à Salamanque par le célèbre bandit don Julian. Bientôt, Junot part batailler en Russie. Début de 1813, Junot reparaît, méconnaissable. C'est une ruine, un vieil homme, hébété, voûté, abîmé de rhumatismes, s'appuyant sur une canne. Napoléon le nomme gouverneur de Venise. C'est là qu'il devient fou ; il ira mourir en Bourgogne, chez son père. Laure est veuve, elle a vingt-neuf ans, quatre enfants à élever, et 1 400 000 francs de dettes. Loyalement, énergiquement, elle les paiera, faisant feu de toutes ses ressources.

Il est vrai que peu d'existences composent un roman d'amours et d'aventures aussi mouvementé que celle de Laure Permon, duchesse d'Abrantès. La mère de Laure avait pour amie d'enfance une certaine Laetitia Ramolino. La première épouse Charles Permon, receveur des finances à Montpellier, l'autre se lie à Charles Bonaparte. Les deux familles sont très proches. C'est dans les bras de Permon que Charles Bonaparte va mourir à Montpellier, le 27 février 1785. Plus tard, le couple débarque à Paris. Bientôt, c'est la Révolution. La fillette assiste à des scènes qui vont rester dans sa mémoire comme la procession des députés aux États généraux. En 1792, elle assiste, horrifiée, à l'exécution de la princesse de Lamballe. Il faut fuir les persécutions, la famille se réfugie à Toulouse. La Terreur passée, la mère de Laure ramène ses enfants à Paris. Elle tient salon, à l'hôtel de la Tranquillité. C'est là que les Corses de Paris se retrouvent, et jouent. Parmi eux, l'un d'eux vient assez souvent : c'est l'un des fils de Charles Bonaparte. Il est devenu célèbre au

siège de Toulon. Son nom : Napoléon Buonaparte. Laure se souviendra toute sa vie de ces rencontres et de l'aspect que le futur empereur avait alors : osseux, jaune, maladif, les traits anguleux et pointus encadrés par des « oreilles de chien ». Sous le Directoire, des fêtes célèbrent les victoires des armées françaises en Italie. Au palais du Luxembourg, un jeune chef de brigade apporte les drapeaux conquis là-bas. Son nom : Junot. C'est un fidèle de Bonaparte.

La grande duchesse d'empire

Pour Laure, qui vient d'avoir 16 ans, c'est le tournant de sa vie. Après bien des négociations, c'est le mariage avec le commandant de la place de Paris, le général Junot, âgé de vingt-neuf ans. Il est grand, blond avec de doux yeux bleus, splendide dans son uniforme rutilant, chamarré d'or. Les Junot font partie de l'entourage immédiat du Premier Consul. Fin 1804, c'est l'Empire. Pour Junot, le modeste compagnon de Toulon, les honneurs se succèdent : général de division, colonel général des hussards, premier aide de camp de

Quand la duchesse avait pour "nègre" Balzac

L'Empereur tombé, elle se venge de lui criant « Vive le Roi ! » Elle s'installe à Versailles, rue de Montreuil, près de la barrière. C'est là que commence sa liaison avec Balzac. Pourtant, elle n'a plus la beauté de jadis. Une correspondance commence. Il donne à Laure des conseils, et l'encourage à publier ses Mémoires. Une étrange collaboration s'entame : il écrit des chapitres entiers des Mémoires. Pourtant, la situation financière de Laure va bientôt aller en se dégradant. Les difficultés s'amoncellent. D'autant qu'Honoré lui a préféré la duchesse de Castries, puis Madame Hanska. La misère menace. Bien que malade, Laure écrit, de son lit, d'une plume que rien n'arrête. Mais elle doit se battre avec l'éditeur, pour lui arracher l'argent qu'il doit. Courageuse, face au monde, elle rit, fait de l'esprit, continue à jouer la comédie de salon. Elle est alors celle que Théophile Gautier appelle : *la duchesse d'Abracadabrantes*. Cette bonne humeur feinte est désespérée. Une jaunisse se déclare. Elle meurt le 7 juin 1838, sur un grabat, dans une mansarde. ♦

FRANCIS HALLÉ

UNE SOMMITÉ SUR LES CIMES DES FORÊTS

Botaniste de renommée mondiale, ce montpelliérain est l'un des pères du radeau des cimes, qui se pose sur les sommets des forêts pour les étudier. Professeur à la retraite, il poursuit ses voyages dans les tropiques.

©D.R.



Francis Hallé, dans son bureau, envahi par les plantes au dernier étage de son appartement. Le botaniste se sent chez lui au vert et en hauteur.

F Francis Hallé cultive les relations amicales et scientifiques. Les botanistes les plus réputés du moment ont participé aux livres «*Aux Origines des plantes*», publiés en septembre dernier aux Editions Fayard, sous la direction scientifique de Francis Hallé. Le botaniste montpelliérain entretient depuis longtemps un rapport particulier avec les végétaux. Tout commence à Paris, où encore étudiant, il vivait dans le quartier latin. «*Un jour, sur le balcon, j'ai vu une plante sortir d'un pot que je croyais ne contenir que de la terre. Cela m'a surpris. Elle a grandi, fleuri, fait des graines et l'année d'après des plantes identiques poussèrent dans tous les pots autour. Ça m'a paru magique. Ce moment-là, je l'ai encore en moi.*» Aujourd'hui, il vit à Montpellier, et ce, depuis 1971, date à laquelle il devient professeur de botanique à l'uni-

« Quand des journalistes me demandent si on trouve de nouvelles espèces, je réponds que la vraie difficulté c'est d'en trouver des connues »

versité Montpellier 2. L'homme tombe amoureux de la ville : «*Je ne peux faire que des compliments.*» En 1986, il est l'un des trois créateurs du radeau des cimes, un engin fait de boudins gonflables et de filets, qui accueille les scientifiques sur la canopée* à la découverte d'un véritable écosystème à étudier. Francis Hallé nous emmène avec lui : «*Les fleurs sont splendides, pleines de couleur. Les animaux y sont brillants, magnifiques, les odeurs admirables dont on n'a aucune idée ici. Lorsque le soleil descend, des millions de grenouilles arboricoles donnent un concert. Imaginez des oiseaux de nuit, des singes, des chauves-souris avec au-dessus la voie lactée et en dessous des lucioles comme d'étonnants bijoux. On trouve aussi des tas de fruits, avec des goûts totalement nouveaux que nous ne connaissons pas. Les singes, eux, les ont déjà repérés. Quand des journalistes me demandent si*

on trouve de nouvelles espèces, je réponds que la vraie difficulté, c'est d'en trouver des connues ! Il y a des millions d'espèces d'insectes non nommées. 20% des plantes n'ont pas encore de nom.»

Les arbres sont nos alliés

Francis Hallé pourrait parler des heures de son expérience de vie magique au sommet des arbres. Et puis le discours se fait plus grave. Dès lors que l'on aborde le sujet de la déforestation, le sourire tombe, l'œil ne brille plus. La foi, elle, reste toujours autant tenace. «*À plusieurs reprises, des forêts ont été rasées juste après notre passage. Et c'est comme ça partout. Je suis furieux contre mon pays qui a, dans la déforestation, un rôle actif beaucoup trop important par rapport à son poids dans le monde. Les forêts primaires** vont disparaître. Elles n'en ont plus que pour dix ans. Mon dernier souhait, ce serait qu'on en garde au moins un beau film. Dans le désastre écologique que nous vivons, il y a une certitude absolue, c'est que les arbres sont nos alliés. Contre le réchauffement climatique, je n'ai toujours pas trouvé un meilleur moyen que de planter des arbres. C'est pour ça que j'écris des livres, que je participe à des conférences***, que les journalistes sont bienvenus sur le radeau*». Bien que retraité, l'homme est encore vert. À peine son dernier ouvrage sorti en librairie, il part en Afrique du Sud pour un mois. ♦

*La canopée est l'étage le plus haut de la forêt, celui en contact direct avec l'atmosphère.

** La forêt primaire est une forêt qui n'a subi aucune influence de l'Homme.

*** Francis Hallé est notamment intervenu le 25 novembre 2006 à l'UNESCO sur la « biodiversité en danger ».



«*Aux Origines des plantes*», tome 1 et 2 (éd Fayard, 2008). Prix : 52€ chaque tome.



LAVÉRUNE PLATANES MAJESTUEUX ET CYPRÈS CHAUVE

Le parc et le château de Lavérune sont le fruit d'une riche histoire. Ils ont connu de nombreux propriétaires jusqu'en 1973, date à laquelle la mairie de Lavérune les a acquis. Un lieu parfait est agréable pour si balader...

Première découverte : il y a eu plusieurs châteaux de Lavérune. Le premier est évoqué dans les écrits dès le X^e siècle (975). Il se situait près de l'église, au lieu dit «*la Mouta*». Il appartient à l'époque aux Frérol, une famille de seigneurs de Lavérune. Le deuxième château existe toujours aujourd'hui. Il est situé sur la route de Pignan, face à la mairie. Malheureusement, souvent retouché au cours des siècles, il n'a que peu conservé les caractéristiques de son époque. Le fief passe ensuite aux Pelet, descendants des comtes de Melgueil. Le troisième château est construit en dehors des murs de la ville, mais il est difficile de situer la date exacte de sa construction, entre le XV^e et le XVI^e siècle. En 1569, Jacques de Pelet, alors gouverneur de Montpellier, y aurait reçu Catherine de

Médecis, en visite en Provence, alors que la peste menace à Montpellier. Au cours du XVII^e siècle, le château est la propriété, tour à tour, de plusieurs familles de notables protestants. En 1692, l'évêque de Montpellier, Charles de Pradel, récupère le château de Lavérune. Il devient, alors, le lieu de résidence des évêques de Montpellier.

Le parc est inscrit à l'inventaire des monuments historiques

Le plus marquant d'entre eux, Monseigneur de Colbert, ordonne des travaux qui débutent en 1702 et se terminent après sa mort (1738). Ils ont donné en grande partie l'aspect extérieur actuel du bâtiment. En 1791, Jean-Jacques Brunet achète le château et ses dépendances. Passionné de botanique et d'agronomie, il va transformer le parc. Si la serre chauffée à la va-

peur est aujourd'hui détruite, il reste toujours des arbres venus des Amériques, qui étaient à la mode à l'époque, magnolias, cyprès chauve,... Il fait également venir de Paris quelques cèdres du Liban. Il tente des expériences avec un jardin à l'anglaise, ou plus original encore, des plantations de coton. Mais à sa mort, le château se retrouve à nouveau sans propriétaire soigneux. Il faut attendre jusqu'en 1922, pour que le château en retrouve un, en la personne de Georges Petit. Suite à sa disparition, une partie du domaine est vendue. Pire, en 1972, le parc est menacé par une opération immobilière. La mairie de Lavérune fait alors valoir son droit de préemption, et rachète le château et le parc. Aujourd'hui, le parc, un des plus beaux de la région, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Il est ouvert en permanence aux promeneurs. ♦

SUIVEZ LE GUIDE



Difficile de ne pas les voir, les platanes du parc. Plantés tous à la même période, il y a plus de deux cents ans, et culminant aujourd'hui à plus de 50 mètres de haut, ils dominent majestueusement le parc et offrent une ombre apaisante.

1

Les platanes bicentennaires



Au pied des platanes, de mars à mai, vous pouvez apercevoir des tulipes en fleur. Roses et blanches, elles égayent subtilement le parc de Lavérune. Nul ne les a plantées, elles sont sauvages. Ces Tulipes de Perse ou Tulipe de l'Écluse (Tulipa Clusiana) se font de plus en plus rares et sont une espèce menacée. Autrefois présentes dans quasiment toute la moitié sud de la France, elles ne sont, désormais, qu'à cinq endroits différents sur la Région Languedoc-Roussillon. Merci de ne pas les cueillir, la survie de cette espèce en dépend.

2

Les tulipes sauvages



Au milieu de son île, le cyprès chauve semble être à son aise. Planté par Jean-Jacques Brunet au XVIII^e siècle, on le trouve, à l'origine, en Amérique, particulièrement dans les bayous, ces marais de la Louisiane. Amateur d'eau, il a des racines hors de terre impressionnantes. Ce cyprès perd ses aiguilles en hiver, pour les reprendre au printemps. D'où son nom.

3

Le cyprès chauve



Au XVIII^e siècle, la mode était aux essences lointaines, notamment venue des Amériques. Bien évidemment, Jean-Jacques Brunet ne se contenta pas de cyprès chauve. Il fit également ramener des magnolias. On en retrouve plusieurs dans le parc. Leurs fleurs, au parfum si particulier, éclairent le parc de juin à septembre.

4

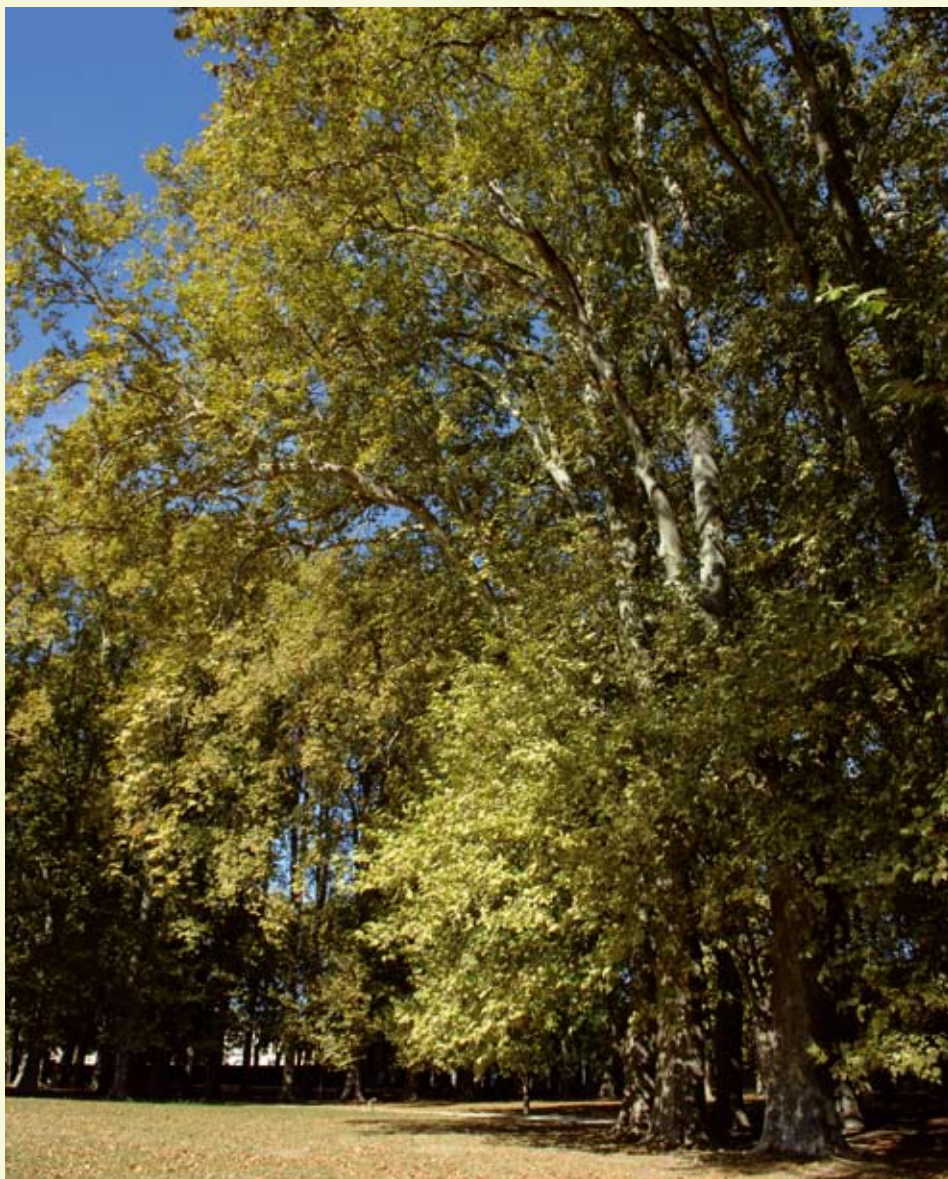
Les magnolias



Au XVII^e, et encore plus au XVIII^e siècle, le parc est équipé de tout un système de bassin et de canaux. C'est tout un véritable réseau hydraulique, qui collecte l'eau à l'extérieur, auprès de sources, pour pouvoir drainer le parc. La mairie, qui aimerait faire revivre ce jardin à la française, a restauré récemment le Grand Vivier, un bassin imposant.

5

Le Grand Vivier



LE SAVIEZ-VOUS ?



Le musée Hofer-Bury

Installé au premier étage du château, se trouve le musée Hofer-Bury. Inauguré le 15 mai 1992, il porte le nom de l'amateur d'art, qui a fait don à la commune de sa collection. Le musée a une collection de peinture contemporaine très intéressante, avec une place toute particulière réservée aux artistes régionaux. Il est également ouvert sur le monde, avec notamment une salle consacrée au peintre chinois Wang Wei-Xin, dont les œuvres sont exposées dans différents musées nationaux de Chine et dans des musées étrangers.

Horaires : les samedis et dimanches de 15h à 18h.

Tarif : 2€ (gratuit pour les moins de 12 ans).



La médiathèque de Lavérune

La médiathèque de Lavérune, dont la construction a été soutenue par Montpellier Agglomération, au titre des PIC (Projets d'Intérêts Communs), à hauteur de 240 000€, a été inaugurée le 28 juin dernier. Elle se situe également dans le château, mais au rez-de-chaussée. Avec un espace d'accueil particulièrement agréable, des salles de lecture qui donnent sur le jardin lapidaire et un fond documentaire riche et varié, elle comble petits et grands.

Plus de renseignements :

Internet : <http://laverune.bibli.fr>

Tél. : 04 99 53 03 55

L'HUILE DU MOIS L'HUILE D'OLIVE «TOUTES VARIÉTÉS» DE LA COOPÉRATIVE OLÉÏCOLE DE PIGNAN

La Fête de l'Olive de Montpellier Agglomération, organisée le 28 septembre à Pignan, a attiré plus de 6 000 personnes en une seule journée. Pour prolonger ce succès, découvrons une huile d'olive produite à Pignan et deux recettes qui la mettent en valeur.



Guy Catix, Président de la Coopérative Oléicole Intercommunale de Pignan, Jean-Pierre Moure, 1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération et Yvon Pellet, Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé de l'économie agricole et viticole, des traditions locales et de la ruralité, dans les allées de la Fête de l'Olive.

Guy Catix, président de la coopérative de Pignan, a choisi de nous présenter une huile qui lui tient particulièrement à cœur : la « toutes variétés ». « Nous sommes particulièrement fiers de cette huile à la coopérative. Elle a été récompensée au Concours Général Agricole : médaille d'argent en 2005, médaille d'or en 2006. Cette superbe huile aux reflets verts, fruit de la campagne 2007-2008, a été créée en assemblant trois quarts de nos meilleures olives et un quart de Picholine. L'adjonction de cette variété apporte une « ardeur » particulièrement appréciée des consommateurs. C'est une huile au goût fruité bien prononcé, qui convient aussi bien aux assaisonnements des salades et des crudités, qu'à la cuisson des poissons. Cette huile est conditionnée en bouteilles de 25 centilitres à 1 litre. Pour les amateurs d'huile plus légère, je recommande la « rougette de Pignan », une autre de nos spécialités, bien représentative de notre terroir. »



DEUX RECETTES OÙ L'HUILE D'OLIVE EST REINE

GALETTE DE POMMES DE TERRE À L'HUILE D'OLIVE VIERGE ET SES DEUX SUCRES

POUR 4 PERSONNES INGRÉDIENTS

2 grosses pommes de terre, bien rondes (Bintje ou BF 15), sucre glace, sucre cristallisé, huile d'olive vierge extra.

- Éplucher les deux pommes de terre.
- Ne pas les laver, mais bien les essuyer.
- Couper ces pommes de terre en chips fines puis former avec ces chips des rosaces de 7 à 9 pétales.
- Poêler les rosaces dans de l'huile d'olive : quand la première face est bien colorée, la retourner et la saupoudrer de sucre cristallisé ; cuire ensuite l'autre face et, lorsqu'elle est dorée, la retourner et la saupoudrer de sucre glace.
- Poêler à nouveau quelques instants les rosaces sur leurs deux faces. Pour cristalliser les sucrer.
- Sécher quelques instants dans un four chaud et éponger ces galettes avec une feuille de papier absorbant si nécessaire.
- Servir aussitôt avec une glace miel-lavande, miel-romarin ou thym-vanille.

TOURTE DE POTIRON

POUR 4 PERSONNES INGRÉDIENTS

Petit potiron râpé, 2 oignons émincés, 200 g de fromage de chèvre frais, 5 œufs, 1/2 verre d'aneth haché et un peu de menthe, 300 g de pâte feuilletée, sel et poivre moulu, 5 cuillères à soupe d'huile d'olive vierge extra.

- Verser 1 verre d'huile d'olive dans une casserole et faire revenir les oignons à feu doux.
- Ajouter le potiron râpé dans la casserole, saler et poivrer.
- Faire mijoter pendant 10 minutes. Lorsque le jus est réduit, ajouter la menthe, l'aneth et retirer du feu. Ajouter le fromage et les œufs battus et bien malaxer.
- Dans un plat à bords hauts, allant au four, installer la moitié de la pâte feuilletée abaissée, enduire d'huile d'olive.
- Verser la purée de potiron, puis recouvrir avec la pâte feuilletée restante.
- On peut faire 3 étages : pâte-purée/pâte-purée.
- Arroser à chaque fois d'huile d'olive.
- Dessiner des losanges sur la pâte feuilletée à l'aide d'un couteau et faire cuire à feu doux pendant 35 minutes. Servir tiède en entrée.

Où se procurer cette huile d'olive ?

Coopérative intercommunale de Pignan et son magasin de vente l'Olicoop 37, route de Murviel, à Pignan. Tél. : 04 67 47 70 22

Ouverture toute l'année.

Horaire d'octobre à juin :

les mardi et vendredi de 9h à 12h, les mercredi et samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Prix de vente

Bouteille 1 litre : 15€

Bouteille 75 cl : 12,5€

Bouteille 50 cl : 8,5€

Bouteille 25 cl : 6€



Providence

LE DOMAINE INTERCOMMUNAL
QUI ACCUEILLE VOS FÊTES
ET RÉUNIONS

Le domaine de la Providence sur plus de 8000 m² est une annexe de l'Hôtel de l'Agglomération. Il a été réaménagé en salles de réceptions et de réunions. Ce domaine peut être loué aux communes n'ayant pas de salles à disposition ainsi qu'aux particuliers. C'est un lieu idéal pour organiser des fêtes familiales (mariages, fiançailles, baptêmes, anniversaires...). Le domaine comprend deux bâtiments, un parking de 90 places et des équipements extérieurs (boulodrome, barbecue, piste de danse) et peut accueillir 150 personnes à l'intérieur et 500 à l'extérieur.

TARIFS DE LOCATION (À LA JOURNÉE) :

- Salle de réception du rez de chaussée 480 €
(avec cuisine et sanitaires)
Capacité d'accueil 50 personnes
- Salle de réception du 1^{er} étage 650 €
(avec dépendance et cuisine)
Capacité d'accueil 80 personnes
- Ancienne Chapelle 720 €
(salle de réunion de 230 m²)
Capacité d'accueil 100 personnes
- Terrasse et équipements extérieurs 600 €
(boulodrome, barbecue, piste de danse)
- Domaine complet 2150 €

Tarif Pass'Agglo : -10%



Les réservations doivent se faire par écrit à la Direction
du Protocole de Montpellier Agglomération
50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2

> COUP DE FOUDRE

MUSIQUE

UN MOIS DE BELLES VOIX ET DE MUSIQUE

La saison de l'Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon qui vient de commencer est particulièrement séduisante.

Le programme éclectique permet à chacun de rencontrer œuvres et interprètes et de prendre du plaisir. Tour d'horizon sur un mois.

Tout d'abord, *La Vedova Scaltra*, la veuve rusée d'Ermanno Wolf-Ferrari. Cette œuvre, fortement inspirée de Goldoni, a la brillance d'une *Commedia dell'Arte*. À Venise, quatre gentilshommes de nationalités différentes, prétendants au cœur de Rosaura, veuve, jeune, riche et... rusée. À découvrir, dans une mise en scène pétillante de René Koering. L'Orchestre National de Montpellier-Languedoc sera dirigé par Enrique Mazzola⁽⁴⁾. On notera la participation de la soprano Laure Baert⁽²⁾, qui offrira le 14 novembre un récital salle Molière, autour des muses créatrices comme Fanny Mendelssohn ; Clara Schumann... le samedi 15 novembre à 17h, on pourra goûter aux délices d'un récital de piano de Georges Pludermacher, autour de Bizet et Beethoven. Les 21 et 22 novembre, notre Orchestre National donnera un concert de prestige, autour du compositeur japonais Toru Katamitsu, que l'on considère comme un passeur entre les cultures musicales orientales et occidentales, aussi bien dans le style d'écriture que dans ses inspirations. Suivra le magnifique concerto pour violon en ré majeur de Stravinsky, qui appartient à la période néo-classique du compositeur russe. Schoenberg, fondateur de l'école sérielle, rend hommage à Brahms, grand maître du romantisme allemand, par cette orchestration pour orchestre symphonique de son premier quatuor avec piano. La violoniste soliste sera Viktoria Mullova⁽¹⁾. Les 28 et 29 novembre on pourra écouter le jeune prodige du piano David Frey⁽³⁾, dans un programme Malher (la symphonie Titan et le concerto N°2 de Beethoven)

LA VEDOVEVA SCALTRA

13 novembre et 18 novembre

20h

9 et 16 novembre

15h

Mardi 18 novembre 2008

20h

Opéra Comédie

Prix des places de 13 à 45€

CONCERT AMADEUS

Samedi 15 novembre 2008

17h

Philharmonie de Chambre

Salle Pasteur - Le Corum

Prix des places de 16 à 20€

CONCERT DE PRESTIGE

21 et 22 novembre

Opéra Berlioz - Le Corum

Prix des places de 19 à 40€

CONCERT SYMPHONIQUE

Vendredi 28 novembre 2008

20h 30

Samedi 29 novembre 2008

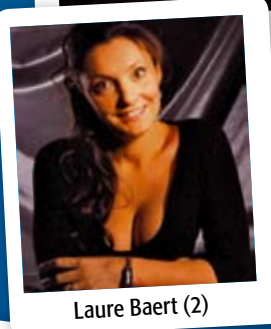
17h

Opéra Berlioz - Le Corum

Prix des places de 14 à 30€



Viktoria Mullova (1)



Laure Baert (2)



David Frey (3)



Enrique Mazzola (4)

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

LES TEMPS FORTS DU RÉSEAU



© Seuil Opale Seuil Opale

Médiathèque Centrale EMILE ZOLA

à 18h30

► 14 novembre 2008

Rencontre avec **Catherine Millet** à l'occasion de la sortie de « *JOUR DE SOUFFRANCE* » (éd. Flammarion). En partenariat avec le « Café des Femmes ».

Médiathèque JEAN-JACQUES ROUSSEAU

à 10h30

► 15 novembre

Rencontres Musette du lecteur : Actu du « *NOIR* » Larsson, Vargas, Cornwell et autres Américaines ont tendance à cacher la forêt du polar... Alors,

suivez le guide : Jean-Marc Laherrère, lecteur de polars insatiable et blogueur prolifique (actu-du-noir-blog.com) vous fera part de ses coups de cœur, d'Antoine Chainas à Patricia Melo, d'Ed McBain à Daniel Woodrell. De quoi repartir la Musette pleine !

Médiathèque FEDERICO FELLINI

► Du 12 au 14 novembre

Rencontres : « *MARCEL HANOUN, POUR UN AUTRE CINÉMA* ».

Considéré par le grand documentariste Jonas Mekas comme « le cinéaste français le plus important depuis Bresson, l'initiateur des moments les plus extatiques de l'art du cinéma », Marcel Hanoun travaille en vidéo à partir de 1988, en raison de difficultés financières. Il en émerge des chefs-d'œuvre. Présentation de la semaine par Laurent Ait-Benalla (réalisateur) et Stéphanie Serre.

► 19 novembre

Rencontre : « *DU CÔTÉ DES HELVÈTES : LE CINÉMA* » de Jean-Stéphane Bron



Médiathèque FEDERICO GARCIA LORCA

à 18h

► 13 novembre

Conférence de **Philippe Gardy** : « *MAX ROUQUETTE LECTEUR, TRADUCTEUR EN OCCITAN ET MESSAGER DE LA POÉSIE DE FEDERICO GARCIA LORCA* »



© Georges Souche

Médiathèque WILLIAM SHAKESPEARE

de 14h30 à 18h30

► 6 décembre

Rencontre cinéma avec **Soumaïla Koly**. Soumaïla Koly animera une rencontre-débat autour du film documentaire « *ALIMENTATION GÉNÉRALE* », de Chantal Briet,

Médiathèque LA GARE

à 16h

► 22 novembre

Auditions de guitare
Les musiciens confirmés de l'association Mélo-dyssée, nous présentent des morceaux choisis dans des formations à géométrie variable mais à l'écoute toujours séduisante.

Médiathèque FRANÇOISE GIROUD

à 19h

► 13 novembre

Soirée silencieuse : « *À VOUS DE JOUER* »
Ouvrées à tous, petits et grands, malentendants et entendants, et tout ça silencieusement ou presque autour d'une thématique



DANSE



BÉJART BALLET LAUSANNE LE TOUR DU MONDE EN 80 MINUTES



Mardi 4 novembre

Montpellier
Opéra Berlioz/le Corum

20h

appel gratuit au
Tél : 0 800 600 740
Tarifs : de 12 à 50€
Ce spectacle est
aussi donné les 6, 7 et
8 novembre même lieu,
même heure

Le Tour du monde en 80 minutes retrace la vie de globe trotteur de Maurice Béjart, celle de l'homme avide de connaissance et inspiré tout au long de sa brillante carrière par les pays qu'il a sillonnés. Le Voyage (Tibet), Bhakti, Les Illuminations (Inde), Golestan, Le jardin des roses (Iran), Dibouk (Israël), Kurozuka (Japon), La Route de la Soie (Orient et Asie) sont autant de ballets étapes de ses tours du monde, de ses souvenirs et de sa fascination pour les cultures étrangères. Maurice Béjart a réglé quatre des seize tableaux

qui composent le spectacle, laissant le soin à Gil Roman, son complice, de l'achever. « *J'ai respecté l'idée de Maurice : faire très simplement un voyage à travers son œuvre. J'ai suivi son itinéraire en remontant des choses qui appartenaient à d'anciens ballets.* » Même si le chorégraphe a lâché la main de ses danseurs pour les confier à celle de Gil Roman qu'il a choisi comme héritier, c'est son histoire qu'il raconte au travers de ce Tour du monde en 80 minutes.

Mardi 4 novembre

EXPOSITION

DU 21 OCTOBRE 2008
AU 17 JANVIER 2009
EXPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE
CENTRALE EMILE ZOLA



« *Un Art d'exception : reliures des années 1800 - 1940* ». La médiathèque va mettre en valeur l'art de la reliure au 19^e siècle et au début du 20^e. Une partie de ses riches fonds sera présentée du 21 octobre 2008 au 17 janvier 2009. Les reliures présentées sont à fois héritières de l'artisanat d'excellence et de l'art. Dans le domaine de la mode on parle de haute couture, on pourrait ici employer le terme de « *haute reliure* ». À découvrir

EXPOSITION

25 OCTOBRE 2008
18 JANVIER 2009
MUSÉE FABRE LA VIDÉO, UN ART,
UNE HISTOIRE 1965 - 2007

Cette exposition retrace à partir des œuvres du fonds du Centre Pompidou, une histoire de ce nouveau média. Les plus grands artistes du genre sont représentés Montpellier, la seule étape

française de cette exposition internationale après Barcelone, Taipei, Sydney et Melbourne. (voir article page 18).

Mer. 5 novembre

DANSE

BÉJART BALLET LAUSANNE
LE TOUR DU MONDE EN 80 MINUTES
(Voir notre coup de cœur)

HANDBALL

MONTPELLIER - PARIS
CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
8^e JOURNÉE



Montpellier
Palais des sports
René Bougnol

20h

Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellier-handball.com
Tarifs : de 6 à 9 €

JAZZ

PURA FE'



Artistes du label américain Music Maker Pura Fe', « *foi pure* » en espagnol ; a été baptisée ainsi par son père, chanteur d'origine portoricaine. Cantatrice de formation classique, elle a chanté au sein du Duke Ellington Orchestra. Elle mène aujourd'hui une carrière solo avec un répertoire alliant le blues et la musique traditionnelle indienne de Caroline du Nord.

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Tarif : de 12 à 15€

Jeudi 6 novembre

JAZZ

OREUS HUNGBO AU JAM

Oréus SAHA, auteur-compositeur franco-bénois vient de réaliser son premier album *«N'doté»* qui n'est autre que la synthèse de toutes ses influences : un voyage dans l'Afrique des douceurs et des mélancolies, des joies et des danses.

Montpellier

Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Entrée libre

THÉÂTRE

TITA-LOU



Tita et Lou, deux sœurs, quittent leur Bretagne natale selon la dernière volonté de leur père. Elles partent à la recherche d'un guérisseur pour soigner Lou, qui est aveugle. Cette quête devient un prétexte à une autre quête, celle d'elles-mêmes, un voyage initiatique qui les mène tout d'abord à Palerme. Parties à l'as-

saut de cette ville inconnue, avec l'appétit de ceux qui n'ont jamais bougé, elles plongent dans un univers de bruits, d'odeurs, de couleurs. Les sens en éveil, elles explorent tout, se perdent et s'enivrent. Dans la foule des marchés, dans la solitude des jardins, Tita et Lou découvrent une vie en dehors de leur relation fusionnelle et, peu à peu, se détachent l'une de l'autre.

Montpellier

Théâtre Jean Vilar

19h

Tél. : 04 67 40 41 39
Tarifs de 13 à 5€
Ce spectacle est aussi donné le 7 novembre à 21h

Samedi 8 novembre

WATER-POLO

MONTPELLIER - DOUAI CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE 3^E JOURNÉE



Montpellier

Piscine Olympique Antigone

20h30

Tél. : 04 67 72 37 22
www.montpellierwaterpolo.fr
Pass'Agglo : 3€

VOLLEY

MONTPELLIER - CANNES CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A 6^E JOURNÉE



Montpellier

Palais des sports Pierre de Coubertin

20h

Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
Tarif réduit : 3€

JAZZ

ALAIN CARON



Alain Caron, «*Star*» mondial de la basse électrique est le véritable ambassadeur du jazz fusion. Depuis les 10 dernières années, on disait du jazz fusion qu'il était mort, et la basse électrique au placard, tout au moins en France. Mais un vent nouveau se lève, et le jazz- fusion «*version 2008*», est de retour.

Montpellier

Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h 15

Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs de 14 à 16€

Mardi 11 novembre

TENNIS DE TABLE

MONTPELLIER - LE GRAND-QUEVILLY CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A DAMES 5^E JOURNÉE



Montpellier

Gymnase Alain Achille

19h

Tél. : 04 67 54 18 12
www.montpellier-tt.com
Tarif : 3€

FOOTBALL

MONTPELLIER - CHÂTEAUX-ROUX* COUPE DE LA LIGUE 1/8^E DE FINALE



Montpellier

Stade de la Mosson

20h

Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Pass'Agglo : 2€

THÉÂTRE

LES AVENTURES DE NATHALIE NICOLE NICOLE,



«*À l'origine, j'avais envie d'écrire une pièce pour enfants. Hélas. Très vite, mes personnages se sont retournés contre moi. En plein hiver, je me suis retrouvée avec des héros-enfants bien trop sanguinaires pour être présentés n'importe où. Alors, lancée dans cette voie diabolique, j'ai décidé d'aggraver leur cas. J'ai donc étudié scrupuleusement L'Enfer de Dante et quelques dictionnaires es sorcellerie. Mal m'en a pris. Traumatized par ce travail acharné sur la cruauté, mes enfants-diables sont devenus complètement fous...*»
«*Dans Les Aventures de Nathalie Nicole Nicole, pas de bain de sang, pas de poignard ou de vitriol, mais des mots bombes, des mots poignards et vitriol, des mots aiguilles, des mots kalachnikov. Des mots couperets des parents à leurs enfants, des mots coups de couteaux*

des enfants entre eux et des mots macérés, des mots pourris, moisés par la rancune, des futurs parents à leurs futurs enfants. Mais pas d'inquiétude, Les Aventures de Nathalie Nicole Nicole est une pièce farcie d'humour. C'est une pièce drôle. Et j'espère que vous aurez honte, spectateurs, de rire à tant de cruauté!» déclare Marion Guerrero. Comment résister ?

Montpellier

Théâtre de Grammont

19h

Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 14 à 24€
Ce spectacle est aussi donné le 12 et 13 novembre à 19h et les 14 et 15 novembre à 20h45

DANSE

FRANÇOIS RASCALOU



François Rascalou, qui vit et travaille à Montpellier, poursuit un questionnement sur le corps et la société contemporaine depuis de nombreuses années. La danse de François Rascalou est confrontée au texte d'Emmanuel Darley, dont la froideur et la simplicité viennent se cogner au lyrisme de la danse et de la musique. Ces mots d'adolescents, ce dialogue de la «*première fois*», ajoutent un sentiment de malaise et de maladresse dans cette découverte de l'autre. Passions et fragilités des interprètes se heurtent au numérique, au blanc de la scénographie. Dans ce contraste naît un espace poétique ouvert.

Montpellier

La Chapelle Gely

20h

Appel gratuit
Tél. : 0800 600 740
Tarifs : de 10 à 13€

Jeudi 13 novembre

JAZZ

JAM DECOUVERTE : TRIBUTE TO JOHN COLTRANE

Hommage à John Coltrane par un de ses fils spirituels, le saxophoniste américain. Abdu Salim, ainsi que par trois des meilleurs spécialistes français de sa musique, le pianiste Philippe Léogé, le bassiste Akim Bourmane et le batteur Christian Ton Salut.

Montpellier

Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h

Tél. : 04 67 58 30 30
Entrée libre

Vend. 14 novembre

FOOTBALL

MONTPELLIER - TROYES* CHAMPIONNAT DE FRANCE L2 15^E JOURNÉE



Montpellier

Stade de la Mosson

20h

Tél. : 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Pass'Agglo : 2€

JAZZ

BA CISSOKO ..(GUINÉE CONAKRY)

Quand on naît Cissoko, on est joueur de kora. Le Guinéen Ba Cissoko s'inscrit dans les sillons fertiles d'une histoire bien plus que centenaire. Il est le dernier d'une longue lignée de griots, maîtres chanteurs et cordes agiles et s'est vite distingué en renouvelant l'approche de son instrument

Montpellier

Le Jam

100, rue Ferdinand de Lesseps

21h 15

Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs de 12 à 16€

Sam. 15 novembre

RUGBY

MONTPELLIER - PARIS* CHAMPIONNAT DE FRANCE TOP14 10^E JOURNÉE

(Voir notre coup de cœur)

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER - REIMS CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION 1 9^E JOURNÉE



Montpellier

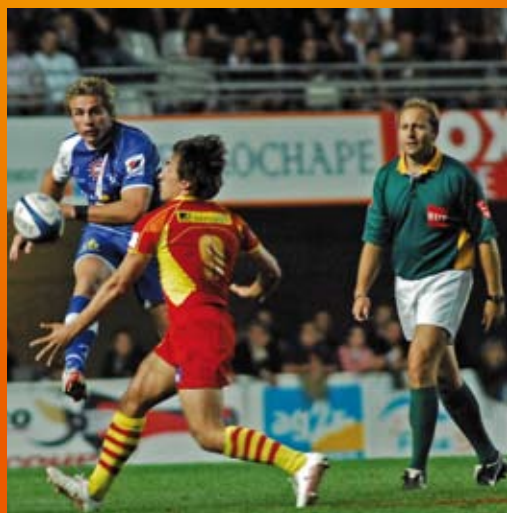
Patinoire Végapolis Odysseum

19h30

Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com
Pass'Agglo : 6€

RUGBY

MONTPELLIER - PARIS CHAMPIONNAT DE FRANCE TOP14 10^E JOURNÉE



Samedi 15 novembre

Montpellier

Stade Yves du Manoir

14h30

Tél. : 04 67 47 27 69
www.montpellier-rugby.com
Tarifs : de 10 à 54 €

Après leur début de saison réussi, les joueurs du MHRC ont les moyens d'atteindre leur objectif de début de saison, à savoir une des six premières places du top14, synonyme de qualification pour la H Cup, la grande coupe d'Europe. Mieux avec quelques exploits, comme la victoire à Yves du Manoir face au Stade Toulousain, champion en titre, lors de la première journée, les hommes de Didier Nourault pourraient décrocher un ticket pour les demi-finales du championnat. Ça tombe bien, puisque avec le Stade Français, François Trinh-Duc et ses compères rejoignent le leader. Une victoire marquerait les esprits et placerait le MHRC dans le haut du tableau.

ROLLER-HOCKEY

MONTPELLIER - AMIENS
CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE
6^E JOURNÉE



Montpellier
Complexe sportif
Albert Batteux

20h
Tél. : 04 67 81 73 50
www.montpellier-mantas.com
Tarif : 3€

JAZZ

OSAKA MONAURAL (JAPON)
AU MENU CE SOIR :
SUSHI VERSION SOUL FOOD!



Les J.B's du Pays du Soleil Levant sont de retour. En 10 ans, ces stars nipponnes ont déjà gravé quatre albums. Leurs prestations scéniques énergiques très sixties ont enflammé toutes les scènes où ils ont essuyé leurs costumes en velours. Itadakimasu ! (Bon appétit!)

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h 15
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : 20€

THÉÂTRE

TOUS LES ALGÉRIENS SONT DES MÉCANICIENS
(Voir notre coup de cœur)

Dim. 16 novembre

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION - BOURGES
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE
FÉMININE
10^E JOURNÉE

Lattes
Halle des sports

16h
Tél. : 04 67 81 63 50
Pass'Agglo : 3€

HANDBALL

MONTPELLIER - REAL ADEMAR
(LEON - ESPAGNE)
LIGUE DES CHAMPIONS



Montpellier
Palais des sports
René Bougnol

17h
Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellier-handball.com
Tarifs : de 9 à 13 €

Jeudi 20 novembre

THÉÂTRE

MARX MATERIAU
CELUI QUI PARLE



Pour ceux qui n'auraient pu assister à l'une des 55 représentations données au Théâtre des Treize Vents, Jean Claude Fall propose avant le départ du spectacle en tournée, quatre dernières dates à Montpellier.

«La découverte de Marx matériau... l'an dernier avait été une des meilleures nouvelles de l'année : ainsi était-il possible de réussir une pièce en tous points passionnante et, osons le mot, populaire, sur une authentique pensée philosophique. Pas n'importe laquelle : celle de Karl Marx. Le metteur en scène Jacques Allaire (...) a dégagé une analyse et une critique radicale du capitalisme. Un cours magistral ? Non, mais sous la forme d'une tranquille conversation monopolisée par le subtil Luc Sabot, une démonstration effectivement magistrale.» écrivait Jérémy Bernède, dans Midi Loisirs il y a un an.

Montpellier
Théâtre de Grammont

19h
Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 14 à 21€
Ce spectacle est aussi donné le 21 novembre à 19h et les 24 et 25 novembre à 20h45

THÉÂTRE OPÉRA

LA RIBIERE SUMIDA



Au moment où le passeur de la rivière Sumida (fleuve qui traverse Tokyo) va pour embarquer ses voyageurs, apparaît une

femme folle de douleur : elle est à la recherche de son fils disparu. Le passeur lui explique que les pèlerins réunis sur l'autre rive du fleuve prient pour le repos d'un petit garçon, mort il y a tout juste un an. La mère se trouve, en fait, devant la tombe de son propre fils.

Montpellier
Opéra Comédie

19h
Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 14 à 21€
Ce spectacle est aussi donné le 22 novembre à 20h et le 23 novembre à 15h

MUSIQUE

CLAIRE DITERZI
TABLEAU DE CHASSE
CHANSON A COURRE



Loin des meutes hurlantes, Diterzi, l'amazone a fait d'un musée son terrain de chasse : les onze compositions de son nouvel album s'inspirent d'œuvres d'art, peintures ou sculptures, de Toulouse-Lautrec, Rodin, Turner... Un élément y est central, la femme, exprimée dans tous ses états : nana ou madone, bécasse à quatre pattes, créature aux abois, odalisque soumise...

Montpellier
Théâtre Jean Vilar

21h
Tél. : 04 67 40 41 39
Tarifs de 13 à 5€

Vend. 21 novembre

JAZZ

D'JAZZY D'GEORGES



Brassens latino, Brassens be-bop, Brassens funk, Brassens créole, Brassens jazz !!!!! Un piano, une contrebasse ou une basse, une batterie, trois voix (alto, soprano, baryton), six artistes de cœur et de talent pour servir le jazz et le Grand Georges !

Montpellier
Le Jam

100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : 10€

Sam. 22 novembre

VOLLEY

MONTPELLIER - ALÈS
CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
8^E JOURNÉE



Montpellier
Palais des sports
Pierre de Coubertin

20h
Tél. : 04 67 45 77 77
www.montpellier-uc.org/volleyball
Tarif réduit : 3€

JAZZ

LA BOSSA NOVA FÊTE
SES 50 ANS AVEC LE GROUPE
PAULINHO LÊMOS QUARTETO



Le Brésil fête cette année les 50 bougies de la Bossa Nova ! C'est donc tout naturellement que l'année 2008 est, pour le Brésil, l'occasion de mettre en lumière cette belle musique. Une soirée unique au Jam, de nombreux musiciens et chanteurs brésiliens invités feront la fête de la bossa nova avec le groupe de Paulinho Lemos.

Montpellier

Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : 13€

Dim. 23 novembre

HANDBALL

MONTPELLIER - AT BREGENZ
(AUTRICHE)
LIGUE DES CHAMPIONS



Montpellier
Palais des sports René
Bougnol

17h
Tél. : 04 99 61 44 55
www.montpellier-handball.com
Tarifs : de 9 à 13€

Vend. 28 novembre

JAZZ

GEORGES CREBASSA PROJECT



«Georges Crébassa Project tisse les paysages envoûtants d'un jazz ésotérique original qui assume son ambition et son étrangeté.» écrivait Jean Yves Basti, dans le magazine IDEM Le groupe présente sa nouvelle création : Yin Yang

Montpellier
Le Jam
100, rue Ferdinand de Lesseps

21h 15
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 10 à 13€

THÉÂTRE CLOWNESQUE



D'un côté, Mister P, dont la gaucherie constitue un danger permanent pour tout ce qui l'entoure. De l'autre, Mister B, frac et lunettes «cul-de-bouteille», qui se fait un point d'honneur à prendre tout en mains. L'un est

THÉÂTRE

TOUS LES ALGÉRIENS SONT DES MÉCANICIENS

© kader kadda



Alim, ancien proviseur de lycée, et sa femme Shéhérazade se retrouvent tous deux au chômage après l'arabisation de l'enseignement. Ayant dû quitter leur logement de fonction, ils trouvent refuge avec leurs enfants dans un bidonville de la périphérie d'Alger. Passionné de mécanique «comme tout Algérien qui se respecte», Salim décide alors d'ouvrir un garage clandestin. Avec sa verve toute méditerranéenne, Fellag nous raconte les aventures au quotidien de ce couple, héritier de Goldoni, et d'une galerie de personnages truculents dans leur humanité. Il révèle l'absurde de leur ordinaire, témoigne de l'ingéniosité de chacun à s'agripper au monde moderne, des infimes mécanismes de résistance de l'homme, de la solidarité dans l'adversité. Avec une ironie tendre, il lève le voile sur une société où archaïsme et modernité jouent au chat et à la souris : le moteur d'une voiture en panne reste le seul endroit du pays où la démocratie s'exerce en toute liberté, égalité, fraternité.

Samedi 15 novembre

Montpellier
Théâtre Jean Vilar

19h
Tél. : 04 67 40 41 39
Tarifs de 13 à 5€
Ce spectacle est aussi donné le 16 novembre à 17h

fragile, instinctif, animal, l'autre professoral, quelque peu désabusé et... tout aussi fragile.

Montpellier Théâtre Jean Vilar

21h
Tél. : 04 67 40 41 39
Tarifs de 13 à 5€
Ce spectacle est aussi donné le 29 novembre à 19h.

Sam. 29 novembre

RUGBY

MONTPELLIER - BRIVE*
CHAMPIONNAT DE FRANCE TOP14
12^e JOURNÉE



Montpellier Stade Yves du Manoir

14h30
Tél. : 04 67 47 27 69
www.montpellier-rugby.com
Tarifs : de 10 à 54 €

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER - AMNÉVILLE
CHAMPIONNAT DE FRANCE
DIVISION 1
11^e JOURNÉE



Montpellier Patinoire Végapolis Odyseum

19h30
Tél. : 04 67 42 34 32
www.montpelliervipers.com
Pass'Agglo : 6€

BASKET FÉMININ

BASKET LATTES MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION - CALAIS
CHAMPIONNAT DE FRANCE
LIGUE FÉMININE
12^e JOURNÉE



Lattes Halle des sports

20h
Tél. : 04 67 81 63 50
Pass'Agglo : 3€

JAZZ

MOUSSU T E LEI JOVENTS
Le groupe présente son nouvel album intitulé «Home Sweet Home». Depuis leur premier album, cet univers musical porte des chansons, véritables reflet

du quotidien de Moussu T e lei Jovents. Leur «home sweet home» est métissé et coloré à l'image de leur ville, de Marseille ou de La Ciotat. C'est l'odeur du poisson sur le port, le linge aux fenêtres, boire un pastis entre amis ou le rire des enfants dans la rue, c'est encore la langue provençale.

Montpellier Le Jam 100, rue Ferdinand de Lesseps

21h 15
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : de 10 à 13€

Mardi 2 décembre

TENNIS DE TABLE

MONTPELLIER - MONDEVILLE
CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
DAMES
7^e JOURNÉE



Montpellier Gymnase Alain Achille

19h
Tél. : 04 67 54 18 12
www.montpellier-tt.com
Tarif : 3€

DANSE

KADER ATTOU



Pièce autobiographique, Petites histoires.com s'inspire du cinéma, en particulier des courts-métrages, pour reconstruire une mémoire à la fois singulière et collective. Les histoires racontées par Kader Attou et ses danseurs sont vraies. Mais elles prennent corps dans une réalité particulière. Le monde vu à travers des yeux d'enfants. Elles montrent aussi qu'il n'est pas facile de se représenter le monde à travers les mots. Inventions et décalages naissent de ces quiproquos à rebondissements, comme autant de perles burlesques.

Montpellier Opéra Comédie

20h
Appel gratuit
Tél. : 0 800 600 740
Tarifs : 16 à 20€

THÉÂTRE



LES VIVANTS ET LES MORTS SAISON 2



© Marc Ginot

Rudi et Dallas (à peine 30 ans) travaillent à la Kos. Le jour où l'usine ferme, c'est leur vie qui vole en éclats, alors que tout s'embrase autour d'eux. À travers l'épopée d'une cinquantaine de personnages, Les Vivants et les Morts est le roman d'amour d'un jeune couple emporté dans le torrent de l'histoire contemporaine. Entre passion et insurrection, les tourments de Rudi et Dallas sont aussi ceux d'une ville où la lutte pour la survie dresse les uns contre les autres, ravage les familles, brise les règles intimes, sociales, politiques. Dans un bain musical post-rock en live, Julien Bouffier monte Les Vivants et les Morts comme une série culte avec ses saisons, un rythme cinématographique énergique de plans-séquences réalistes, violents et parfois crus. Après le succès de la saison 1, présentée en novembre 07 à Montpellier, découvrez la saison 2. Patrons en fuite, partenaires sociaux en déroute, plan social inacceptable, que reste-t-il aux ouvriers pour peser dans la balance, défendre leur vie, celle de leurs enfants et sauver leur dignité ? La rage de vaincre...

Vendredi 5 décembre

Montpellier Théâtre de Grammont

20h
Tél. : 04 67 99 25 00
Tarifs : de 14 à 21€
Ce spectacle est aussi donné les 6, et 13 décembre à 21h, les 11, 17 et 18 décembre à 19h et le 12 décembre à 20h.

Noctambules et amoureux de théâtre, les 13 Vents vous propose le vendredi 19 à 21h : La nuit des vivants, une nuit complète au théâtre. Au programme une intégrale des Vivants et des Morts avec des bonus ! Fin des festivités, à l'aube, avec petit déjeuner...
Tarifs : de 21 à 32€

Mer. 3 décembre

DANSE

VOISINS VOISINES / KRAFF

© Marc Ginot



Voisins Voisines, de la Compagnie Yann Lheureux, est une aventure dansée, poétique et tendre née d'un simple mouvement : celui qui nous mène vers l'autre. Qu'il soit choisi ou imposé, le «voisin» est, en lui, tout un monde, un univers à portée de danse, un territoire intime à explorer ou déjouer, affronter ou enrichir... la seconde pièce Ktaft du théâtre de Romette est un pas de deux insolite entre un danseur et un personnage de papier kraft manipulé par quatre comédiens. Torsadé, noué, sculpté, le papier prend vie et devient un étonnant partenaire.

Montpellier Théâtre Jean Vilar

21h
Tél. : 04 67 40 41 39
Tarifs de 13 à 5€
Ce spectacle est aussi donné le 4 décembre à 19 h.

Vend. 5 décembre

THÉÂTRE

LES VIVANTS ET LES MORTS
SAISON 2
(Voir notre coup de cœur)

Samedi 6 décembre

JAZZ

PLUNKY & ONENESS OF JUJU
(USA)



«Legends of Funk». Oneness Of Juju est avant tout un incroyable groupe de scène créé au début des années 70 par James "Plunky" Branch, un noir américain contestataire qui aura participé à presque toutes les révoltes et tous les combats. Le groupe n'a que deux concerts prévus en France : Paris et Montpellier ! Réservez dès maintenant !

Montpellier Le Jam 100, rue Ferdinand de Lesseps

21h
Tél. : 04 67 58 30 30
Tarifs : 20€

Vend. 14 novembre

THÉÂTRE

ALICE
Alice croise sur sa route les créations excentriques du Pays des Merveilles : un chapelier à moitié fou et un lièvre qui l'est tout à fait, une sentencieuse chenille fumeuse de narghilé, un chat au sourire énigmatique, et une fulminante Reine Rouge qui guidera les pas d'Alice dans ce monde aux allures de jeu d'échecs. Parvenue à la huitième et dernière case, la petite fille deviendra reine à son tour, permettant enfin à une jeune femme nommée Alice de

grandir réconciliée avec ses souvenirs et son enfance.

Villeneuve-les-Maguelone Centre Culturel Béranger de Frédel 235 boulevard des Moures

20h30
Tél. : 04 67 69 58 00

Vend. 28 novembre

MUSIQUE

CONCERT PASCAL COMELADE
Auteur, compositeur, interprète depuis plus de 20 ans, Pascal Comelade, roule sa bosse entre Paris et sa Catalogne natale. Sa musique, tout aussi inventive qu'éclectique, inspirée de toutes les influences du monde, ne peut laisser personne indifférent.

Villeneuve-les-Maguelone Centre Culturel Béranger de Frédel 235 boulevard des Moures

20h30
Tél. : 04 67 69 58 00

*Date et horaire sous réserve. Les retransmissions télévisées peuvent amener à décaler l'horaire voire la date de la rencontre.

HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00
Fax : 04 67 13 61 01
→ contact@montpellier-agglo.com
www.montpellier-agglo.com

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

MONTPELLIER CENTRE (Montpellier)

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 13 69 09
Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

MONTPELLIER BEAUX ARTS AIGUELONGUE PLAN DES 4 SEIGNEURS (Montpellier)

25, avenue de Nîmes
Tél. 04 67 02 20 00
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

MONTPELLIER LA MOSSON (Montpellier)

13, place Mimi Azais
Tél. 04 67 04 33 05
Lundi de 12h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h.

MONTPELLIER LEMASSON (Montpellier)

440, bd Pedro de Luna
34070 Montpellier
Tél. 04 67 07 34 44
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

MONTPELLIER ODYSSEUM (Montpellier)

Place de France
34000 Montpellier
Tél. 04 99 64 23 40
Du lundi au vendredi de 10h à 18h

CASTELNAU LE LEZ (Castelnau le Lez, Baillargues, Clapiers, Jacou, Le Crès, Vendargues)

238, avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU LE LEZ
Tél. 04 67 52 46 10

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

CASTRIES

(Castries, Beaulieu, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Genès des Mourgues, Sussargues)
15, avenue de la cave coopérative
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 04 51 83

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LATTES

(Lattes, Pérols)
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES-BOIRARGUES
Tél. 04 67 73 18 50

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

PIGNAN

(Pignan, Courmonsec, Courmonterral, Lavérune, Murviel les Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)
7, place du 11 Novembre
34570 PIGNAN
Tél. 04 67 50 49 51

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

PRADES LE LEZ

(Prades le Lez, Montferrier-sur-Lez, Grabels, Juvinac)
110, route de Montpellier
34730 PRADES LE LEZ
Tél. 04 99 63 23 32

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

(Villeneuve-lès-Maguelone, Fabrègues, Saint Jean de Védas)
2, place des Héros
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
Tél. 04 67 07 08 80

Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA

218, bd. de l'Aéroport-International
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 34 87 00

MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI

Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 06 27 47

MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO

207, rue Guillaume-Janvier
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 27 17 17

MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

230, avenue du Biterrois La Mosson
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 10 70 20

MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA

162, avenue de Palavas
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 99 13 39 49

MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE

150, avenue Paul-Bringuier
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 16 34 20

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION LA GARE

Avenue du Grand-Jeu
34570 PIGNAN
Tél. 04 67 47 61 69

MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

15, av. de la Cave Coopérative
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 10 43 80

BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL SARTRE

15, rue F. de Malherbe
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 07 92 86

BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN

1071, av. de la Justice de Castelnau
34090 MONTPELLIER
Tél. 04 67 72 58 76

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 67 34 73 39

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

AQUARIUM MARE NOSTRUM



Allée Ulysse-Odyssée
34960 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 05 50

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Musique, Danse,
14, rue Eugène-Lisbonne
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 66 88 40
www.montpellier-agglo.com/cnr

DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE

(Annexe du Conservatoire)
Maison Louis-Jouvet
19, rue Lallemand
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 05 40

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION



130, rue Yehudi-Menuhin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 58 32 85
www.esbama.fr.st

PLANÉTIARIUM GALILÉE

Allée Ulysse - Odyssée
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 26 26
www.planetarium-galilee.com

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

Théâtre des Treize Vents
Domaine de Grammont
CS69060
34965 MONTPELLIER cedex 2
Tél. 04 67 99 25 00
www.theatre-13vents.com

THÉÂTRE DU HANGAR

3, rue Nozeran
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 41 32 71

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

390, av. de Pérols
34872 LATTES
Tél. 04 67 99 77 20

MUSÉE FABRE

2, rue Montpelliéret
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 14 83 00

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les Ursulines
Boulevard Louis-Blanc
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 06 70
www.mathildemonnier.com

EUTERP ORCHESTRE NATIONAL ET OPÉRA NATIONAL DE MONTPELLIER

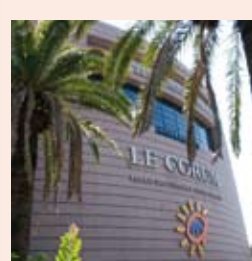
→ OPÉRA COMÉDIE
11, boulevard Victor-Hugo
CS 89024
34967 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 67 60 19 99
www.opera-montpellier.com

→ OPÉRA BERLIOZ LE CORUM
Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 19 99

ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON LE CORUM

Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 9056
34041 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 60 19 99
www.orchestre-montpellier.com

LE CORUM PALAIS DES CONGRÈS OPÉRA BERLIOZ



Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 2200
34027 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 61 67 61
www.enjoy-montpellier.com

PARC DES EXPOSITIONS

B.P. 2116
34026 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com

LE ZÉNITH SUD

Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 64 68 83
www.enjoy-montpellier.com

SALLE VICTOIRE 2



Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 67 47 91 00

L'ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Tél. 0 800 88 11 77
(appel gratuit, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h)

ÉCOLOTHÈQUE



Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 99 52 82 82
www.montpellier-agglo.com/ecolothèque

STATION D'ÉPURATION MAERA

34970 LATTES
Tél. 04 67 92 10 70

CENTRE DE TRI DEMETER

ZAC Garosud
2543, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 47 11 43

CENTRE DE COMPOSTAGE DE GRAMMONT

Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 20 97 71

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

■ STADE DE LA MOSSON MONDIAL 98

645, avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ STADE YVES DU MANOIR

Quartier Ovalie
Avenue de la Vannière
34085 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ PALAIS DES SPORTS RENÉ-BOUGNOL



1000, avenue
du Val-de-Montferrand
34090 MONTPELLIER

Tél. 04 67 13 60 00

■ GYMNASSE LOU CLAPAS

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

■ PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

195, avenue Jacques-Cartier
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 15 63 00

■ CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE

Avenue de Heidelberg
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 34 93

■ PISCINE CHRISTINE CARON

Avenue du 8 mai 1945
CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 72 66 88

■ PISCINE MARCEL SPILLIAERT (CHAMBERTE)

154, rue Camille-Desmoulins
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 42 00 92

■ PISCINE JEAN VIVES

1933, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 27 74 79

■ PISCINE PITOT

40, allée Jean-Raymond
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 52 58 89

■ PISCINE SUZANNE BERLIOUX (LA RAUZE)

551, rue Métairie-de-Saysset
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 65 38 71

■ PISCINE JEAN TARIS (LA POMPIGNANE)

67, rue Louise-Michel
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 79 03 11

■ PISCINE ALFRED NAKACHE

237, route de Vauguières
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 57 05

■ PISCINE ALEX JANY

24, rue Pierre-de-Coubertin
34830 JACOU

Tél. 04 67 59 26 85

■ PISCINE AMPHITRITE

Avenue de Librilla
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. 04 67 71 30 51

■ PATINOIRE VEGAPOLIS



Quartier Port-Marianne
Place de France
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 26 00

→ www.vegapolis.net

■ BASE DE CANOË-KAYAK DE LAVALETTE

Domaine de Lavalette
1076, rue Jean-François-Breton
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 61 19 19

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ MONTPELLIER MÉDITERRANÉE TECHNOPOLE

50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 13 60 00

→ www.tech-montpellier.com

■ CENTRE EUROPÉEN D'ENTREPRISE ET D'INNOVATION

→ CAP ALPHA

Avenue de l'Europe
34830 CLAPIERS

Tél. 04 67 59 30 00

→ CAP OMEGA



Rond-point
Benjamin-Franklin - CS 39521
34960 MONTPELLIER
Cedex 2

Tél. 04 67 13 00 00

■ CYBER BASE

275, rue Léon-Blum
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 99 61 37

→ www.cyberbase-montpellier.com

■ MISSION LOCALE DES JEUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (MLJAM)

→ SIÈGE SOCIAL

Parc Euromédecine
989, rue de la Croix Verte
34093 MONTPELLIER cedex 5

Tél. 04 99 52 23 33

→ www.montpellier-jeunes-emploi.fr

→ ANTENNE MONTPELLIER CENTRE

(Montpellier centre et Est,
Castelnau le Lez, Clapiers,
Montferrier-sur-Lez, Prades le
Lez, Saint Jean de Védas)
Les Echelles de la Ville
Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 99 52 69 29

→ ANTENNE MONTPELLIER CROIX D'ARGENT

(Saint-Jean de Védas,
Montpellier Ouest et Sud)
909, avenue de Toulouse
34070 MONTPELLIER

Tél. 04 99 64 24 60

→ ANTENNE MONTPELLIER MOSSON

(Montpellier Mosson,
Grabels, Juvignac)
Résidence Le Grand Mail
524, avenue de Louisville
34080 MONTPELLIER

Tél. 04 67 75 29 67

→ ANTENNE DE CASTRIES

(Castries, Baillargues,
Beaulieu, Jacou, Le Crès,
Montaud, Restinclières,
Saint-Brès, Saint-Drézéry,
Saint Geniès des Mourgues,
Sussargues, Vendargues)

15, avenue de la Cave
Coopérative
34160 CASTRIES

Tél. 04 67 70 10 25

→ ANTENNE DE LATTES

(Lattes, Pérols, Villeneuve-
lès-Maguelone)
Maison de l'Agglomération
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES

Tél. 04 67 73 73 88

→ ANTENNE DE PIGNAN

(Pignan, Courmonsec,
Cournonterral, Fabrègues,
Lavrune, Murviel lès
Montpellier, Saussan,
Saint Georges d'Orques)
Complexe sportif
avenue de l'Europe
34570 PIGNAN

Tél. 04 99 51 28 40

SOLIDARITÉ

■ SERVICES FUNÉRAIRES DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 83 83

06 11 51 42 45
(24h/24, 7j/7)

■ GIHP (SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE)

341, rue Hippolyte-Fizeau
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 20 21 15

■ TÉLÉALARME

Montpellier Agglomération
50, place Zeus
CS 39556
34961 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 13 60 04

LES TRANSPORTS

■ TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER (TAM)



125 rue Léon Trotski
34075 MONTPELLIER

Tél. 04 67 07 61 00

→ www.tam-way.com

■ ALLO TAM

Tél. 04 67 22 87 87

■ VÉLOMAGG

Vélostation centrale
27, rue Maguelone
34000 MONTPELLIER

Tél. 04 67 22 87 82

LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

■ MAIRIE DE BAILLARGUES

Tél. 04 67 87 81 81

→ www.ville-baillargues.fr

■ MAIRIE DE BEAULIEU

Tél. 04 67 86 60 28

→ www.beaulieu34.com

■ MAIRIE DE CASTELNAU LE LEZ

Tél. 04 67 14 27 14

→ www.castelnau-le-lez.fr

■ MAIRIE DE CASTRIES

Tél. 04 67 91 28 50

→ www.castries.fr

■ MAIRIE DE CLAPIERS

Tél. 04 67 55 90 00

→ www.ville-clapiers.fr

■ MAIRIE DE CURNONSEC

Tél. 04 67 85 60 10

■ MAIRIE DE CURNONTERRAL

Tél. 04 67 85 00 11

→ www.ville-cournonterral.fr

■ MAIRIE DE FABRÈGUES

Tél. 04 67 85 11 57

→ www.ville-fabregues.fr

■ MAIRIE DE GRABELS

Tél. 04 67 10 41 00

→ www.ville-grabels.fr

■ MAIRIE DE JACOU

Tél. 04 67 55 88 55

→ www.ville-jacou.fr

■ MAIRIE DE JUVIGNAC

Tél. 04 67 10 42 42

→ www.ville-juvignac.fr

■ MAIRIE DE LATTES

Tél. 04 67 99 77 77

→ www.ville-lattes.fr

■ MAIRIE DE LAVÉRUNE

Tél. 04 99 51 20 00

→ www.laverune.fr

■ MAIRIE DU CRÈS

Tél. 04 67 87 48 00

→ www.ville-lecres.fr

■ MAIRIE DE MONTAUD

Tél. 04 67 86 91 53

→ www.ville-montaud.fr

■ MAIRIE DE MONTFERRIER-SUR-LEZ

Tél. 04 67 59 81 34

■ MAIRIE DE MONTPELLIER

Tél. 04 67 34 70 00

→ www.ville-montpellier.fr

■ MAIRIE DE MURVIEL LÈS MONTPELLIER

Tél. 04 67 47 71 74

→ www.ville-murviel-les-montpellier.fr

■ MAIRIE DE PÉROLS

Tél. 04 67 50 45 00

→ www.ville-perols.fr

■ MAIRIE DE PIGNAN

Tél. 04 67 47 70 11

→ www.pignan.fr

■ MAIRIE DE PRADES LE LEZ

Tél. 04 99 62 26 00

→ www.prades-le-lez.fr

■ MAIRIE DE RESTINCLIÈRES

Tél. 04 67 86 60 02

→ www.restinclieres.com

■ MAIRIE DE SAINT-BRÈS

Tél. : 04 67 87 46 00

→ www.ville-saintbres.fr

■ MAIRIE DE SAINT-DRÉZÉRY

Tél. 04 67 86 90 87

■ MAIRIE DE SAINT GENIÈS DES MOURGUES

Tél. 04 67 86 21 22

→ www.stgenies.org

■ MAIRIE DE SAINT GEORGES D'ORQUES

Tél. 04 67 75 11 08

→ www.ville-st-georges-dorques.fr

■ MAIRIE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Tél. 04 67 07 83 00

→ www.saintjeandevedas.fr

■ MAIRIE DE SASSAN

Tél. 04 67 47 72 32

■ MAIRIE DE SUSSARGUES

Tél. 04 67 87 42 70

→ www.sussargues.fr.st

■ MAIRIE DE VENDARGUES

Tél. 04 67 70 05 04

→ www.vendargues.fr

■ MAIRIE DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Tél. 04 67 69 75 75

→ www.villeneuvelesmaguelone.fr

SI VOUS NE RECEVEZ PAS HARMONIE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ DISTRIBUTEUR MÉDIAPOSTE
Tél. : 04 99 74 39 91



Montpellier
Agglomération



**« Plus vous triezy à la maison,
plus l'unité de méthanisation Amétyst
valorisera vos déchets ! »**

Georges Frêche

Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier
Président de la Région Languedoc-Roussillon

